

LE COMPAGNON

DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

GRATUIT

TRIMESTRIEL / N°04 / JANV-FEV-MARS 2021



Le BTP face à la Covid-19 : difficultés, stratégies de résilience et de relance du secteur en Côte d'Ivoire

Actualité du secteur 38

La 4^{ème} édition du SIA se déroulera du 19 au 21 mai en mode virtuel

Profils et métiers 66

Avec l'électricité, on donne vie à un bâtiment

70 **Portrait**

Carine Bassa
Mariée de force au BTP mais heureuse

76 **Dans ce numéro, figure le Bulletin d'officialisation des prix**

VOTRE PARTENAIRE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'INGENIERIE
EN CÔTE D'IVOIRE

Nous faisons ce que nous savons et aimons



NOS SPECIALITES:

- *Terrassement*
- *Management de projets*
- *Ingénierie et Infrastructures*
- *Exploitation de carrières*

Professionnalisme -Respect des délais -Esprit d'équipe -Qualité

ACML est une entreprise générale de bâtiment avec les capacités de réalisations de marchés de tout corps d'état ; cela en s'appuyant sur la maîtrise , l'expérience et la rigueur de ses partenaires.

Dotée d'une équipe technique avec une expérience accumulée de plus de 30 ans dans l'ingénierie, la gestion de tout chantier d'infrastructures et de voies de communication , elle a su s'imposer sur le marché ivoirien .

Ayant une grande expérience dans la gestion de carrières et la production de tout type de granulats ,béton , enrobés.

Nous assistons et proposons des solutions à toutes les entreprises intervenant dans le domaine de la construction.



Par Philippe Eponon,
Directeur de Publication

QUELLE PSYCHOSE !

Crépitement permanent du téléphone à notre siège. Le personnel reçoit les appels, enregistre les préoccupations et les transmet au Conseil d'Administration. Tout le monde est bousculé car les entreprises sont confrontées à de nombreuses difficultés. Elles veulent savoir la réponse préconisée par la faïtière, le Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP) face à leurs préoccupations ! Nous sommes en mars 2020.

Le monde entier fait face à une inconnue appelée pandémie à Coronavirus (Covid-19) parce que cette version est apparue en fin 2019 à Wuhan, en République Populaire de Chine. Gouvernants, décideurs, scientifiques et praticiens du secteur de la santé ignorent tout de cette maladie. Les entreprises et milieux d'affaires sont gagnés par un branle-bas total. A l'image de la population de la planète, en Côte d'Ivoire, celle de la ville d'Abidjan considérée comme la plus exposée parce que plus ouverte sur l'extérieur nécessitait un dispositif particulier de sécurité. Mesures barrières et distanciation sociale, confinement du Grand Abidjan puis couvre-feu nocturne, fermeture d'espaces publics et de certains lieux de commerce non essentiels, etc. En somme, toute une batterie de mesures prises par l'Etat qui ont bouleversé les habitudes de fonctionnement des entreprises.

Les impacts économiques, moraux, psychologiques de la pandémie sur les entreprises en général et celles du secteur du BTP en particulier sont évidemment nombreux. Les effets varient d'une entreprise à une autre, selon qu'il s'agit d'une grande entreprise ou d'une PME et selon que les chantiers se déroulent à Abidjan ou à l'intérieur du pays. Globalement, les pertes en termes de chiffres d'affaires du secteur sont estimées entre 30

et 50%. Avec son corollaire de chômage technique, de licenciement dans certains cas, de pertes de marchés et de partenaires d'affaires, de tension de trésorerie et de pression fiscale. Conséquence de ce "tsunami" sanitaire, la place du secteur du BTP dans le PIB national qui était d'environ 7% avant la crise connaît une baisse en raison du ralentissement de certaines activités qui représentent une part importante des marchés.

Malgré les contraintes imposées par la situation générale, les entreprises se sont battues pour résister, puis relancer les activités post-Covid avec le soutien de la faïtière et de l'Etat qui a mis en place un plan de riposte et de relance économique comportant divers appuis notamment le Fonds de soutien aux Grandes entreprises et aux PME. Certes, certaines entreprises ont bénéficié de ces aides mais notre attente reste encore très grande. Nous osons donc espérer que l'année 2021 sera plus porteuse d'espoir que l'année écoulée.

Un an après, alors même qu'un remède approprié n'a pas encore été trouvé et que la communauté internationale administre les premiers vaccins aux populations, on peut se féliciter que la pression a véritablement baissée, la psychose a fait place à la sérénité. Tout le monde a intégré le fait que l'humanité vivra pendant un bon moment avec cette grippe particulière. En Côte d'Ivoire, les acteurs du BTP sont encouragés par la prise en charge réussie des cas de contamination et surtout du taux de guérison très élevé.

La résilience est donc le maître-mot. Ce qui implique de nouvelles formes de communication et de relations commerciales s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Ainsi, le mode virtuel est devenu un passage obligé dans l'exécution de certaines activités alors que le BTP est par essence une activité de terrain.

05



DOSSIER

Le BTP face à la Covid-19 : difficultés, stratégies de résilience et de relance du secteur en Côte d'Ivoire



33 CONSEIL D'EXPERT

Interview de Lamine Koné, vice-président du GIBTP, sur les mesures de relance post- Covid-19

38 ACTUALITÉ DU SECTEUR

SIA Expo virtuel 2021

La 4^{ème} édition se déroulera du 19 au 21 mai 2021

40 CHANTIERS

Les chantiers en cours d'exécution malgré la crise sanitaire

49 MATÉRIAUX ET MATÉRIEL

Les peintures de bâtiment, auto, industries et bois: une dimension esthétique et multisectorielle

59 PROCÉDÉS ET TECHNIQUES NOUVELLES

La géogrille fortrac

Un matériau géosynthétique dont on ne dit que du bien

64 BTP FORMATION ET EMPLOI

Interview de Brigitte Agnissan née Yoman, Directrice du Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation professionnelle (CIDFOR)

66 PROFILS ET MÉTIERS

L'électricité dans le bâtiment:

Avec l'électricité, on donne vie à un bâtiment



70 PORTRAIT

Carine Bassa

Mariée de force au BTP mais heureuse!

76 BOP

En matière des travaux publics et de construction pour la période de janvier à juin 2020

84 OUVRAGE D'ART

Pont de Tiassalé

L'identité d'une ville historique

90 BON À SAVOIR

- L'action citoyenne du secteur du BTP dans la lutte contre la Covid-19

- **Resumé exécutif** : Dynamique du secteur du bâtiment et des Travaux Publics en Côte d'Ivoire



LE COMPAGNON DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS est une publication du Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP) • République de Côte d'Ivoire – Siège du GIBTP à Abidjan, Cocody Riviera Attoban, cité BAD-Lot 1606, Bonoumin-01 BP 464 Abidjan 01 • Téléphone : 27 22 43 77 91 - Fax : 27 22 43 77 95 - Email : gibtp@aviso.ci, gibtp@gibtp.org • **Directeur de Publication** : Philippe Eponon • **Rédacteur en Chef Technique** : Auguste Yépie • **Rédacteur en Chef** : Paulin N. Zobo • **Rédacteurs** : Paulin N. Zobo ; Elvis Kodjo ; Bellarmin Yao Kan ; Assane Niada ; Narcisse Angan ; Hervé Gobou ; Serge Hengoup ; Zéphirin Gohia ; Koffi Kouamé ; Achille Lah Kado • **Edition** : ODADE SARL (Guy Roger NABO) • **Régie publicitaire** : ODADE SARL n°ER-574/CSP, Tel: 27 22 41 33 94 (Corine Yao) • **Photographes** : Gbaka Solange ; Dago Nadi Jessica ; Cyrille Kouassi • **Correction** : Diarrassouba Seydou, Dominique Mobioh-Ezoua • **Impression** : Imprisud • **Tirage** : 2000 • **Distribution** : ODADE SARL • **Dépôt Légal** : N°15610 du 23 Mai 2019, 02 trimestre 2019

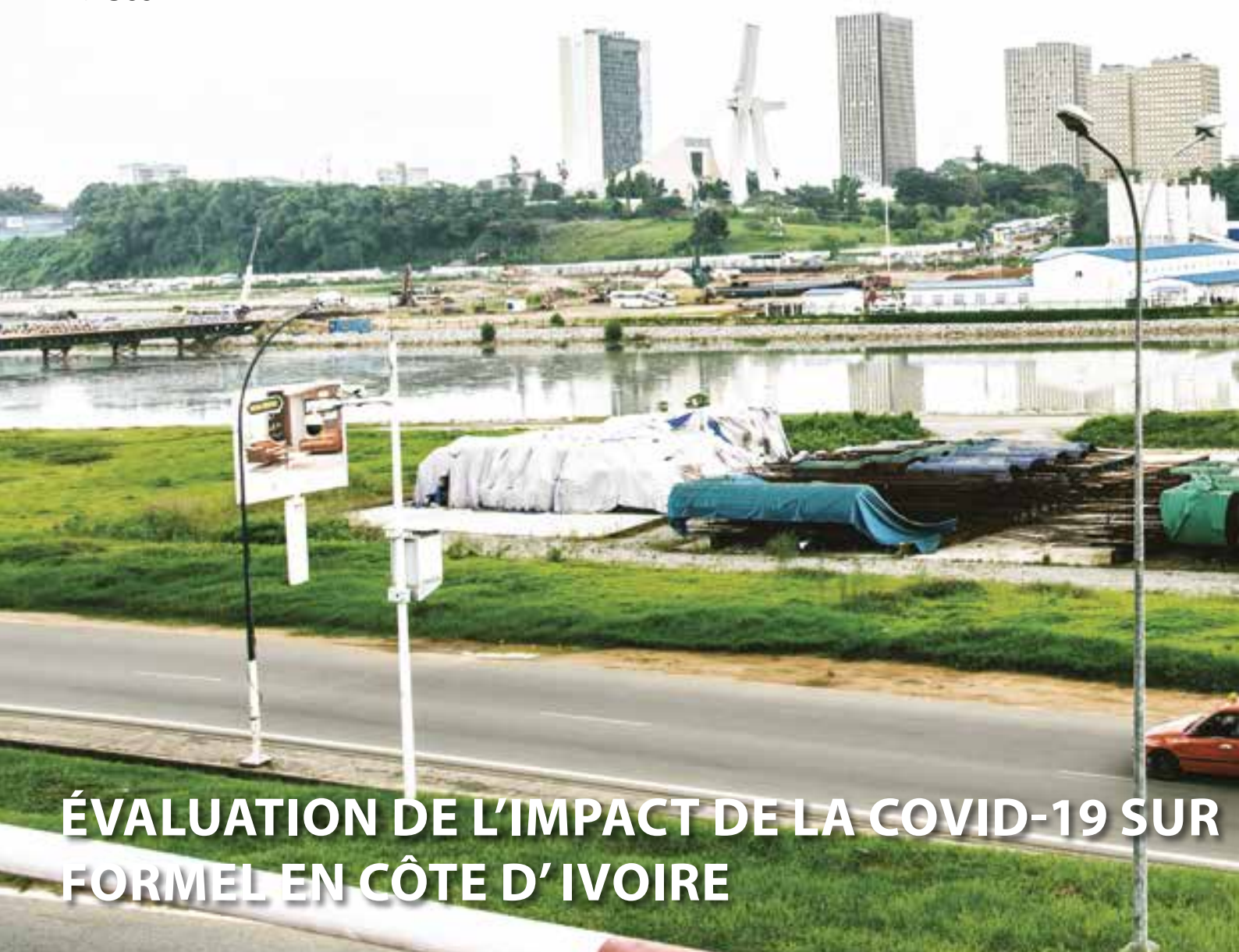
Toute reproduction est interdite sans autorisation du GIBTP



LE BTP FACE À LA COVID-19

DIFFICULTÉS, STRATÉGIES DE RÉSILIENCE ET DE RELANCE DU SECTEUR EN CÔTE D'IVOIRE





ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE SECTEUR FORMEL EN CÔTE D'IVOIRE

Ce fléau constitue une véritable menace pour les entreprises ivoiriennes avec la fermeture en cascade de plusieurs d'entre elles.

Par Paulin N. Zobo

L'identification de cas de la pandémie de la COVID-19 dans un pays suscite, de la part des autorités gouvernantes, des décisions de riposte afin d'endiguer sa propagation sur le territoire. En Côte d'Ivoire, le 1^{er} cas de la maladie à coronavirus a été déclaré le 11 mars 2020. Le 22 mars, le nombre de cas a été porté à 25 malades.

Face à cette évolution rapide et à la menace d'une contamination à grande échelle susceptible de paralyser l'économie ivoirienne, le Gouvernement a dû réagir rapidement. Ainsi, le 23 mars, il a déclaré l'état d'urgence et instauré une série de mesures de lutte contre la propagation du virus. Ces mesures touchent le fonctionnement du secteur privé dans sa globalité et le secteur formel surtout. Il convient de noter que les entreprises du secteur formel représentent l'appareil

productif en termes de création de richesse et emploient près de 900 000 salariés, selon les statistiques de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), en 2020.

Le ministère du Plan et du Développement (MPD) avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a initié une étude pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur le secteur productif afin de disposer de statistiques exhaustives et fiables pouvant aider à la prise de décisions et mesures d'accompagnement des entreprises formelles.

Les travaux d'analyse et l'enquête auprès des entreprises ont été réalisés par l'Institut national de la statistique (INS) avec l'appui technique des experts du PNUD. Un échantillon de 310 entreprises stratifié selon le secteur d'activité et la taille des entreprises (Grandes entreprises et Petites et moyennes entreprises) a été retenu pour les



L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DU SECTEUR

opérations de collecte. Ce, à partir de la base de sondage de la Banque des données financières (BDF 2017), composée de 30 000 entreprises du secteur formel. Une collecte d'informations qualitatives et de statistiques a été également réalisée auprès d'un échantillon de 13 faïtières et organisations socioprofessionnelles selon leur représentativité dans leur secteur d'activité respectif.

A l'issue de la collecte des données, un taux de réponse de 98% a été obtenu pour l'enquête auprès des entreprises, réalisée par voix téléphonique et mailing.

En outre, des entretiens avec 7 faïtières ont été réalisés sur les 13 prévus.

Les principaux résultats de l'évaluation de l'impact de la COVID-19 se résument comme suit : près de 16 entreprises sur 100 ont fermé leur point de ventes ou établissements. 42,6% des entreprises du secteur formel ont déclaré avoir temporairement suspendu leurs activités ; près de 2 entreprises modernes sur 3 ont vu leurs activités réduites (63,3%).

Les variables économiques telles que le chiffre d'affaires, la production, l'investissement et l'emploi ont enregistré une baisse dans l'ensemble pour tout le secteur formel ; la destruction temporaire de 22 962 emplois au cours du mois d'avril et une projection de 131 678 pertes d'emplois est faite pour fin décembre 2020 ; la baisse de l'activité économique annuelle de 26,2% par rapport à une année normale ; les Petites et moyennes entreprises (PME) sont beaucoup plus affectées par les effets pervers de la pandémie que les grandes ; la mesure qui impacte très négativement la performance des entreprises est l'isolement du Grand Abidjan.

Sept entreprises sur 10 ont confirmé les effets néfastes de cette mesure sur leur volume d'activité et leur projet ; 34,9% des chefs d'entreprise estiment ne pas avoir de visibilité quant à une éventuelle reprise des activités ; pour plus de la moitié des entreprises (62,15%), le besoin de trésorerie pourrait se rapprocher d'une valeur approximative de 10000 milliards de FCFA.

Les mesures d'accompagnement des entreprises présentées dans le Plan de riposte du Gouvernement agissent positivement dans l'ensemble sur les différents

chiffres d'affaires et les charges, selon les retours obtenus auprès des chefs d'entreprise ; la moitié des dirigeants d'entreprises attendent du gouvernement l'annulation du paiement des taxes et impôts pendant la période de crise.

L'ensemble des faïtières et associations professionnelles sont impactées par cette crise. Il est important de noter que le recul du niveau de l'activité est confirmé par tous, impliquant une éventuelle difficulté à faire face aux charges pour certaines faïtières.

Face à l'ampleur de l'impact négatif de la Covid-19 sur l'activité des entreprises du secteur formel, les chefs d'entreprise ont formulé des recommandations à l'endroit du gouvernement ivoirien et des partenaires au développement. Les principales attentes sont, entre autres : rendre opérationnelles les mesures de soutien aux entreprises dans un délai court ; annuler la fiscalité et la parafiscalité des entreprises sur toute la période de la crise de la Covid-19 ; approvisionner, sans délai, la Régie d'avance du remboursement des crédits de TVA ; envisager une politique d'économie d'impôt pour le soutien des banques ; mettre en place un dispositif de distribution gratuite des masques et gels aux entreprises sur toute la période de la crise de la Covid-19 ; faire un confinement total de la ville d'Abidjan pour une réponse rapide à la crise sanitaire ; réduire les tarifs d'importation des biens et services pendant la période post-crise Covid-19.

Les secteurs clés de l'économie touchés, selon le gouvernement

Le 26 août 2020, lors de la rencontre virtuelle à l'occasion de l'ouverture des travaux des 55^{èmes} Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) couplées à la 46^{ème} édition des Assemblées annuelles du Fonds africain de développement (FAD), le Président de la République, Alassane Ouattara, s'était inquiété des effets de la maladie sur la société et l'économie du pays. «*Nous sommes tous endeuillés par cette pandémie de Covid-19 qui nous impose aujourd'hui l'organisation des Assemblées annuelles par visioconférence (...) La crise a durement frappé l'économie de la Côte d'Ivoire.*

Les secteurs clés sont touchés. Notamment les exportations agricoles, les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du tourisme, du commerce, de l'hôtellerie, la restauration, du transport etc. Selon les données actuelles, la croissance économique de la Côte d'Ivoire s'établira, cette année, à 1,8% contre 5,2% initialement prévu. Après un taux de croissance annuel moyen d'environ 8% au cours de la période 2012-2019 », avait-il déclaré durant la rencontre dont le mode de travail était inédit mais imposé par la crise sanitaire mondiale.



Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement de Côte d'Ivoire



Carol Flore-Smreczniak, Représentante résidente du PNUD en Côte d'Ivoire



Baie de Cocody

MANIFESTATIONS COMMERCIALES ET PROMOTIONNELLES :

202 ACTIVITÉS RÉPERTORIÉES EN 2020 DONT 30% DE TAUX DE RÉALISATION ; BEAUCOUP D'HÉSITATIONS EN 2021



L'un des baromètres permettant de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique nationale est l'organisation effective des manifestations commerciales et promotionnelles programmées chaque année.

Ces événements sont l'un des reflets du dynamisme d'un pays dans tous les domaines d'activités : économique, social, culturel, sportif, etc.

Mais voilà qu'au fil du temps, on constate une décroissance du nombre d'activités qui ont pu se tenir effectivement par rapport aux ambitions affichées en chaque début d'année et reflété dans l'Agenda Foires et Salons Côte d'Ivoire. Ce catalogue répertorie les salons, foires, expositions et manifestations promotionnelles déclarées au ministère du Commerce et de l'Industrie.

En 2019, 159 activités ont ainsi été enregistrées pour un taux de réalisation de 55%. Mais voilà qu'en fin d'année, le coronavirus se signale. Conséquence, durant toute l'année 2020, alors que 202 activités avaient été déclarées, seulement 30% ont effectivement été réalisées. Sur ces 30% d'activités, 21% se sont déroulés durant le 1^{er} trimestre soit jusqu'au mois de mars ; et 9% après août.

Parmi les activités effectuées, figurent les Journées nationales du cacao et du chocolat, les Journées nationales pour la valorisation agricole et le Forum international de la diaspora. En revanche, au nombre des manifestations importantes impactées en 2020, on peut citer la CGECI Academy, Africa Ceo Forum, la Foire d'Egypte, le Salon des Infrastructures d'Abidjan (SIA), la Foire du Made in Côte d'Ivoire (Fomci), la SICTA, etc. Au titre de l'année 2021, le ministère du Commerce et

de l'Industrie a enregistré 130 manifestations. Comme on le constate, la Covid-19 qui continue de sévir est en grande partie la cause des hésitations des promoteurs. D'ailleurs, une inconnue demeure sur l'effectivité de respecter certaines activités figurant au calendrier de cette année. Entre autres événements phares, on peut citer : Salon international du Tourisme d'Abidjan (SITA, mai), Salon international pour la Défense et la Sécurité du territoire (Shield Africa, juin), Salon de l'Architecture et du Bâtiment (Archibat, octobre), Salon international de l'Agriculture et des Ressources animales (SARA, novembre), etc. Pour les deux premières manifestations citées, à l'obstacle lié à la persistance de la maladie à coronavirus, se greffe également celui de la poursuite des travaux de construction du Parc des expositions d'Abidjan, sur le site situé sur la route de l'aéroport et qui abrite habituellement ces événements d'envergure et de dimension internationale.

La Covid-19 a entraîné un changement de comportements et conduit à des adaptations. Par conséquent, bon nombre d'activités qui ont été reportées en 2021 se déroulent désormais en mode virtuel pour éviter la mort de certaines activités et entreprises, vu que la maladie subsiste toujours. Pour une meilleure organisation des activités commerciales et promotionnelle, l'administration publique a mis en place un nouveau dispositif. Il s'agit de l'instauration de l'agrément tri-annuel délivré par le ministère du Commerce. D'un coût de 1 000 000 FCfa, ce dispositif permet l'exercice de l'activité, hormis les frais d'enregistrement.

Par Paulin N. Zobo



ATLANTIQUE CAUTION
CAUTION DE MARCHÉ ET CAUTION
DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES
POUR PRÉSERVER MA TRÉSORERIE

4^E PONT :

LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 A IMPACTÉ LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION



En dépit des obstacles, les travaux avancent..... et affichent un taux d'exécution de 35%

Le 4^e pont d'Abidjan, considéré comme un ouvrage majeur, s'inscrit dans un vaste programme d'aménagement urbain dénommé : « Projet de transport urbain d'Abidjan » (Ptua). A l'instar des grands chantiers en Côte d'Ivoire voire du monde entier, l'avancement des travaux de construction s'est heurté à la survenue de la Covid-19.

Par Narcisse Angan

La pandémie de la Covid-19 dont le premier cas en Côte d'Ivoire a été enregistré au mois de mars 2020, a eu des impacts sur tous les secteurs d'activités, dont celui du Bâtiment et des Travaux publics (Btp). Ainsi, le chantier du 4^e pont d'Abidjan devant relier les communes de Yopougon, d'Attécoubé, Adjamé et du Plateau n'a nullement échappé aux affres de cet autre mal du siècle. « Démarrés en octobre 2018, les travaux du 4^e pont allaient bon train, jusqu'à la survenue de la pandémie de la Covid-19 », a relevé le Coordonnateur du Projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), Ouattara Issa, au cours d'un entretien en février 2021 à Cocody. Ouattara Issa dénombre trois difficultés majeures dues à l'avènement de la maladie.

La première difficulté a été la peur qui s'est emparée des travailleurs locaux, à exercer aux côtés des Chinois sur le chantier. Leur pays était l'épicentre de la maladie à coronavirus, les Chinois se présentaient à ce moment dans l'imaginaire populaire comme porteurs du virus. Cela a donc entraîné un taux d'absentéisme suffisamment élevé sur le chantier. Ce qui a impacté le projet, a-t-il souligné.



Ouattara Issa, Coordonnateur du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)

La deuxième difficulté se situe, cette fois, au niveau des Chinois selon lesquels les mesures barrières prises en Côte d'Ivoire n'étaient pas suffisamment respectées. Ainsi, « ils redoutaient des risques de contamination, à partir du moment où ils avaient pris le soin de tester tout leur personnel, avant leur arrivée sur le chantier », a-t-il signifié.

Enfin, « la troisième difficulté a été l'arrivée retardée des spécialistes chinois. En effet, ils sont restés bloqués en Chine en raison de la maladie qui a entraîné la fermeture des aéroports et frontières. Ce qui a eu un fort impact sur la cadence des travaux ».

Stratégie pour poursuivre les travaux

Face à toutes ces difficultés, le coordonnateur du Ptua a dit avoir adopté une stratégie afin de poursuivre les travaux. Selon lui, il s'est agi de tester tous les ouvriers locaux avant d'accéder au chantier. Puis de construire des résidences sur place, pour héberger tous ceux qui ont été testés.

Notamment, le personnel essentiel, avec des restaurateurs pour leur faire à manger. Et les résultats n'ont pas tardé. « Cela a permis de ne pas arrêter les travaux du 4^e pont. Ils étaient au ralenti grâce à cette stratégie ». Il a poursuivi en indiquant : « Au-delà de cela, nous avons pensé que la maladie serait éphémère. Mais au fil du temps, nous avons senti qu'elle se prolongeait. On a donc changé de stratégie, avec le déconfinement décidé par le gouvernement. Les ouvriers hébergés sur le chantier ont été priés de rentrer chez eux, puis nous avons mis un accent sur les mesures barrières pour accéder au chantier. Mais sachez que dans le génie civil, il est difficile de travailler à distance ». Et de préciser : « Avec l'ouverture de certaines frontières, nous avons pu recevoir les spécialistes chinois. A présent, tout le personnel est en place et toutes les équipes travaillent ».

Entraves supplémentaires au-delà de la Covid-19

Au-delà de l'impact dû à la crise sanitaire, il y a eu d'autres impacts non négligeables liés à la réalisation du Bus rapid transit (Brt). « Il s'est trouvé que le 4^e pont n'était pas adapté pour accueillir un Brt. Parce qu'il devrait être en deux fois, deux voies. Donc, dès lors que l'Etat a décidé de faire passer le transport de masse sur le pont, il a fallu modifier, sinon changer la réalisation de l'ouvrage », a expliqué le coordonnateur du Ptua, Issa Ouattara. Et d'ajouter : « Ainsi, pendant que l'entreprise d'exécution avait déjà fourni les premiers plans, on a été obligé, à un moment donné, d'arrêter les travaux. Parce qu'il fallait reprendre les études pour élargir le pont de sorte à l'adapter à pouvoir accueillir le Brt. Dieu merci, nous avons pu finir les plans de modification que nous sommes en train d'appliquer maintenant ».

Il a poursuivi pour dire que vu sa forte capacité, l'entreprise a multiplié certains ateliers et équipes par 4

voire par 7, afin de rattraper un tant soit peu le retard perdu. Issa Ouattara a annoncé que le taux de réalisation actuel des travaux de construction est de 35%. Quant au délai probable d'achèvement, il dira : « C'est l'affaire du maître d'ouvrage (ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier, Ndlr). C'est lui qui peut nous situer véritablement ».

L'autre difficulté majeure qui a la peau dure, d'après le coordonnateur, est la libération des emprises. En effet, les accords de prêts signés par l'Etat de Côte d'Ivoire avec le bailleur de fonds, en l'occurrence la Banque africaine de développement (Bad), indiquent clairement que pour la libération des emprises, l'Etat ivoirien doit donner la preuve que les déguerpis ont été indemnisés. « Ainsi, il a fallu négocier avec les populations, signer des accords et demander le paiement. Au niveau des négociations, nous rencontrons d'énormes problèmes. Parce que les populations, pour la plupart, n'ont pas de pièces. Certains occupants ont été recensés à partir de leurs cartes d'électeur, d'extraits de naissance. Ces personnes n'ont pas cherché à avoir des pièces d'identité. Il est donc difficile de poursuivre la négociation avec elles... ».

Un autre élément bloquant relevé par Issa Ouattara a trait aux mésententes familiales suite au décès de l'ayant-droit. « Lorsqu'il arrivait que la personne recensée au sein d'un ménage décède, alors tout le monde veut bénéficier de cette manne financière, cela crée des problèmes dans des familles ; donc de la confusion. On n'a donc plus d'interlocuteur avec qui négocier. On se trouve bloqué », a-t-il déclaré. Non sans préciser : « Sur les 13 174 personnes recensées, on a négocié avec 11 000 et indemnisé environ 7000 ».

Pour terminer, le coordonnateur du Ptua a lancé un appel et rassuré la population que tout le monde sera indemnisé. « Personne ne sera laissé pour compte. Je peux déjà donner cette assurance. Que toutes les personnes concernées viennent pour les négociations. Si elles ne viennent pas d'ici fin février, on ira à la justice pour mettre la somme qui leur est due dans un compte séquestre. Et dès lors qu'il y a un décret d'utilité publique sur la parcelle, on sera obligé de démolir tout ce qui est dessus, pour pouvoir poursuivre les travaux. Parce qu'ils ne peuvent pas bloquer indéfiniment les travaux. Les commissions de négociations seront fermées fin février et on passera à la phase de démolition systématique », a-t-il dit, sans ambages. Non sans exprimer une doléance aux autorités compétentes : « Notre cri de cœur, c'est d'avoir les ressources pour indemniser les populations ».

Signalons que le projet de construction du 4^e pont comprend des ouvrages, des routes et des échangeurs. D'un coût global de 134 milliards de Fcfa TTC, dont 30 milliards de Fcfa pour l'indemnisation des populations, la partie hors des travaux est financée par la Bad. Le Brt est financé par la Banque mondiale, pour un montant de 165 milliards de Fcfa, y compris les coûts additionnels liés aux modifications induites par le Brt.

IMPACT DU CORONAVIRUS

CES ENTREPRISES QUI SE SONT ADAPTÉES RAPIDEMENT



Malgré la propagation rapide de la Covid-19, quelques entreprises résistent et se tirent l'épingle du jeu.

Par Paulin N. Zobo

Les effets néfastes de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ne se sont pas manifestés avec le même degré sur toutes les entreprises. Ainsi, quand certaines, grandes comme Petites et moyennes entreprises (Pme) ont passé sans difficultés majeures les trois dernières semaines de mars, d'autres ont, par contre, navigué dans des eaux troubles pendant deux mois (mars-avril) avant de retomber sur de bons pieds. Porteo BTP figure parmi les entreprises qui ont réussi à s'adapter très rapidement à la situation après trois semaines de tâtonnement consécutif aux mesures prises par le gouvernement pour empêcher la propagation de la maladie. Le Directeur Général de cette structure, Gérard Kouassi, Ingénieur des TP diplômé de l'Enstp de Yamoussoukro et qui totalise 37 ans d'expérience, l'a affirmé le 11 décembre 2020. C'était à l'occasion du premier afterwork organisé par le GIBTP pour un partage d'expérience entre ses membres sur le thème « *La résilience des entreprises du BTP face à la Covid-19* ».

Le dirigeant de cette grande entreprise qui fait partie d'un groupe de 15 sociétés s'est montré rassurant face à ses pairs. « *Nous nous portons très bien. Nous avons réussi à passer la période de la Covid, nous nous sommes adaptés à la situation nouvelle. Nous sommes sur une pente ascendante, avec un carnet de commandes fourni. Nous allons terminer l'année dans de très bonnes conditions* ».

Cependant, il n'omet pas les quelques difficultés que Porteo BTP a dû traverser pendant quelques mois. « *Entre mars et août, nous avons passé des nuits blanches* ». Malgré cette parenthèse, l'entreprise a gardé son personnel intact. « *En d'autres termes, nous n'avons licencié aucun de nos 2000 employés* ». Du point de vue de l'impact économique, Gérard Kouassi note : « *Il est vrai que nous avons connu une baisse de 18 à 20% de l'activité à cause de la Covid-19, notamment du couvre-feu mais on s'est très vite adapté* ». Comme stratégies d'adaptation mises en œuvre, il y a eu le renforcement du travail à l'intérieur du pays pour rattraper les chantiers d'Abidjan sur lesquels nous avons beaucoup de problèmes. Par ailleurs, le DG a entrepris « *plusieurs tournées pour mobiliser les équipes, rassurer et donner confiance aux travailleurs de sorte à garder le moral pendant les trois mois* », a-t-il expliqué. Il a ajouté avoir maintenu les contrats avec les Pme sous-

traitantes dans le respect des obligations imposées par l'entreprise-mère. D'ailleurs, M. Kouassi est convaincu que les Pme vont devenir, demain, de grandes entreprises grâce à ce partenariat et à leur travail.

Figurant parmi les rares femmes dirigeantes d'entreprise de BTP, Mme Fatoumata Koné, DG de l'Agence Faty Services, a abonné dans le sens du patron de Porteo BTP bien que dirigeant une Pme. « *Pendant la Covid, nous avons maintenu tout notre personnel et les salaires. Nous n'avons pas enregistré de retard dans le travail même si pendant les deux à trois premières semaines de mars, nous avons levé les pieds mais après, nous avons repris normalement* », a déclaré cette dame qui concurrence les hommes sans avoir suivi une formation académique dans le Btp avant de s'y lancer par la construction d'écoles.



IMPACT DU CORONAVIRUS

LES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES AFFECTÉES



Un an après la survenue du coronavirus, les entreprises ivoiriennes du BTP restent encore affectées par cette pandémie, comme en témoignent des acteurs du bâtiment.

Par Assane Niada

« **J**e peux estimer à 60 - 70% mes pertes. C'est énorme ! », confie Mme Edwige Phelippot, Directrice Générale de Kiki Deco. Voilà qui situe sur l'ampleur des dégâts causés par la Covid-19 sur les sociétés immobilières. A en croire Souleymane Sidibé, Directeur Général d'Oribat et par ailleurs président de la Chambre des aménageurs urbains, des promoteurs et des constructeurs de Côte d'Ivoire (Capc), les experts du secteur estiment à « 195,4 milliards de Fcfa de pertes de chiffres d'affaires et plus de 250 mille personnes négativement impactées directement ou indirectement, en termes d'emploi ». Il en conclut, sentencieux : « Notre secteur est dévasté ! ».

Victimes des déboires des clients

Les entreprises du BTP sont, en effet, grandement impactées par la pandémie qui dure depuis bientôt douze mois. Et cela, en bien des aspects. D'abord, du fait de l'impact de la maladie sur les clients ayant souscrit à des opérations immobilières. « 80% de mes clients sont en Europe. Quand cette crise est survenue, ils étaient confinés, certains ne percevaient que 70% de leurs salaires. Il est même arrivé des trimestres où des clients n'ont pas fait de versement. Il y en a même qui se sont désistés parce qu'ils ne pouvaient plus faire face à leurs engagements. D'autres encore sont sur le point d'en faire autant faute de pouvoir honorer les versements financiers dont nous avons convenu. Les promoteurs immobiliers voient ainsi des clients partir,



Souleymane Sidibé, Directeur Général d'Oribat et président du Capc

les chantiers piétiner. C'est dire que nous sommes très touchés par cette pandémie », décrit Mme Phelippot de Kiki Deco.

Plus explicite, elle insiste sur la corrélation entre les malheurs des clients provoqués par la Covid-19 et les déboires des opérateurs immobiliers. « *Des clients à moi travaillent dans la restauration en France. Avec la fermeture des restaurants pendant trois mois, ils ne pouvaient plus faire des versements mensuels. Si le client n'a plus d'entrée, ça joue forcément sur ses engagements vis-à-vis du promoteur immobilier* ».

Spécialiste en promotion immobilière, Franck Gmandjué estime, lui aussi, qu'il y a bien une corrélation entre les soucis causés par la pandémie aux personnes ayant souscrit aux opérations immobilières et les ennuis des promoteurs.

« *Durant les deux mois qui ont suivi l'apparition de la maladie, les clients n'ont pas fait de versement. On a donc eu des difficultés s'agissant du recouvrement ; ce qui a*

naturellement impacté la production », fait-il savoir. « *Le promoteur produit mais vend aussi. Quand il ne produit pas, il ne peut vendre. Il y a eu un ralentissement au niveau des ventes parce que, qui dit vente, dit client. Or, la clientèle a baissé* », renchérit-il.

Selon lui, ces difficultés rencontrées par son entreprise sont dues au fait que nombre de leurs clients sont de la diaspora. « *Notre force, c'est surtout la diaspora. Elle constitue 50% de nos clients. Vu que la pandémie a commencé chez eux, les ventes effectuées par la diaspora ont été stoppées brusquement* », explique-t-il, tout en indiquant que ce déficit n'a pu être comblé par les clients locaux : « *Il est vrai qu'il y a eu un pourcentage de cotisation au niveau national mais c'était très faible parce que ce sont des clients qui paient par tempérament alors que nous sommes habitués à des paiements sur financement bancaire. Autrement dit, le client prend un prêt à la banque et le reverse au promoteur immobilier, lequel lui livre sa maison. A charge pour lui de rembourser la banque selon un échéancier convenu* ».

...De la réticence des banques

Outre les difficultés des clients à respecter leurs engagements financiers, bien des entreprises du bâtiment ont été affectées par la réticence des banques à les accompagner. C'est du moins ce qu'avancent les promoteurs immobiliers que nous avons approchés. « *Nous étions dans une année où il était difficile pour les promoteurs immobiliers d'avoir un financement bancaire parce qu'il fallait non seulement donner des garanties au niveau foncier mais aussi prouver aux banques qu'il y aura de potentiels acquéreurs ; ce qui n'était pas évident. En 2020, il était donc difficile de bénéficier de financement bancaire. Tous les financements sollicités ont été renvoyés à 2021* », fait savoir l'expert en bâtiment, Franck Gmandjué.

Le D. G d'Oribat confirme les soucis rencontrés avec les banques du fait de la pandémie. « *Nous nous faisons souvent accompagner par des partenaires financiers, je veux parler des banques, pour la réalisation de nos projets. Et ceux-là, quand vous convenez d'une date pour le remboursement, il faut s'exécuter, sinon c'est tout le package qui est frappé d'intérêt. Ils ne disent pas que, parce qu'il y a tel événement, ils vont revoir les clauses du contrat* », soutient Souleymane Sidibé.

Toutefois, nuance la D. G de Kiki Deco, Mme Phelippot, les entreprises accompagnées par les banques dans le cadre des logements sociaux n'ont pas eu trop de problèmes liés au financement bancaire. « *Tout au plus, elles ont eu un souci pour honorer le délai d'exécution à cause des mesures de sécurité qui ont entraîné, à un moment donné, la réduction d'effectifs* », relève-t-elle.

Le non-respect du délai d'exécution ou de livraison est, en effet, un autre préjudice causé par la crise sanitaire. De fait, font remarquer des promoteurs immobiliers, le confinement, la mesure de réduction du nombre de personnes imposée et le couvre-feu ont

eu pour conséquence d'entraîner un retard dans le délai d'exécution ou de livraison des logements. « *A un moment, on nous a dit qu'il ne fallait pas plus de 50 personnes sur un espace donné ; nous avons donc dû diviser l'effectif en deux sur les chantiers. Résultat, un travail censé être fait sur deux semaines, a dû l'être sur un mois ; ce qui a ralenti la production* », déplore la D. G de Kiki Deco.

... De la flambée du coût des intrants

Et celle-ci d'ajouter : « *Bien sûr que cela entraîne un surcoût. Il n'y a pas deux mois, il y a eu une flambée d'augmentation du prix du fer. Plus une opération immobilière traîne, plus le prix des matériaux augmente. Ce qui se ressent sur les charges du promoteur immobilier. C'est nous qui en sortons perdants* ». A l'évidence, son entreprise n'est pas la seule à avoir connu le retard dans le délai d'exécution et les conséquences que cela engendre.

« *On avait prévu de livrer la cité Orielite, sur la route de Bingerville (derrière la cité Feh Kessé). Mais jusqu'à aujourd'hui, elle n'est pas encore livrée. L'opération a pris du retard* », confie, pour sa part, le DG d'Oribat. « *En général quand un chantier traîne, cela entraîne toujours des surcoûts, du fait notamment de l'inflation. En moins d'une année, on a connu quatre augmentations du prix du fer. C'est dire que c'est nous qui prenons à la figure l'impact de l'inflation* », poursuit-il. Et comme pour illustrer son propos, il ajoute : « *J'avais passé une commande de matériaux pour une opération de haut standing. Le fournisseur m'a donné autre chose que le matériau commandé*». Quand je l'ai interpellé, il m'a dit : « *Je vous mets ça à disposition, le temps que mon bateau arrive. Ça fait bientôt près de six mois et on attend toujours* ».

La même situation est vécue par un autre promoteur immobilier, comme en témoignent ces réalités décrites par Franck Gnanjué, l'expert en promotion immobilière : « *S'agissant des matériaux de construction, il y en a de deux types : ceux qui sont produits localement et ceux qui sont importés. Ceux qui sont importés interviennent davantage dans le cadre des seconds œuvres c'est-à-dire la finition (carreau, robinetterie, sanitaire, appareillage électrique, serrures, etc.). Bien souvent, ils proviennent de Chine, Turquie, Dubaï ou d'Europe. Du fait de la crise sanitaire, on ne pouvait plus faire venir ces intrants* ».

Pour bien montrer l'incidence du prolongement du délai d'exécution sur le coût des intrants, il renchérit : « *Un carreau chinois qui coûtait 2500 Fcfa/m² est passé subitement à 3500 Fcfa. Les serrures qu'on pouvait avoir à 2500 Fcfa sont passées à 4000 Fcfa. Concernant le fer, on est passé de 37 000 Fcfa HT à 45 000 Fcfa HT la botte de fer* » Et d'en déduire : « *Du coup, un bâtiment qu'on avait estimé à 10 millions Fcfa à la vente peut se retrouver à 12 millions Fcfa* ». Dans ces conditions, le surcoût est généralement supporté par le promoteur immobilier, surtout si le client a fini de payer le montant initial indiqué dans le contrat de vente. Au total, en bien des aspects, la

panémie à coronavirus plombe le secteur du BTP, qui pèse pourtant 6,75% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Côte d'Ivoire.



Edwige Phelippot, Directrice Générale de Kiki Deco



Un chantier de Kiki déco

La galère des ouvriers sur les chantiers

La crise sanitaire et les mesures de sécurité qu'elle a engendrées ont grandement impacté les petites mains du secteur du bâtiment. C'est du moins ce que soutiennent des responsables de sociétés immobilières que nous avons rencontrés. Pour le Directeur Général d'Oribat, Souleymane Sidibé, les ouvriers qui travaillaient sur les chantiers quand la crise sanitaire est survenue, en ont été affectés.

« On a été obligés d'arrêter les travaux sur les chantiers pendant trois mois. Les journaliers, qui étaient payés à la tâche, ont dû encaisser le coup. Les chantiers étant arrêtés, ils étaient livrés à eux-mêmes. Il leur fallait se débrouiller », rapporte-t-il. Et d'ajouter qu'à la reprise, les activités ont démarré timidement, avec pour

conséquence une réduction d'effectifs ; ce qui a de nouveau affecté les ouvriers journaliers. Toutefois, relève-t-il, les employés permanents d'Oribat n'ont pas eu du souci à se faire. « On s'est débrouillé pour les payer sans interruption », poursuit-il.

Autre entreprise, quasiment la même réalité. « Ça été un moment difficile pour les ouvriers », admet Franck Gmandjué, cadre dans une entreprise immobilière. Pour soulager ces victimes de la Covid-19, la direction de l'entreprise et la mutuelle ont dû faire un geste à leur endroit. « Mais à un moment donné, face à l'augmentation des charges, on a été obligés d'arrêter », nuance-t-il.

A. NIADA



Relâchement au niveau des mesures barrières

Près d'une année après l'apparition du coronavirus, quelle est la réalité sur les chantiers, s'agissant du respect des mesures barrières ? L'heure est au relâchement, si l'on en croit des acteurs du secteur du bâtiment. « Aujourd'hui, les gens n'ont plus peur comme au début », confesse le patron d'Oribat. D'où le relâchement observé sur les chantiers. « Au siège, ici, on continue de respecter les mesures barrières. Mais sur les chantiers où travaille généralement le petit personnel, ce n'est pas évident. Quand je m'y rends, je veille à ce que les mesures soient observées mais quand vous tournez le dos, il n'est pas sûr que cela soit respecté », déplore Souleymane Sidibé. La réalité n'est pas vraiment différente dans la société immobilière où exerce Franck Gmandjué, l'expert immobilier, qui a bien voulu partager le quotidien des ouvriers sur leurs chantiers, plusieurs mois après le déconfinement. « Au début, il y avait des seaux pour le lavage des mains et on appliquait la distanciation physique », commence-t-il par relever. « Mais ce n'est pas toujours facile d'amener les ouvriers à observer

ces mesures. Ceux-ci faisaient déjà des difficultés pour porter des équipements de protection individuelle comme les casques et gilets. C'est encore plus difficile de les amener à porter les masques », poursuit-il.

Selon lui, le faible niveau d'instruction de la plupart des ouvriers ne facilite pas la transmission des messages de sensibilisation au respect des mesures barrières. « Certains mêmes ne sont pas allés à l'école et ne savent donc ni lire ni écrire. Ils ont appris le métier sur le tas. Donc, c'est difficile de sensibiliser ce genre de personnes à la nécessité de respecter les mesures barrières », explique Gmandjué.

Avec le temps, admet-il, ils assistent à un relâchement du respect des mesures barrières. « Nous avons toujours des masques, des seaux d'eau et un stock de gel hydroalcoolique sur les chantiers. Mais aujourd'hui, il y a un relâchement dans le respect de ces mesures d'hygiène. Je dirais même un laisser-aller », se désole-t-il.

A. NIADA

Ce qu'ils disent des Fonds de soutien de l'Etat

Suite à la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place plusieurs fonds pour soulager les entreprises qui en étaient impactées. Les entreprises du secteur du BTP pouvaient prétendre notamment au Fonds de soutien aux PME (FSPME) voire aux Fonds de soutien aux grandes entreprises (FSGE). A entendre certains acteurs du secteur approchés, ils n'ont pas bénéficié de ces fonds.

« On n'a pas véritablement bénéficié de l'aide qu'on attendait de l'Etat », lâche le Directeur Général d'Oribat. Selon lui, aucune des 24 entreprises du bâtiment, membres de la Chambre des aménageurs et des promoteurs constructeurs de Côte d'Ivoire (Capc) qu'il préside, n'en a bénéficié. « On ne sait pas comment en bénéficier. On nous a demandé de nous inscrire sur une plateforme, ce qu'on a fait. Mais la réalité est tout autre pour l'instant », renchérit-il.

Au passage, il déplore que l'Etat ivoirien ne leur ait pas concédé des avantages fiscaux significatifs : « Quand on nous demandait de différer le paiement des impôts, nous pensions que d'autres mesures suivraient. Malheureusement, au sortir du trimestre de confinement, nous avons plutôt subi un redressement c'est-à-dire que nous avons dû payer les factures avec des pénalités là où nous nous attendions à des annulations d'impôts. Les impôts n'y vont pas avec le dos de la cuillère comme si

l'on était dans une situation normale ».

Tout comme Oribat, l'entreprise Kiki Deco non plus n'a pas reçu une quelconque aide de l'Etat en lien avec la crise sanitaire. « Nous n'avons pas bénéficié d'un soutien de l'Etat depuis la survenue de cette pandémie », avance la Directrice Générale, Mme Phelippot. A l'en croire, elle n'a jamais vraiment sollicité un appui financier de l'Etat dans la conduite des activités de son entreprise.

L'entreprise dans laquelle travaille Franck Gnanjué n'a pas, elle non plus, reçu les fonds mis en place par le gouvernement à la faveur de la crise sanitaire. « Nous avons renseigné le document pour pouvoir bénéficier de ces fonds mais il fallait remplir certains critères », indique-t-il. Et d'expliquer qu'il était mentionné que, pour bénéficier de ces fonds, l'entreprise devait prouver qu'elle était en difficulté et partant, qu'elle a dû mettre une partie du personnel en chômage technique. « Ça n'a pas été le cas chez nous, il n'y a pas eu de chômage technique », soutient cet expert de l'immobilier. Qui ajoute : « On a essayé de se renseigner, finalement on s'est dit qu'on ne remplissait pas les critères pour bénéficier de ces fonds ».

On le voit, les avis divergent sur les Fonds mis en place par le gouvernement pour soulager les entreprises affectées par la Covid-19.



Le ministre du Commerce, Souleymane Diarrassouba, remettant un chèque à un promoteur du secteur du Btp

A. NIADA



Jacques Mawuko Nyametso, Directeur technique



La tour de 23 étages de l'hôtel s'élève majestueusement dans le ciel du Plateau

**TOURISME, HÔTELLERIE, TRANSPORT,
RESTAURATION, COMMERCE, ÉVÉNEMENTIEL...**

LES PLUS GRANDES VICTIMES

Parmi les secteurs de l'économie nationale les plus affectés par la crise sanitaire, figurent l'hôtellerie, le tourisme, le transport, la restauration, le commerce, l'événementiel, etc.

Par N. Angan

Jacques Mawuko Nyametso, directeur technique d'une entreprise marocaine et en charge de la construction d'un hôtel 4 étoiles, lâche ceci : « *Comme la plupart des entreprises et projets en cours dans le monde, la pandémie de la Covid-19 a eu des impacts sur les travaux de construction du Noom hôtel Abidjan-Plateau. Notamment sur son délai d'exécution et le bouclage du financement* ». Ce chantier a démarré en 2013, par les fondations profondes et les travaux de gros œuvre !

Jacques Mawuko Nyametso révèle que l'hôtel devait ouvrir au deuxième trimestre 2020. Malheureusement, la survenue de la pandémie a entraîné une bonne année de retard. Il précise, cependant : « *Pendant la pandémie, il n'y a pas eu d'arrêt de travaux mais plutôt un grand ralentissement. Il faut dire que les frontières ayant été fermées, les experts qui devaient arriver n'ont pu voyager... Tout cela a eu un impact sur les délais.* »

Le directeur technique de cette société marocaine, tout comme les responsables des domaines du tourisme, de l'hôtellerie, du transport, de la restauration, du commerce ou encore de l'événementiel, expliquent que pour contourner l'obstacle dû à la pandémie, il leur a fallu adopter des mesures barrières strictes sur les chantiers et les aires professionnelles. C'est-à-dire, le port du masque, le lavage des mains, la prise de température systématique, les séances de sensibilisation des travailleurs, etc.

En outre, concernant les matériaux de construction, Jacques Mawuko Nyametso relève qu'il a fallu chercher d'autres fournisseurs. « *Les frontières chinoises et des usines également fermées en Espagne, nous avons cherché d'autres fournisseurs pour acquérir les matériaux* ». Fort heureusement, sur le plan financier, de nouvelles approches ont été également adoptées ; notamment la recherche de financements alternatifs face au relâchement des banques et autres partenaires.

D'un coût estimatif d'environ 29 milliards de FCfa, ce réceptif hôtelier est un immeuble R+23, avec sous-sol de 98 mètres de profondeur sur le boulevard lagunaire, à Abidjan. Il offrira 179 chambres et suites modernes et plus de 3000 m² de salles de conférences et de réception.

A PROPOS DU CORONAVIRUS

La maladie à coronavirus (COVID-19) : Qu'est-ce que c'est ?

Qu'est-ce qu'un « nouveau » coronavirus ?

Un nouveau coronavirus (CoV) est une nouvelle souche de coronavirus.

D'abord appelée « *nouveau coronavirus 2019* » ou « *nCoV-2019* », la maladie provoquée par le nouveau coronavirus identifiée pour la première fois à Wuhan, en Chine, a été rebaptisée « *maladie à coronavirus 2019* » (COVID-19) – « *CO* » pour corona, « *VI* » pour virus et « *D* » pour maladie en anglais.

Le virus du COVID-19 est un nouveau virus de la même famille que d'autres virus tels que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et certains types de rhumes courants.

Comment se propage le COVID-19 ?

Le virus se transmet par contact direct avec les gouttelettes respiratoires produites par une personne infectée (lorsqu'elle tousse ou éternue) et au contact de surfaces contaminées par le virus. Le virus du COVID-19 peut survivre sur les surfaces pendant plusieurs heures, mais de simples désinfectants peuvent le tuer.

Quels sont les symptômes du coronavirus ?

Les symptômes peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. Dans les cas les plus graves, l'infection peut provoquer une pneumonie ou des difficultés respiratoires. Plus rarement, la maladie peut être mortelle.

Ces symptômes sont comparables à ceux de la grippe (influenza) ou d'un rhume banal, des maladies beaucoup plus courantes que le COVID-19, d'où la nécessité de procéder à des examens afin de confirmer qu'une personne est bien atteinte du COVID-19. Dans tous les cas, il est important de se rappeler que les principales mesures de prévention restent les mêmes : il convient de se laver fréquemment les mains et d'observer une hygiène respiratoire (se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement, puis jeter le mouchoir dans une poubelle fermée). Par ailleurs, n'oubliez pas qu'il est possible de se faire vacciner contre la grippe, donc assurez-vous que votre enfant et vous êtes à jour dans vos vaccins.

Comment éviter les risques d'infection ?

Voici quatre précautions que votre famille et vous pouvez prendre pour éviter l'infection :

- Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool;
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec le pli du coude

- ou un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez
- Évitez tout contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes comparables à ceux d'un rhume ou de la grippe;
- Consultez un médecin en cas de fièvre, de toux ou de difficultés à respirer.

Dois-je porter un masque médical ?

Le port d'un masque médical est conseillé si vous présentez des symptômes respiratoires (toux ou éternuements) afin de protéger les personnes qui vous entourent. En l'absence de symptômes, il n'est pas nécessaire de porter un masque.

Si vous portez un masque, assurez-vous de l'utiliser et de l'éliminer correctement afin de garantir son efficacité et de ne pas aggraver les risques de transmission du virus.

La seule utilisation d'un masque ne suffit pas à arrêter les infections et doit être associée à d'autres mesures : se laver fréquemment les mains, se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on éternue et que l'on tousse, et éviter tout contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes comparables à ceux d'un rhume ou de la grippe (toux, éternuements et fièvre)...

Source : <https://www.unicef.org/wca/fr/coronavirus-cest-quoi>

LE SRAS

«*Le SRAS, ou Syndrome Respiratoire Aigu Sévère, est un virus de la famille des coronavirus, responsables de maladies respiratoires*», explique Bruno Canard, spécialiste des coronavirus et directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Bilan de la COVID-19 à la veille du démarrage de la campagne de vaccination le 1^{er} mars 2021

Cent vingt-trois nouveaux cas enregistrés le 28 février
Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré, le dimanche 28 février 2021, 123 nouveaux cas de Covid-19 sur 3 149 échantillons prélevés, soit 3,9 % de cas positifs, 108 guéris et zéro décès.

A la date du 28 février 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 32 754 cas confirmés dont 31 624 personnes guéries, 192 décès et 938 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 423 731.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, informe que le virus circule activement dans notre pays. Il recommande à toute la population le port de masque dans les lieux publics et les transports en commun pour stopper la transmission du virus. Il rappelle que lutter contre la COVID-19 est une responsabilité individuelle et collective.

BILAN DU FONDS COVID-19 A FIN DECEMBRE 2020

140 MILLIARDS DE FCFA MIS EN PLACE EN 2020 ET 180 MILLIARDS PRÉVUS EN 2021 DONT 110 MILLIARDS POUR LES ENTREPRISES



Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement



Salimou Bamba, Directeur général de l'Agence Côte d'Ivoire PME

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et le Ministère de la Promotion des PME;

Le Conseil des ministres a adopté une communication relative au bilan à fin décembre 2020 des fonds mis en place pour faire face à la COVID-19.

Compte tenu des contraintes budgétaires, le budget total 2020 des fonds est ressorti à **140 milliards de francs CFA effectivement mis en place soit 30 milliards pour le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), 40 milliards pour le Fonds de Soutien aux PME (FSPME), 20 milliards pour le Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (FASI) et 50 milliards pour le Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire (FSS).**

A fin décembre 2020, le montant total des concours financiers octroyés aux grandes entreprises par le FSGE s'élève à 23,579 milliards de francs CFA dont 23,017 milliards de francs CFA de prêts directs en faveur de quarante-neuf (49) entreprises et 562,5 millions de couverture de garantie de prêts bancaires à une entreprise, soit un taux d'utilisation des ressources 2020 de 78,6%.

590 PME ont bénéficié du soutien du FSPME, pour un montant total de 25,55 milliards de francs CFA, réparti comme suit :

84 subventions pour un montant de 32,6 millions de francs CFA ;

92 prêts à taux zéro pour un montant de 378,88 millions de francs CFA ;

495 prêts à taux réduit de 2,5% pour un montant de 25,138 milliards de francs CFA.

Outre les opérations de prêts directs, le FSPME a abondé le Fonds de Garantie des PME (FGPME), à hauteur de 10 milliards de francs CFA, en vue de permettre à cette structure de garantir les prêts bancaires au profit des PME. Le taux effectif d'utilisation des ressources 2020 ressort ainsi à 88,87%, hors la ligne de refinancement des structures de microfinance. Le reliquat des ressources permettra de soutenir les entreprises du secteur des TNT, impactées par la crise de la COVID-19.

77 646 acteurs du Secteur Informel issus des secteurs de l'Artisanat, du Commerce, des Loisirs, de la Restauration, des Services et du Transport ont bénéficié des subventions du FASI pour un montant total de 17,26 milliards de FCFA. Outre ces opérations générales, le FASI a dégagé un montant de 2,070 milliards de francs CFA pour répondre à certaines sollicitations spécifiques en faveur de 2 535 acteurs comprenant des tenanciers de Bars et Night-Clubs, des coopératives de femmes dans le domaine du vivrier et acteurs en situation de handicap. Au total, sur une dotation budgétaire de 20 milliards de francs CFA, un montant de 19,6 milliards de FCFA a été absorbé, soit un taux d'utilisation des ressources 2020 de 98%.

Le montant des opérations du FSS au 31 décembre 2020, comprenant notamment les transferts monétaires au profit

de 194 245 ménages vulnérables, le soutien financier à 18 909 personnes licenciées ou mises au chômage, le soutien à quatre centres d'accueil des enfants en situation de la rue dans le Grand Abidjan, la prise en charge des factures d'électricité de 1 052 749 ménages et des factures d'eau de 472 972 ménages abonnés au tarif social, sur une période de trois mois (Avril-Juin 2020), s'élève à 38,536 milliards de FCFA pour une dotation de 50 milliards de francs CFA, soit un taux d'absorption de 77,07%.

Les opérations de soutien aux entreprises et aux populations impactées par la COVID-19 se poursuivront

en 2021 au regard de la persistance de la pandémie et de la reprise épidémique. Aussi, pour la gestion 2021, les dotations budgétaires prévues au titre des différents fonds se présentent comme suit :

- Fonds de Soutien aux Entreprises (FSGE et FSPME) : 110 milliards de francs CFA ;
- Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel : 30 milliards de francs CFA ;
- Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire : 40 milliards de francs CFA.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU FONDS DE SOUTIENS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE CI (FSPME-COVID-19)

Pour bénéficier de l'appui financier du FSPME, les PME doivent remplir les critères suivants :

1	Résidence fiscale de l'entreprise : Être une entreprise avec résidence fiscale en Côte d'Ivoire.
2	Date de création : Être une entreprise ayant au moins deux (2) années d'existence avec une date de début d'activité au 1er janvier 2018 au plus tard.
3	Situation judiciaire : Les entreprises ne doivent pas avoir déposé de déclaration de cessation de paiement au 1er mars 2020.
4	Conformité fiscale et sociale : Être une entreprise qui est à jour du règlement de ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2019 ou qui bénéficie d'un moratoire du paiement de ses impôts et charges sociales négocié avec l'administration fiscale et sociale.
5	Statut de l'entreprise : Être une entreprise répondant au statut de PME tel que prévu par la loi n° 2014-140 du 24 Mars 2014. A ce titre, être une entreprise qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxe n'excédant pas un (1) milliard de FCFA au titre de l'exercice fiscal clos au 31 décembre 2019.
6	Situation financière de l'entreprise : Être une entreprise répondant au statut de PME tel que prévu par la loi n° 2014-140 du 24 Mars 2014. A ce titre, être une entreprise qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxe n'excédant pas un (1) milliard de FCFA au titre de l'exercice fiscal clos au 31 décembre 2019.
7	Engagement social : La PME bénéficiaire du soutien du FSPME devra s'engager à : <ul style="list-style-type: none"> - ne pas licencier pour motif économique sur une période de douze (12) mois à compter de la date de mise en place du prêt ; - à disposer d'un plan de réembauche des employés ayant été licenciés à cause de la crise sanitaire ; - participer aux activités de suivi et de renforcement des capacités des PME ; - ne pas distribuer de dividendes durant la première année de mise à disposition du financement.

N.B : Les attestations de régularité fiscale et CNPS ne sont pas des critères bloquants à condition que la PME accepte, via la convention de crédit, un prélèvement à la source de la totalité de ses dettes fiscales et sociales une fois sa demande acceptée par le Comité de Gestion du FSPME Covid-19.

ÉLIGIBILITÉ AU FONDS DE SOUTIEN AUX GRANDES ENTREPRISES (FSGE-COVID-19)

1. Secteurs éligibles au FSGE-COVID-19

2. Critères d'éligibilité aux prêts directs du FSGE-COVID-19

3. Engagements des bénéficiaires du FSGE-COVID-19

- l'engagement sur le maintien des effectifs de personnels permanents ;
- restrictions relatives à l'utilisation des fonds reçus ;
- restrictions de certaines décisions financières.



Certifié ISO 9001:2015



Jean-Claude KOUASSI
Directeur Général du LBTP

Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), certifié ISO 9001 Version 2015 et fort de plus de 60 ans d'expériences acquises depuis 1954 dans le Secteur du Génie Civil, de l'Industrie et de l'Energie du bâtiment a développé une expertise dans le domaine de la sécurité des infrastructures.

Cette expertise permet d'assister les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvres et les entreprises dans la construction et la maintenance de leur infrastructure. En effet, dans une société ivoirienne en développement et confrontée aux nombreux et divers problèmes de besoins :

- Disposer de données nécessaires à la réalisation des infrastructures de base (routes, bâtiments, barrages, quais...);
- Bénéficier de bâtiments et équipements économe en énergies;
- Etre rassuré de la qualité et des meilleures conditions de mise en œuvre des matériaux de construction;
- Bénéficier d'installations électriques sûres;
- Disposer de résultats d'essais et d'analyses pour l'établissement de normes conformes aux conditions locales, est une exigence impérieuse.

Le LBTP à travers ses missions d'essais, d'étude, de contrôle de qualité, d'expertise, d'économie d'énergie et de Securel pour la conformité de vos installations électriques, apporte des réponses concrètes à ces préoccupations, grâce à ces moyens techniques et modernes et à son personnel hautement qualifié. Afin de mieux répondre à vos besoins dans ce secteur très complexe, le LBTP s'est structuré en fonction de ses activités. Ainsi nous avons :

Le Département Génie Civil

Il comprend trois (03) divisions :

- La division matériaux de construction ;
- La division routes et ouvrages d'art,
- La division sols et fondations.

Le département Génie Civil a pour mission de fournir avant la construction, des données nécessaires à l'établissement des projets dans le domaine des bâtiments, des routes, des barrages, des ouvrages d'art, des infrastructures portuaires, aéroportuaires et industrielles. Pendant la construction, il intervient pour contrôler la qualité des matériaux et leur mise en œuvre en vérifiant la conformité des travaux par rapport aux prescriptions imposées et aux règles de l'art. Après la construction, le département Génie Civil intervient pour analyser le comportement des ouvrages au cours de leur vie en vue de détecter d'éventuelles anomalies et apporter des solutions appropriées.

Le Département Contrôle Industriel et Energétique

Le LBTP est spécialisé dans la sécurité et l'optimisation des méthodes d'exploitation des systèmes électriques.

Le développement économique et la protection de l'environnement

obligent toujours à une gestion plus rigoureuse de l'énergie utilisée. Pour mener à bien cette mission, le Département Contrôle Industriel et Energétique est composée de deux (02) divisions :

- La division économie d'énergie
- La division Contrôle Industriel.

Le Département Recherche Formation et Qualité

Il a pour mission la formation et la vulgarisation du savoir-faire technique acquis au cours des longues années d'expérience du LBTP.

Ce département est chargé de l'exécution de tous les essais de laboratoire. Il apporte son aide aux producteurs de matériaux de construction pour l'amélioration technique de leurs produits et participe ainsi à la lutte contre la pauvreté par le développement de nouveaux matériaux bon marché.

Le département recherche formation qualité est composé de trois (3) divisions

- La division recherche Appliquée et Formation ;
- La division Qualité ;
- La division Laboratoire

Le Département Securel

L'énergie électrique, bien qu'utile à l'homme à plusieurs niveaux, présente des dangers pour ce dernier. Dans le souci de minimiser ces dangers l'Etat a, par le décret n°81-388 du 10 juin 1981, mandaté le LBTP de faire le contrôle de conformité des installations électriques intérieures avant leur première mise sous tension.

Le département Securel pour remplir cette mission comprend deux (2) divisions :

- La division Securel Abidjan ;
- La division Securel intérieur.

Pour atteindre ses missions le LBTP s'appuie sur trois piliers

- Une organisation efficiente,
- Un personnel ayant une grande expertise,
- Du matériel à la pointe de la technologie.

Quelques projets que le LBTP a accompagnés :

- Les joyaux architecturaux de Yamoussoukro dont la Basilique Notre Dame de la Paix, l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INPHB), l'Hôtel Président ;
- Plusieurs ponts dont Henri Konan Bédié, de Gaulle, Félix Houphouët Boigny ;
- Les autoroutes Abidjan-Yamoussoukro et Abidjan-Grand Bassam ;

Plusieurs routes sur toute l'étendue du territoire ivoirien ;

- L'Aéroport d'Abidjan ;
- Le Port Autonome d'Abidjan(PAA) ;
- Le barrage de Soubré

Quelques projets que le LBTP a accompagnés à l'international :

- Le pont St Vicente de Guinée Bissau ;
- La corniche de Dakar ;
- Le Stade de Malabo ;
- L'Hôtel Hilton de Bata.



Rue Clément Ader Zone 4A - 04 BP 3 Abidjan 04 - RC1
Tél. : (+225) 27 21 212 300 / 27 21 212 301
Fax : (+225) 27 21 253 671 - E-mail : lbtp@aviso.ci / info@lbtp.org
Facebook : lbtp Côte d'Ivoire - www.lbtp.org

LA GALÈRE DES ENTREPRISES DU SECTEUR DU BTP

Selon une étude restituée le 19 juin dernier, le secteur du Bâtiment et des Travaux publics (BTP) est l'un des plus sinistrés, dont au moins 97% des Pme sont fortement touchées par la crise sanitaire.

par Zéphirin Gohia



Construction de la voie du Train Urbain d'Abidjan. Photo DR



Yopougon Maroc et Ananeraie : Voiries et assainissement dans la commune. Photo DR

Un rapport sur les TPE et PME ivoiriennes produit par l'Agence Côte d'Ivoire Pme, avec le soutien de l'ONU-Femmes, montre que l'ensemble des entreprises du secteur du Bâtiment et des Travaux publics (BTP) a subi de plein fouet la crise liée à la pandémie à coronavirus (Covid-19). « *L'impact de la crise sanitaire est réel sur nos entreprises et activités* », affirment en chœur des opérateurs que nous avons rencontrés, plusieurs mois après, afin de voir si les entreprises concernées, des PME pour la plupart, ont pu échapper à cette situation « *peu enviable* » dans laquelle ces opérateurs se trouvaient depuis le début de la crise sanitaire. Hélas, leur situation n'a pas beaucoup évolué, tant ils connaissent la galère. « *Notre chiffre d'affaires a été réduit de moitié parce que la plupart de nos clients et partenaires sont rentrés. Les chantiers se sont arrêtés* », déplore Ullrich Koffi, gérant du Groupe ARCA spécialisé dans les travaux d'étanchéité et de second œuvre. « *On a dû réduire notre personnel fixe de moitié parce que depuis l'avènement de la crise sanitaire, il y a très peu de chantiers à exécuter. Avant la Covid-19, nous travaillions avec 15 techniciens mais, aujourd'hui, nous n'en avons gardé que 7. Imaginez-vous combien d'ouvriers sont au chômage si un technicien travaille avec une vingtaine d'ouvriers* », a souligné le gérant du Groupe ARCA.

Au niveau de la commune de Yopougon, si l'effet de la Covid-19 n'est pas direct sur les travaux engagés par la municipalité, selon le directeur des services techniques, Yéo Adama, force est de reconnaître que cette crise a de façon négative impacté les prévisions. En effet, la portée de la crise sur le programme triennal 2020, 2021 et 2022 est assez visible. Des réalisations prévues pour s'achever au bout de 3 à 4 mois, par exemple, ont connu des retards pour cause de crise sanitaire. Sans compter les pertes enregistrées au niveau des recettes municipales. « *Depuis l'avènement de la crise, l'État a dû prendre des mesures pour soutenir les commerçants, les opérateurs économiques, etc. Cela a joué sur notre budget en amenant le Trésor à revoir ses différentes programmations. C'est la principale raison pour laquelle nous n'avons pas pu finir nos projets* », a laissé entendre Yéo Adama.

La conséquence de cette crise est aussi perceptible au niveau du coût des matériaux. Le ralentissement de l'activité économique a entraîné une certaine inflation des prix des matériaux, puisqu'importés pour la majeure partie. Sans oublier que des unités de production des matériaux ont aussi été astreintes aux mesures. Ces sociétés ont été obligées de réduire leurs effectifs ; d'où une réduction de la production. « *Nous avons signé un*

contrat avec un client à partir d'une facture proforma avec un plâtre facturé à 5000 FCFA. Mais au moment de l'exécution de ce marché, le prix du plâtre est monté jusqu'à 8000 FCFA pratiquement 90%. Ce marché étant déjà sinistré, le client ne veut pas en rajouter ; ce qui nous fait subir des pertes énormes », raconte le gérant du Groupe ARCA, dépité de cette situation peu reluisante. Et de poursuivre : « Nous avons une commande de livraison de géotextiles à Korhogo pour la réhabilitation d'un barrage. Sur une commande de 8000 m², nous avons pu livrer que 5000 m² et jusqu'ici, nous n'avons pas encore pu livrer la différence ».

Retard dans le paiement des factures

Malgré la "sécheresse" qu'impose la Covid-19 au secteur, les rares projets exécutés par les acteurs ne sont pas chiffrés comme il se doit. De plus, le rythme de paiement des factures n'est pas fait pour arranger les choses. « Les clients accusent un retard dans le paiement des travaux exécutés quand cela n'est pas échelonné. C'est un fait qui nous pénalise forcément parce qu'on est obligé de prendre la charge des besoins des travaux. Avant, le délai était respecté. On n'avait pas besoin de puiser dans notre épargne pour payer la masse salariale ainsi que les besoins pour la réalisation d'un projet quelconque », rappelle le gérant du Groupe ARCA. Ses dires sont corroborés par le directeur des services techniques de la mairie de Yopougon. « Les factures des entreprises qui travaillent avec nous ont toujours été payées. Mais 2020 a été difficile pour nous. Nous n'avons donc pas pu payer la totalité des travaux réalisés par les entreprises. Nous avons reporté le paiement de certaines factures à 2021 parce que le budget des entreprises qui ont fini leurs projets n'a pas pu être bouclé », explique le directeur technique, qui espère pouvoir éponger cette dette, cette année.

L'inexistence de projet et le manque d'appui financier

L'un des gros problèmes des entreprises du secteur, dans ce contexte rendu difficile par la crise sanitaire, reste l'impossibilité d'accès aux financements pour un grand nombre d'acteurs, du moins la plupart. De fait, les établissements financiers n'ont d'oreille que pour les multinationales du secteur du BTP, au mépris des

PME locales. Même l'appui étatique, annoncé en grande pompe, sonne comme un leurre tant les conditions d'accès au dispositif sont sélectives et contraignantes. « Les PME sollicitent l'appui financier de l'État. Des structures en ont, certes, bénéficié mais nous souhaitons que cet appui étatique s'étende à un plus grand nombre », a lancé Paul Koffi, gérant de Mouahet BTP. Pour l'opérateur économique, l'aide de l'État concernant les impôts, l'eau et l'électricité n'en était pas une. « L'État n'a que contribué à différer le paiement des différentes factures. Bien au contraire, cela accentue la pression à terme, car ces factures n'ont pas été annulées. Il fallait donc les payer par la suite et c'est ce que nous avons fait », a laissé entendre M. Koffi.



Construction du drain de Yopougon, canal d'évacuation d'eaux usées et pluviales au carrefour Kilo à Lokoua

Des chantiers en cours d'exécution, malgré tout...

Au regard de ce sombre tableau, on pourrait penser que le secteur du BTP est à l'arrêt. Mais non ! Un grand nombre de projets a peut-être été retardé mais reste en cours d'exécution. Dans la commune d'Abobo, en plus de la construction des châteaux d'eau dans le cadre du Programme de conversion de la dette (PCD) entre l'Espagne et la Côte d'Ivoire, plusieurs autres projets seront bientôt livrés à leurs bénéficiaires. Il s'agit, selon M. Allou, directeur des services techniques de la mairie d'Abobo, du marché de Sagbé (quartier Derrière-Rails), des écoles primaires Assamoi Christophe et d'Abobo-Baoulé (au carrefour Angré), des groupes scolaires Gendarmerie, Houphouët-Boigny. Et dans le cadre de la voirie, le bitumage du tronçon allant du marché de nuit au village Alôkôzrô (Avocatier).

D'autres projets sont inscrits au programme triennal 2020-2021-2022 dans le cadre du Programme à impact rapide (PI2R) initié par le Président de la République. Ces projets touchent plusieurs domaines tels le sport, l'éducation, la voirie, la santé, selon les besoins des populations et la capacité de financement de la mairie. A cet effet, la mairie de Yopougon a décidé de construire des « marchés dédiés » afin de permettre aux commerçants de continuer leurs activités dans de bonnes conditions. «*Ce sont des marchés qui sont dédiés à l'artisanat, à la vente de mèches et produits dérivés, de la viande de porc et de poisson, et à la vente de produits manufacturés*», a détaillé le directeur technique de la commune. Bien qu'ayant accusé un retard important dû à la pandémie, les nouveaux marchés des quartiers SIDECI-LEM, Maroc et d'Andokoi seront mis à la disposition des commerçants dans «*deux semaines ; au plus* », selon Silué Lanzéni, chef de chantier.

Quant à la ville de Bingerville, l'ancienne capitale, elle attend la livraison, très bientôt, de plusieurs réalisations. Ce sont, entre autres, une école de 6 classes et un centre de santé à Akouai-Santai, la clôture de l'école primaire Agriculture, celle du village d'Ana ainsi que celle de la PMI, la construction d'une aire de jeu d'environ 1020 m². «*Les projets prévus pour 2020 n'ont finalement démarré qu'en fin de l'année dernière à cause de la Covid-19* », a déclaré Kouassi K. Pascal, directeur des services techniques de la mairie de Bingerville.

Pour l'entreprise Mouahet BTP, la liste des chantiers en cours d'exécution par ses services est longue. Il s'agit, selon M. Koffi, notamment de la construction de la caserne des pompiers civils à Minignan, d'écoles primaires dans la région du Bafing, d'une maternité dans le Tonpki, d'un collège dans le Guémon, etc.

Z. Gohia



Yopougon Ananeraie-Coopec : Chantier du Marché des tresses et coiffures également dédié à l'horlogerie et à la lunetterie. Photo DR

Exécution des marchés

La digitalisation n'apporte pas grand-chose au secteur du BTP

Dans la recherche de solutions face à la crise sanitaire et ses effets handicapants, les entreprises, quelle que soit l'activité, ont eu recours à la digitalisation de tout ou partie de leurs services. Ainsi, cette crise sanitaire a amené la plupart des entreprises à se réinventer pour survivre et relancer durablement leurs activités. Elles ont eu recours à des instruments novateurs pour la plupart, dont le télétravail qui se pratique avec le strict minimum en termes d'équipement (un ordinateur et une connexion internet). Cependant, il faut convenir que tout le monde ne peut pas

digitaliser ses services encore moins l'étendre à tous services.

Le secteur du BTP fait partie de cette catégorie dont l'activité mobilise des moyens généraux colossaux. «*On peut sans doute décrocher un marché par le moyen du télétravail mais son exécution est tout autre chose. Je ne vous aurai rien appris en vous disant que le BTP est un secteur de terrain. On a besoin d'être physiquement présent pour pouvoir construire un bâtiment, par exemple*», témoigne Kodjola Henri, chef travaux chez CECO BTP.

Z. Gohia

ACCÈS EN EAU POTABLE**VERS UNE SUFFISANCE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN**

La volonté du gouvernement de renforcer l'accès des populations à l'eau potable s'est traduite par une série de constructions de châteaux d'eau dans le district d'Abidjan.

Par Zéphirin Gohia

Depuis une dizaine d'années, les efforts du gouvernement, soutenu par ses partenaires, ont permis de satisfaire 85% des ménages dans le district d'Abidjan. La satisfaction des autres 15% est un combat en passe d'être gagné sous peu, au regard des travaux titanesques en cours d'exécution et ceux en voie de démarrage au bénéfice de certaines localités. Il s'agit des quartiers d'Abobo, de Biabou, d'Abobo Belle-ville, Abobo-Baoulé, de Cocody Angré CHU, Bessikoi, d'Anyama-Débarcadère, Akandjè, de Koffakoi, d'Abatta, de Djôrôgôbité, Bingerville et Brofodoumé. Le Programme de conversion de la dette (PCD) signé entre l'Espagne et l'État de Côte d'Ivoire, le 6 octobre 2017, a permis au gouvernement ivoirien d'entreprendre des travaux d'envergure en vue d'améliorer la desserte en eau potable à l'intérieur du pays mais aussi et surtout dans la capitale économique.

Ainsi, en plus des installations déjà existantes, la commune d'Abobo a bénéficié de trois châteaux d'eau. Le tout premier château a été réalisé à d'Abobo-Avocater. D'une capacité de 5.000 m³ d'eau, le deuxième château d'eau d'Abobo Avocater, activement en construction, permettra de desservir près de la moitié de la population de cette commune, soit environ 500.000 personnes. Pour une durée de 16 mois, selon l'agenda contractuel, le projet d'un coût global de 5,250 milliards de francs CFA durera un peu moins de 2 ans. Initialement prévu pour être livré en juin 2021 (soit 18 mois après son démarrage), selon la nouvelle prévision de Franzzeti Côte d'Ivoire, entreprise en charge de sa réalisation, l'ouvrage sera mis à la disposition des populations en octobre prochain ou en fin d'année au plus tard, selon Adama Doumbia, chef chantier.

À Biabou, sur la route d'Alépé (dans la même commune d'Abobo), deux autres châteaux inscrits au titre du Programme d'urgence de l'État de Côte d'Ivoire, sont

à leur phase de finition. Il s'agit premièrement de hisser la cuve du premier château d'eau de la localité, jusque-là au sol, à l'aide de vérins hydrauliques et fixée simultanément avec la coupole. Comme son jumeau, le second château de 4000 tonnes aura une capacité de 5000 m³ pour une hauteur de 35 mètres. Chacune des deux structures a un coût d'environ 5,3 milliards de francs CFA.

Alimentés à partir de la station d'eau de la rivière la Mé, ces deux châteaux traiteront près de 240.000 m³ d'eau potable par jour. De plus, ladite commune bénéficiera du renouvellement, de l'extension du réseau et de branchements d'un montant de 8,580 milliards pour une durée de 18 mois. Aussi, faut-il noter que la réhabilitation de l'ancien château d'eau d'une capacité de 5.000 m³ durera 6 mois pour 785 millions de francs CFA. Par ailleurs, sur ce projet en phase de finition, les équipes travaillent à rendre opérationnel le site. Il s'agit notamment des travaux d'étanchéité à l'intérieur du dispositif, de la pose de divers canaux, de la réalisation de logements pour les exploitants et la construction de voies bitumées sur le site, avant la livraison de ces ouvrages. Lors du lancement des travaux concernant le hissage du château de Biabou, le 7 octobre 2020, le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, s'était félicité de ce qu'avec l'entrée en production de cette station d'une capacité de 240 mille m³ par jour, ce sont 5 millions de personnes qui seront desservies en eau potable. Selon le ministre Laurent Tchagba, ces châteaux, une fois en activité, porteront la capacité de production sur Abidjan à près d'un million de m³ par jour.

Chargé du contrôle de ces travaux, l'Office national de l'eau potable (ONEP), avait, à l'occasion, partagé le satisfecit du ministre. « Avec cet ouvrage, la desserte de la zone d'Abidjan est sécurisée jusqu'en 2035 au moins », avait indiqué Berté Ibrahim, Directeur Général de l'ONEP. L'entreprise PFO Africa, en charge de l'exécution de ces projets, sous-traite avec Franzetti Côte d'Ivoire. A noter que la construction du château de la commune de Cocody démarrera, très bientôt, après la livraison de celui d'Abobo-Avocatier, nous a confié Adama Doumbia, chef de chantier.

A la satisfaction des populations

En attendant le grand jour, celui de la mise en service des nouveaux châteaux d'Abobo qui sonnera la fin de leur calvaire, les riverains s'émerveillent devant chacune des imposantes architectures de fer à béton qui surplangent toute la zone de construction. « C'est pour nous une grande joie seulement à l'idée de ce que très bientôt le problème d'adduction en eau potable ne sera qu'un douloureux passé », s'est exclamé Prince Roméo Kouassi, riverain. « Il est impossible d'avoir de l'eau chez soi à un certain moment de la journée. Nous restons alors très tard la nuit afin de pouvoir puiser l'eau, sinon nous allons à une certaine distance. Nous espérons que ces châteaux vont mettre fin à cette situation », a laissé entendre Gisèle Coulibaly rencontrée à Biabou.

Effets Covid-19

Bien qu'imposants avec une solidité à toute épreuve, la pandémie a eu quelque peu raison des projets de construction des châteaux en cours d'exécution. Les châteaux ont subi les conséquences de la crise sanitaire. Et ce n'est pas Adama Doumbia, chef de chantier (le projet de construction du château d'Abobo-Avocatier) chez Franzetti Africa, qui dira le contraire. « Nous avons été fortement impactés par la crise sanitaire », a-t-il souligné. Notamment le confinement du Grand Abidjan qui a empêché les ouvriers d'être en nombre nécessaire afin de respecter le calendrier préétabli par le projet ; la réduction des effectifs sur un chantier en guise de respect des mesures barrières est très handicapante. Dans notre cas, cela a entraîné un retard incontestable dans le délai de livraison. « Le délai contractuel est de 16 mois. Nous avons commencé en mars 2020, mais avec la crise sanitaire, nous irons au moins en octobre prochain sinon à la fin de cette année au plus tard », a déploré M. Doumbia. Et d'ajouter, « pour ce projet, nous avons besoin d'une tuyauterie adaptée en provenance de la Chine et de pays européens. Avec la crise, il devenait de plus en plus difficile de nous approvisionner en ces matériaux. Ce qui a contribué à retarder le projet », regrette-t-il.



Source : ONEP

INTERVIEW

Rosalie Logon, Directeur général d'Atlantique Assurances Côte d'Ivoire

LA COVID-19 A GÉNÉRÉ UN SENTIMENT D'INCERTITUDE FACE À L'AVENIR ET UN BESOIN DE COUVERTURE ASSURANTIELLE

La perception de la crise sanitaire et la stratégie de riposte par le secteur des assurances sont les sujets abordés dans cet entretien accordé par la dirigeante de l'une des sociétés ivoiriennes.

Par Paulin N. Zobo

Comment ressentez-vous la crise sanitaire depuis 2020 et quelles dispositions avez-vous prises en interne pour y faire face et protéger votre entreprise ?

Dès l'annonce du premier cas de la Covid-19 (en mars) dans le pays, les autorités ont pris un ensemble de mesures préventives pour limiter la propagation du virus sur le territoire. Au nombre de ces mesures, figurent le confinement, la fermeture des frontières terrestres et aériennes, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, la fermeture des écoles, des boîtes de nuit, des cinémas, des lieux de spectacle, l'instauration d'un couvre-feu et l'isolement du Grand Abidjan. En plus, il y a eu le port de masques, le lavage des mains, la distanciation sociale. Ces dispositions ont été largement communiquées aux populations.

A Atlantique Assurances, nous avons institué comme priorité la protection de notre personnel et de nos clients. A l'instar de la maison mère, le Groupe Banque Centrale Populaire (BCP), l'ensemble des filiales en Afrique subsaharienne a pris des mesures strictes destinées à limiter la propagation de la pandémie. Ces mesures portaient, entre autres, sur le renforcement des dispositifs d'hygiène et de sécurité incitant à la distanciation sociale, le port du masque, le lavage des mains et l'utilisation du gel hydroalcoolique au sein de nos locaux (siège et réseau d'agences).

Du point de vue économique, les impacts du repli des activités, lié à la crise sanitaire, ne se sont pas faits attendre en Côte d'Ivoire comme partout ailleurs dans le monde. Les estimations relatives à la croissance du PIB

ivoirien ont été revues à la baisse de 7% à 1,8 % par la Banque mondiale. Ce ralentissement économique a fortement impacté le secteur des assurances, nous forçant à réajuster nos ambitions pour l'année 2020. Néanmoins, les dispositions techniques et mesures déjà en vigueur au sein de l'entreprise dans le cadre de la gestion des risques ont permis de respecter tous les engagements pris envers nos assurés et de contenir les conséquences de la crise sur le portefeuille existant.

En outre, pour garantir une prise en charge encore plus efficiente de nos assurés, Atlantique Assurances Côte d'Ivoire a lancé en interne un certain nombre de projets en vue d'accélérer la transformation digitale de la compagnie. Ces projets visent à améliorer le parcours client et la qualité de service accompagnant au mieux notre clientèle dans ces moments difficiles.

Quelles stratégies avez-vous déployées pour répondre aux défis soulevés par la pandémie et soutenir votre clientèle ?

Dès les premières heures de la crise, le Groupe BCP a initié à travers sa holding Atlantic Business International, un Comité pour piloter la gestion de la crise liée à cette pandémie au niveau des filiales en Afrique Subsaharienne. Dans ce cadre, Atlantique Assurances a mis en place une cellule de crise décisionnelle dont le but est la sensibilisation et la protection pour mieux préserver les employés et les clients.

De plus, pour corroborer son engagement en faveur des populations, le Groupe BCP a décaissé une enveloppe globale de 750 millions de FCFA comme contribution à la lutte contre la COVID-19 aux côtés des Etats dans ses territoires de présence ; à savoir, l'ensemble des pays de la zone UEMOA et la République de Guinée dont 200 millions pour la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, nous avons adopté un plan de continuité des activités incluant la mise en télétravail d'une partie de nos effectifs et une permanence rotative du personnel. Cette réorganisation du travail a permis d'assurer l'excellence opérationnelle et le respect des engagements pris vis-à-vis des clients tout en veillant à l'application des mesures sanitaires.

De plus, un accent a été mis sur la digitalisation de plusieurs processus internes et des parcours clients. La compagnie a mis en place un dispositif d'incitation au « *réflexe digital* » et aux canaux alternatifs via des sms push, l'affichage en interne et le Centre de Relations Clients pour maintenir le contact avec ses clients, être à leur écoute et répondre au mieux à leurs besoins. Ces canaux de communication dédiés à l'information et à l'orientation des clients privilégient pour la plupart les solutions digitales, l'assistance à distance et bien d'autres actions afin d'optimiser l'expérience client. Atlantique Assurances Côte d'Ivoire entend bien continuer dans cette dynamique, même après la crise.

Les besoins de vos clients se sont-ils accrus à cause de la crise sanitaire ? Si oui, dans quelle proportion ?

La crise sanitaire liée à la Covid-19 du fait de son caractère imprévisible et de ses impacts importants a généré un sentiment d'incertitude par rapport à l'avenir et un besoin de couverture assurantielle. Cette situation exceptionnelle a fait émerger de nouveaux besoins chez nos clients, d'abord en termes de couverture, puis de proximité et de gestion de la relation. Il est difficile, à ce stade, d'indiquer dans quelle proportion ces attentes ont évolué. Néanmoins, il convient de noter que non seulement les besoins de nos clients se sont accrus, mais, ils ont surtout muté avec des demandes de couverture de plus en plus spécifiques, impliquant plus d'innovation de notre part.

En mettant en place de nouveaux canaux de communication et des parcours clients permettant de préserver notre proximité avec la clientèle depuis l'avènement de la pandémie, nous avons réussi, à chaque fois que la situation s'est présentée, à accompagner nos clients dans la définition précise de leurs besoins et à apporter des réponses adéquates, le plus souvent via des formules entièrement personnalisées et adaptées à leur contexte spécifique.

Nous veillons continuellement à garantir la satisfaction de nos clients par des solutions adaptées à leurs besoins, malgré le contexte de crise. Les besoins des clients sont régulièrement pris en compte dans le cadre de la transformation des offres par l'innovation. S'agissant des relations, les feedbacks des clients permettent régulièrement d'alimenter la refonte des parcours client et du service après-vente, avec notamment la mise en place d'options de souscription et de paiement des indemnités en ligne.

Quelle est la nature de l'accompagnement demandé par les entreprises ?

Les types d'accompagnement demandés varient d'une entreprise à l'autre selon son contexte spécifique, sa taille, son niveau de maturité, le secteur d'activité, l'ampleur de l'impact de la crise sanitaire... Quand certains clients sollicitent une offre d'assurance spéciale « *Covid-19* », d'autres réclament la réduction du coût de la prime d'assurance sur les polices en cours, d'autres encore demandent que tous les services soient digitalisés pour éviter de se rendre en agence.

Le plus important pour Atlantique Assurances, c'est de faire en sorte de toujours apporter une réponse adaptée quel que soit le besoin du client, dans le strict respect du Code des assurances. Nous sommes présentement à pieds d'œuvre pour achever le projet de digitalisation de nos offres et services afin d'alléger le parcours client pour le rendre plus court, plus accessible (24 heures/24 et 7 jours/7) et plus sécurisé afin de limiter les risques d'exposition à la COVID-19.



... nous avons lancé depuis décembre 2020, une offre d'assurance caution nommée « Atlantique caution », (...) dans le but de garantir leurs obligations”



Avez-vous mis en place de nouveaux produits adaptés à la situation actuelle ?

Atlantique Assurances fait en sorte d'accompagner au mieux ses clients en leur fournissant les couvertures requises pour faire face aux impacts de la Covid-19 sur leurs activités. Un des plus gros impacts de la crise étant la vulnérabilité des entreprises aux difficultés liées aux flux de trésorerie du fait du ralentissement/gel de certains projets, notamment dans le domaine du BTP. En effet, depuis le début de la crise sanitaire, les trésoreries des sociétés et entreprises du marché local ont été sérieusement mises à mal, contraignant malheureusement celles qui peinent à maintenir un niveau de rentabilité à fermer.

Afin de répondre aux sollicitations des entreprises, nous avons lancé, depuis décembre 2020, une offre d'assurance caution nommée « *Atlantique caution* » ; c'est un financement dédié aux particuliers et aux entreprises dans le but de garantir leurs obligations.

En plus de ce produit phare, d'autres offres et couvertures sont également proposées, avec l'aide de nos experts, selon les besoins spécifiques des clients.

Quelles sont les perspectives de votre secteur d'activité au regard de la crise mondiale ?

La crise sanitaire liée à la Covid-19 va fortement impacter le secteur des assurances, comme c'est le cas pour tous les autres secteurs d'activités. Tandis que les impacts définitifs de la crise sur le secteur restent à définir, nous pouvons déjà anticiper trois changements majeurs :

La professionnalisation du secteur et le renforcement de la résilience. Certaines compagnies d'assurance ont subi de plein fouet les impacts de la crise sanitaire en raison de dispositions contractuelles défaillantes. Cette situation a conduit le secteur à se remettre en cause, notamment

eu égard aux engagements pris et aux conditions offertes dans le cadre des contrats d'assurance et a conduit à plus de rigueur dans ce domaine. Par ailleurs, l'adaptation aux restrictions posées par la crise a souvent nécessité une refonte organisationnelle, avec l'adoption, lorsque ce n'était pas le cas, de plans de continuité des activités, de cellules de gestion de crise... De bonnes pratiques qui contribueront à améliorer l'excellence opérationnelle des compagnies, à condition de les pérenniser.

Quel est le deuxième changement ?

Il s'agit de **l'innovation et de la digitalisation des offres et services d'assurance**. La pandémie de COVID-19 ayant déclenché un élan vers la numérisation, beaucoup de compagnies qui ne l'avaient pas anticipée ont accéléré la digitalisation de leurs parcours clients et de leurs processus pour répondre aux besoins des clients dans un contexte d'interactions limitées. De plus, elle a conduit à des réflexions concernant la création d'offres innovantes pouvant répondre aux nouveaux besoins qui ne cessent d'émerger à la faveur de la crise. Nous constatons que cette tendance va se poursuivre, favorisant ainsi la transformation digitale du secteur, ainsi que de nouveaux enjeux autour des questions de gestion et de protection des données, de big data... dont les assureurs doivent prendre la mesure ; dès maintenant.

Enfin, le troisième changement porte sur **le développement du secteur des assurances**. La crise sanitaire a entraîné une prise de conscience généralisée quant à l'importance de la couverture d'assurance. Si les assureurs sont capables de se démarquer durablement et d'innover pour apporter des réponses adaptées aux besoins des clients, cette situation pourrait conduire à l'amélioration de la pénétration de l'assurance et au développement du secteur.



CONSEIL D'EXPERT

Lamine Koné,

Vice-président du Groupement Ivoirien du
Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP)

APRÈS LES FONDS DE SOUTIEN, NOUS VOULONS, AUJOURD'HUI, UN PLAN DE RELANCE DES ACTIVITÉS

Le secteur du Btp a bouclé l'année 2020 à 4,1% du PIB contre une prévision de 7,4%. C'est dire combien la Covid-19 a désorganisé les activités. Le vice-président du Gibtp présente la situation et dégage les perspectives.

Par Paulin N. Zobo et Elvis Kodjo

Monsieur le vice-président, alors que le secteur du BTP connaissait une forte croissance depuis bientôt une décennie, la crise sanitaire mondiale due au Coronavirus (Covid-19) a provoqué pendant le premier semestre 2020 un ralentissement des activités. Avez-vous mesuré l'impact de cette maladie sur votre secteur d'activité.

Le secteur du Bâtiment et des Travaux publics (Btp) qui représente un indicateur économique incontournable, connaît aujourd'hui d'énormes difficultés. Nos entreprises sont, en effet, confrontées à des tensions de trésorerie qui empêchent nombre d'entre elles d'honorer leurs engagements.

Par ailleurs, les prévisions annonçaient 7,4% de contribution au PIB à fin 2020 pour notre secteur, mais c'était sans compter avec les conséquences économiques de la Covid-19 notamment le confinement qui en est résulté au premier semestre 2020. Ce qui nous a contraint à boucler l'année à 4.1% du PIB.

C'est l'occasion pour nous de saluer les efforts du Gouvernement de soutenir les entreprises à travers le Fonds de soutien et autres mesures d'allègement fiscal. Ceci a permis de sauver des millions d'emplois en cette période difficile.

Nous souhaitons, à présent, un plan de relance des activités pour permettre aux entreprises de notre secteur de renouer avec la croissance.

Contrairement à d'autres secteurs de l'économie ivoirienne, le BTP n'a, semble-t-il, pas trop souffert de la pandémie puisque nombre de vos chantiers ont été poursuivis surtout à l'intérieur du pays. Dans le domaine de l'immobilier, précisément, plusieurs bâtiments sont sortis de terre.

Nos entreprises ont mis en place des plans de continuité de leurs activités en renforçant les mesures de sécurité et conditions d'hygiène et d'intervention sur les sites afin d'empêcher la propagation du virus ; donc pour préserver la santé des salariés.

La crise sanitaire a, en outre, accéléré le processus de digitalisation de notre secteur. Selon les dernières statistiques produites par le GIBTP, plus de 62% des professionnels de notre secteur interrogés déclarent utiliser les solutions digitales depuis le début de la crise actuelle. Toutefois, il faut observer que la désorganisation du secteur (problèmes de disponibilité des interlocuteurs, difficultés d'approvisionnement chez les fournisseurs) a fortement impacté les délais de livraisons des ouvrages et chantiers. Il convient d'ajouter à cela les coûts supplémentaires en termes d'investissement dans les solutions digitales mises en œuvre à cause de la pandémie.

Nous profitons pour traduire nos profonds remerciements au ministère de la Sécurité et de la Protection civile qui nous a facilité l'accès aux laissez-passer afin que nos entreprises poursuivent leurs activités à l'intérieur du pays quand Abidjan était confinée. Nos remerciements vont également au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique qui s'est fortement impliqué dans l'élaboration et la diffusion des guides sanitaires pour les entreprises.

M. Lamine KONE, en tant que chef d'entreprises, Administrateur d'une Entreprise spécialisée dans le Bâtiment et Directeur Général de MCT CARRIER, leader dans le domaine de la climatisation, quel a été l'impact au niveau des emplois dans vos structures respectives ?

Il faut dire que ces dernières années, avant la Covid-19, tous les signaux semblaient au vert pour l'emploi dans le BTP.

Le BTP se positionnait même avec 10,9% au troisième rang des secteurs pourvoyeurs d'emplois, après le commerce (31%) et l'industrie manufacturière (15%) représentant 33 861 emplois en 2019. Huit emplois sur 10 sont stables dans notre secteur.

Cependant, la crise de la Covid-19 a enrayé cette dynamique entraînant une réduction des emplois (licenciements, chômage technique). Selon les dernières statistiques de l'INS, notre secteur a enregistré un léger recul de (-7,82%) -2 182 emplois perdus.

Pour ce qui concerne mes sociétés, nous avons malgré la crise, stabilisé nos effectifs et n'avons procédé à aucun licenciement.

Comment appréhendez-vous la seconde vague de la Covid-19 annoncée et qui fait déjà trembler le monde ? Quelles leçons pouvez-vous retenir tant positives que négatives en termes d'organisation de l'entreprise et de manière de tenir les chantiers ?

C'est avec beaucoup de regrets que nous faisons le constat du relâchement généralisé de l'application des mesures barrières par nos populations face à la Covid-19. Il est clair que la première vague a fragilisé le tissu économique. Mais si nous ne nous remettons pas en question et ne définissons pas des plans d'urgence et de relance concret, je crains que la seconde vague accentue les difficultés de nos entreprises déjà fortement éprouvées.

En tout état de cause, nous avons, en tant que chefs d'entreprise, créé au sein de nos entreprises respectives de « référents COVID » pour pérenniser notre travail de sensibilisation auprès des collaborateurs en privilégiant au maximum :

- Le télétravail pour toutes les activités qui le permettent notamment les fonctions supports ;
- La vérification de l'état de santé des salariés via un questionnaire de santé ;

Cette nouvelle crise n'est-elle pas de nature à faire effondrer l'édifice Btp ?

Globalement, la situation actuelle liée à la pandémie alimente un climat de stress et d'incertitude chez toutes les entreprises quelle que soit leur taille, ce qui rend hasardeux les pronostics. Il est donc difficile de parler d'un retour rapide à la normale de nos carnets de commandes.

Je ne pense pas que cette crise puisse faire effondrer l'édifice BTP car plusieurs leviers peuvent être actionnés afin de soutenir les entreprises. On pourrait, par exemple, mettre en place des mesures souples qui puissent différer l'impact des charges fiscales sur nos entreprises afin de préserver autant que possible leur trésorerie. L'administration publique devrait se saisir des enseignements de la crise pour faire évoluer ses pratiques et procédures de paiement des factures. Il est plus que nécessaire que les pouvoirs publics et nos partenaires financiers notamment les banques puissent nous accompagner afin de relancer la machine. Nos petites entreprises font face à une tension de trésorerie, malgré le plan de sauvegarde du Gouvernement (FSGE et FSPME).

Comment appréciez-vous l'appui de l'Etat aux entreprises dans le cadre du Plan de relance post-Covid, même si la pandémie n'est pas encore finie ?

Le gouvernement ivoirien a pris des mesures d'urgence visant à soutenir les entreprises. Des entreprises du secteur du BTP en ont bénéficié dans le cadre des mesures d'accompagnement via le Fonds de soutien aux grandes entreprises (FSGE) et le Fonds de soutien aux Petites et moyennes entreprises (FSPME) de taille intermédiaire. Cependant, nous déplorons la lenteur et la lourdeur dans l'opérationnalisation du dispositif. En effet, nous constatons hélas et avec beaucoup de regrets qu'à cette date moins de 30% des ressources ont été distribués, huit mois après l'opérationnalisation du FSGE.

Par ailleurs, les mesures fiscales prises par l'Etat ont été malheureusement, en notre sens, de très courte durée car la pandémie subsiste toujours. Les reports d'impôts se cumulent à ceux dus à date et, combinés au retard d'application des mesures de soutien financières, créent une tension de trésorerie qui rend la situation de nos entreprises beaucoup plus difficile.

Pour ce qui concerne notre groupement, nos entreprises souhaitent vivement que l'Etat aille plus loin avec des mesures beaucoup plus concrètes et ayant un impact direct sur nos entreprises, à savoir :

- 1. Relancer rapidement la commande publique et inciter la production locale de sorte à réduire l'influence des facteurs exogènes sur notre secteur ;**
- 2. Accentuer l'accès des PME du BTP, fortement impactées, à la commande publique en accélérant leur délai de paiement ; ce qui leur permettra d'avoir**





Nous restons convaincus qu'un échange permanent entre les pouvoirs publics et nous contribuera, in fine, à améliorer les procédures de paiement et faciliter la vie de nos entreprises confrontées aux difficultés de paiement avec l'Etat.

de la trésorerie ;

3. **Soutenir la trésorerie par une annulation partielle ou totale d'impôts pour les entreprises du fait des pertes liées à la crise sanitaire.**
4. **Un soutien plus net des pouvoirs publics à nos entreprises afin de créer dans le BTP des Champions nationaux qui puissent rayonner au-delà de nos frontières.**

Quelles sont vos attentes concernant le règlement des dettes intérieures contractées par l'Etat envers les entreprises ?

La problématique du règlement de la dette due par l'Etat à nos entreprises a toujours été au cœur des préoccupations du GIBTP. L'augmentation du stock de cette dette est un handicap certain, nous crée d'énormes difficultés avec le secteur bancaire et altère la qualité de crédit et de signature de nos entreprises.

Nous poursuivons toujours notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte des arriérés de créances avec l'appui remarquable de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et des ministères techniques.

Récemment, nous avons évoqué la problématique lors d'une rencontre avec la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor afin de mieux comprendre et maîtriser le circuit de la dépense publique, d'une part et de s'enquérir des procédures administratives et comptables existantes, d'autre part.

Nous restons convaincus qu'un échange permanent entre les pouvoirs publics et nous contribuera, in fine, à améliorer les procédures de paiement et faciliter la vie de nos entreprises confrontées aux difficultés de paiement avec l'Etat.

Au titre de l'action humanitaire et sociale, des entreprises, en général et le GIBTP, en particulier ont apporté des contributions multiformes au gouvernement dans la lutte contre la Covid-19.

En effet, nous avons tenu à apporter notre appui à l'Etat de Côte d'Ivoire. C'est l'occasion pour moi, en tant que vice-président du GIBTP, de réitérer au nom du Conseil d'administration, les remerciements aux entreprises membres du GIBTP qui ont porté cette action et mobilisé plus de 130 millions de FCFA au fin de soutien aux différentes structures impliquées dans la lutte contre la COVID-19. Nos actions ciblées ont porté sur :

- La rénovation d'un laboratoire additionnel, d'une Unité de décontamination et du matériel médical pour le laboratoire afin de renforcer les capacités opérationnelles et surtout d'augmenter la capacité de dépistage de l'Institut Pasteur ;
- Un appui au SMIT dans le cadre de la réhabilitation et de l'équipement de la salle d'hospitalisation en un système central d'oxygénation, fluides médicaux, régulateur d'oxygène et d'équipements respiratoires ainsi que le don en équipement d'urgence médicale à l'Unité de réanimation.
- Une subvention a également été octroyée à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB), institution partenaire du GIBTP pour la production de deux respirateurs...

Comment entrevoyez-vous l'avenir du secteur du Btp et de votre association dont le nombre d'adhérents est passé de 70 à 91 en l'espace d'une année ?

Avec beaucoup d'optimisme et d'espérance, il faut souligner qu'avec les nouvelles réalités sectorielles du BTP, nous devons être capables de répondre aux attentes fortes de nos membres. C'est dans ce contexte que le GIBTP vient de finaliser avec le cabinet ESPARTNERS, son plan de développement stratégique 2021-2025. Ce Plan repose sur une vision lucide de l'écosystème dans lequel nous évoluons. Nous voulons avoir une faïtière forte et beaucoup plus représentative à travers une couverture et une implantation nationales. Élaborés dans le cadre des orientations définies par nos adhérents, nous avons identifié cinq axes de transformation majeurs que nous allons opérationnaliser avec l'appui de la direction exécutive en plus de ceux déjà en cours. Ce sont notamment :

- Les projets de labélisation des entreprises du Bâtiment et des Travaux publics ;
- Les projets de création des Centres d'Excellence des métiers du Bâtiment, des Travaux publics dans le cadre de la formation ;
- L'accès aux financements des PME du secteur du BTP ;
- L'amélioration et la flexibilité de l'offre de services à nos adhérents en réponse aux diverses attentes de nos entreprises
- La couverture nationale du GIBTP.

Nous restons convaincus que ces projets apporteront une forte valeur ajoutée à nos entreprises.

SIA

SALON DES
INFRASTRUCTURES
D'ABIDJAN | 4^{ème} EDITION

19-20-21

MAI 2021

#siaexpo**virtuelle**

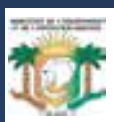


VIRTUELLE

THÈME

BTP : QUELLES STRATÉGIES DE RÉSILIENCE ET D'INNOVATION FACE À LA COVID-19

PARRAINAGE



ORGANISATEURS



SPONSOR LEADER

A ES MARKETING
Bâtir ensemble une relation durable



www.siavirtuel.ci
TEL : (+225) 27 22 41 33 94



Le Vice-président du GIBTP, Lamine Koné, entouré du Commissaire Général du Salon Ismaël Boga-N'Guessan et du Directeur Exécutif du GIBTP, Hamed Traoré, lors de la conférence de presse de lancement du SIA virtuel.

SIA EXPO VIRTUEL 2021

LA 4^{ÈME} ÉDITION SE DÉROULERA DU 19 AU 21 MAI

Le lancement du Salon des Infrastructures d'Abidjan (SIA) a eu lieu le 18 février 2021, au siège du GIBTP. Il sera entièrement en mode virtuel. La date initiale connaît un report d'une semaine.

Par Serge Hengoup

La 4^{ème} édition du Salon des Infrastructures d'Abidjan (SIA) aura lieu du 19 au 21 mai prochain ; sous le thème « *BTP : Quelles stratégies de résilience et d'innovations face à la Covid-19* ». L'information a été donnée par le vice-président du Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP), Lamine Koné, lors d'une conférence de presse de lancement, le 18 février, au siège de la faïtière à Cocody Riviera-Bonoumin.

Les conférenciers, Lamine Koné et Ismaël Boga-N'Guessan, respectivement vice-président du GIBTP et Commissaire général du SIA, ont présenté à la presse les contours de l'événement. Un salon qui, à cause de la pandémie de la Covid-19, sera essentiellement virtuel ; cette année.

« *Lorsqu'on m'a parlé de ce salon virtuel, je n'y ai vu que du positif* », a révélé le vice-président du GIBTP. En présentant le thème de ce salon, Lamine Koné a expliqué qu'il est nécessaire de s'adapter au contexte mondial ; en arguant que « *faire exister le SIA est une preuve de résilience* ». D'autant plus que, a déploré le vice-président du Groupement ivoirien du bâtiment et travaux publics, (GIBTP), les acteurs du secteur ont perdu « *entre 30 et 50% du chiffre d'affaires en 2020* ».

“...le visiteur du salon virtuel a l'avantage de garder la documentation téléchargée aussi longtemps que possible.”

Les avantages du salon virtuel, soutient le DG de MCT (Maintenance Climatisation Technique), sont nombreux. Comparativement à un salon en présentiel où il est difficile de livrer tout le message, le visiteur du salon virtuel a l'avantage de garder la documentation téléchargée aussi longtemps que possible. « *Le contenu éditorial du SIA sera enrichi avec des conférences scientifiques, des interviews, des rencontres B2B qui permettront à nos partenaires de pouvoir se mettre en relation avec l'écosystème du BTP dans son ensemble* », a ajouté M. Koné.

Le Commissaire général a présenté la plateforme digitale où les exposants du domaine du BTP du monde entier feront découvrir aux visiteurs leurs entreprises et activités. Il a montré les avantages de cette innovation en précisant que le salon sera « *ouvert 24H/24 pendant six mois même après sa fermeture* ». Mieux, les tarifs appliqués aux exposants lors des précédents salons connaîtront une réduction très sensible puisqu'ils ne paieront que le 1/3 du prix du salon physique. Les visiteurs sont appelés à s'inscrire sur la plateforme.

Ainsi, ils pourront télécharger la documentation et suivre les activités de manière illimitée. Ce sera « *un salon pour faire des affaires* », a rappelé le Directeur Général de Axes Marketing. Il a, par ailleurs, souligné que le SIA 2021 va « *fonctionner comme tout salon normal, avec des halls, des stands, une salle de conférences où des webinaires seront animés en permanence* ». Cette innovation n'a que des avantages, car sur le plan commercial « *la plateforme n'a aucune limite en ce qui concerne le marketing* ». Le SIA ambitionne dans le futur de se tenir en présentiel et virtuel.

M. Koné n'a pas manqué de saluer les efforts du Gouvernement ivoirien pour le soutien apporté aux entreprises du secteur du BTP durant la crise sanitaire. Pour rappel, dénommé « *Routes Expo* » au cours de la première édition en 2014, le SIA (appellation adoptée lors de la seconde édition en 2016) vise quatre objectifs cette année: innover, connecter, développer et offrir. Le thème de l'édition 2018 était : « *Penser l'aménagement du territoire en intégrant les réseaux intelligents* ».





LES CHANTIERS SE POURSUIVENT MALGRÉ LES RESTRICTIONS



RÉGION NORD -CÔTE D'IVOIRE

RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES

La partie nord du pays est malgré la survenue de la covid-19, en plein chantier en témoigne la construction d'infrastructures dans les régions du poro et du tchologo.

Mars 2020, la Côte d'Ivoire connaît ses premiers cas de COVID-19 qui va très vite se transformer en une pandémie mondiale. Bien sûr, le continent africain n'en est pas épargné. Tous les secteurs d'activités en sont impactés ; particulièrement dans la capitale économique. L'intérieur du pays dont le Nord n'a pas autant subi les dures conséquences de ce virus dévastateur qui a contraint à l'arrêt l'exécution des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques. Et cela, consécutivement au strict respect des mesures barrières édictées par les autorités pour contrer sinon limiter la propagation de la maladie. Ce qui a eu pour conséquences, entre autres, la réduction de l'offre de service, du taux d'occupation et des horaires.

Par Achille Lah Kado

Tour d'horizon des réalisations socio-économiques ayant résisté à cette sévère crise sanitaire et économique mondiale, la Covid-19; notamment dans le nord du pays où les ouvrages de pointe ont fière allure.

Santé

La cité du Poro a enregistré deux types d'activités majeures qui rehaussent le service sanitaire régional. Ce sont l'inauguration de la première phase de restauration du CHR de la ville, le 19 octobre 2020 et celle, récente, de la clinique de l'Association ivoirienne pour le bien-être familial (AIBEF) qui constitue la concrétisation de la vision du défunt Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, son initiateur. Confiés à l'entreprise MED Afrique, filiale du groupe SNEDAI, ces travaux de réhabilitation ont permis la mise aux normes cliniques et technologiques le CHR de Korhogo. Lequel avait accueilli plus de 56.000 patients en 2019.

Économie

La construction du port sec à Ferkessedougou, région du Tchologo, est le fruit d'un protocole d'accord signé entre la Côte d'Ivoire et une société chinoise dénommée "COMPLANT" lors de la visite d'Etat du Président Alassane Ouattara à Beijing (Chine), du 24 août au 4 septembre 2018. Le coût est estimé à 254 milliards de FCFA pour un délai d'exécution de 36 mois. Cette infrastructure va générer 71.000 emplois et fera vivre plus d'un million de personnes. Ce projet de grande envergure prévoit trois composantes majeures : un terminal d'export-import, un dépôt d'hydrocarbures ainsi qu'un grand marché à bétail. Au cours d'une visite effectuée sur le site, le 21 décembre 2020, le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'étranger, Dr Albert Flindé, a déclaré : « *il est important pour la Côte d'Ivoire de reconquérir les marchés des pays de l'hinterland* ».

Bitumage de voiries urbaines

A l'occasion de sa visite d'Etat dans le Nord du pays (du 08 au 11 octobre 2020), le Président de la République avait procédé à l'inauguration de plusieurs nouvelles artères urbaines. Les travaux exécutés pour la plupart par EBOMAF (Bonkougou Mahamadou et Fils), une multinationale établie en Côte d'Ivoire depuis 2015 et EKDS Nouvelles (Entreprise Koné Daouda Soukpafole) ont permis aux villes de Sinématiali-Gbon-Kouto-Kolia de bénéficier de 17,6 km de bitume pour 14 milliards 119 millions 708 mille 919 FCFA. Par ailleurs, Boundiali et Tengréla auront 15,35 km pour un coût global de 14 milliards 115 millions 885 mille 228 FCFA. La ville de Korhogo bénéficiera de 16,3 km chiffrés au montant de 14 milliards 140 millions 327 mille 597 FCFA. Pour le délégué du Haut conseil des transports routiers du Nord, l'initiative du gouvernement relative au bitumage



Le nouvel hôpital de l'Aibf construit à Korhogo. Photo DR



Construction du port sec de Ferkessedougou. Photo DR



des voies urbaines est un véritable ouf de soulagement. « *Nous sommes reconnaissants à l'équipe gouvernementale. Maintenant, nos véhicules, notamment les taxis communaux, ont l'accès facile à tous les endroits. De moins en moins, nous enverrons nos camions au garage* », s'est réjoui Ibrahim Kassoum Coulibaly dit IB CK.

Infrastructures sportives

Le stade ultramoderne de Korhogo construit à la faveur de la Can prévue en Côte d'Ivoire en 2023 est un joyau architectural d'environ 77 millions d'euros (50,02 milliards FCFA). Bâti sur 50 hectares par la China National Building Material, selon les normes de la CAF, ce stade d'une capacité d'accueil de 20.000 places en ajoutera à la splendeur de la Cité du Poro. De plus, une belle cité CAN composée de 32 villas, un hôtel 4 étoiles de 50 chambres et 4 terrains d'entraînement verront le jour. Selon le contrôleur des travaux à l'Office national des sports (ONS), Serges-Pacôme Goré Bi, la livraison de ces précieuses infrastructures sportives est prévue pour décembre 2021.

Cependant, le chargé de communication de la société chinoise en charge des chantiers a indiqué que « *la fermeture temporaire des frontières due à la Covid-19 avait occasionné l'arrêt de livraison des matériaux importés* ».

En dépit des restrictions sanitaires et économiques dues à la Covid-19, l'Etat ivoirien ne cesse de matérialiser ses nobles ambitions qui consistent à transformer la partie septentrionale du pays en un pôle de développement enviable. Dans cette optique, l'objectif final orienté vers l'amélioration du cadre de vie des populations se décline sous plusieurs angles : favoriser un meilleur accès au système sanitaire, développer les filières commerciales des milieux urbains et réduire les accidents dus au mauvais état des rues dans les villes.



Le nouveau stade de Korhogo en chantier. Photo DR

Nicolas de Roquefeul, Administrateur et Directeur Général de SETAO

MÖVENPICK, PREMIER HÔTEL EN CÔTE D'IVOIRE CERTIFIÉ EDGE (LABEL DE LA BANQUE MONDIALE)

Le Directeur général de la Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO) présente les performances de l'entreprise depuis sa création en 1950, et parle de l'hôtel Mövenpick, ouvert en décembre 2020 à Abidjan.

Interview réalisée par Paulin N. Zobo

Depuis 70 ans, la SETAO réalise de nombreuses infrastructures dans le Btp. Est-ce une fierté pour vous ?

La SETAO est une vieille dame que le Groupe Bouygues a rachetée en 1974. De nombreux ingénieurs et dirigeants de PME ivoiriennes y ont fait leurs armes. Bien connue dans le milieu professionnel, la SETAO est reconnue comme une entreprise sérieuse et rigoureuse où l'on peut faire carrière et acquérir les principes normatifs, les process de développement d'un projet et les dernières technologies de construction, qui sont les mêmes qu'en Europe, plus particulièrement en France.

Quels sont les grands chantiers et projets à l'horizon 2025 ?

Notre dernière réalisation est l'hôtel MÖVENPICK ouvert le 28 décembre 2020, au lieu de juillet 2020. Un décalage provoqué par le Covid-19, qui a affecté de nombreuses entreprises et usines dans le monde, qui devaient nous fournir des produits mais qui ont dû fermer ou tout arrêter. Le sourcing du projet étant mondial, cela a créé des complications, car la SETAO était non seulement responsable de la construction mais également du pilotage de l'ensemble du mobilier et de l'équipement ; jusqu'à la petite cuillère de la cuisine ! Cette réalisation qui a mobilisé beaucoup d'énergie est assez emblématique de la valeur ajoutée que la SETAO peut apporter à un projet.

Quelle est la spécificité du projet ?

Le projet a été dessiné par des architectes ivoiriens et français dans le cadre d'une coopération. Une maquette numérique a d'abord été élaborée, puis une esquisse, et un Avant-projet sommaire (APS) qui permet d'avoir une bonne idée du chiffrage du coût du projet. Le coût de la construction a été déterminé sur la base de cet Avant-projet sommaire (APS plus) et vérifié par deux bureaux d'études indépendant. Techniquement, c'est une valeur ajoutée particulière, car en Côte d'Ivoire, on attend souvent d'avoir des Plans Avant-projet définitif (APD) avant de construire. En terme d'avantage, nous avons gagné six mois sur la date prévue pour le démarrage (fast track). Nous sommes à la fois développeur-constructeur et actionnaire minoritaire du projet. La société-projet est détenue majoritairement par une famille ivoirienne, la CNPS, la SGA2E et la SETAO. Notre participation au tour de table des actionnaires rassure les autres actionnaires et donne des garanties de performance à la société-projet.

Quel intérêt pour une banque de financer un tel projet, en termes de maîtrise du risque ?

Une banque qui prête de l'argent à une société-projet est rassurée quand l'entreprise qui réalise le projet, est elle-même actionnaire ; cela signifie que cette dernière croit au projet. L'intérêt du financement du projet MÖVENPICK réside dans le fait qu'il est structuré en financement de projet sans recours. Cela revient à dire que si la société-projet n'arrive pas à rembourser le prêt contracté, il n'y a pas de recours sur les actionnaires ; mais principalement sur l'actif (le terrain ou l'hôtel construit).

Quel a été l'appui de la société Bouygues ?

Lorsque vous faites partie d'un grand groupe comme Bouygues, on tient mieux le cap en cas de crise. En effet, les impacts sur le coût d'un chantier et les délais de livraison peuvent être énormes. Dès la survenance du risque Covid en Côte d'Ivoire en mars 2020, de nombreuses marchandises ont été bloquées dans les bateaux et des usines en Europe ont arrêté de fonctionner. Alors qu'on devait livrer l'hôtel au mois de juillet 2020 ! Cela nous a contraints à suspendre le chantier pendant trois semaines.

Nous avons surmonté la situation, grâce à l'engagement des collaborateurs de la SETAO, ainsi que de notre client qui nous a fait confiance.

Dans le cadre du soutien à la relance post-Covid-19, que vous a apporté le gouvernement ivoirien ?

Pendant la crise sanitaire, une partie des travailleurs mis en chômage technique ont bénéficié de 50% de leur salaire payé par la SETAO et le reste par l'Etat.

Avez-vous d'autres valeurs ajoutées ?

Oui. Ce projet sera le premier hôtel certifié EDGE en Côte d'Ivoire, tant par sa conception que par son exécution, certification développée par la SFI, du groupe de la Banque mondiale, sur des bâtiments à faible consommation énergétique. Notre slogan à la SETAO est « *La qualité comme état d'esprit* ». Le secteur privé, qui tient à la fois à la qualité et au respect des délais, se retrouve dans ces valeurs. Sur nos chantiers, un grand soin est accordé à l'exécution des ouvrages, au respect des délais, autant qu'à la sécurité et ce par la mise à disposition du matériel de protection adéquat. Notre objectif est non seulement le " O " accident mais également le " O " HPA (High Potential Accident).





AUTHORIZED DISTRIBUTOR



DE NOUVELLES VOIES Á EXPLORER



TRANCHIVOIRE Motors - 12 Bld Antananarivo, ZI koumassi, Abidjan
Tél.: 27 21 36 01 60 - email.: tranchivoire@tranchivoire.com
www.tranchivoire.com



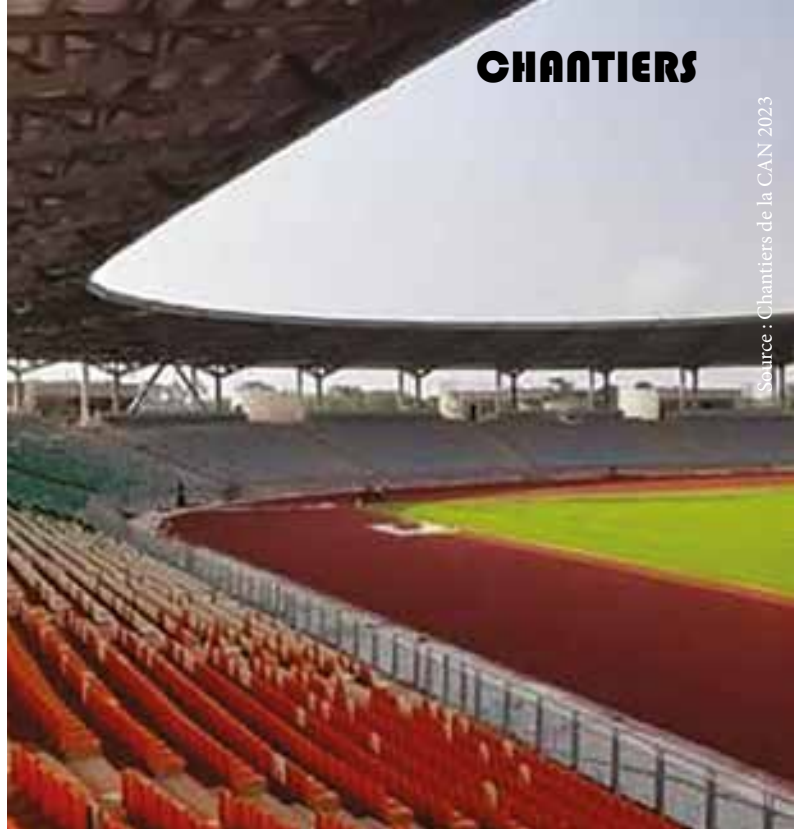
Stade de Yamoussoukro

YAMOUSSOUKRO :

LA COVID-19 N'A PAS EU RAISON DES CHANTIERS

La pandémie de la Covid-19 affiche son impuissance face à l'évolution des travaux de construction effectués dans le secteur du Btp dans la capitale politique.

Par Koffi Kouamé



50 personnes, la distanciation sociale, etc. n'ont pas eu raison desdits chantiers. Les entreprises commises à la tâche se sont adaptées à la situation de sorte à respecter les délais requis.

Les travaux du stade achevés à 80%

En face du lycée scientifique, le stade est sorti de terre. L'entreprise Sogea Atom y travaille sans relâche. Les tribunes sont déjà visibles. Les travaux sont réalisés à près de 80%. Les engins vont et reviennent. Les ouvriers, ingénieurs et contremaîtres sont à l'œuvre. Les grues soulèvent des blocs métalliques et de béton. Selon l'un des responsables de l'entreprise, la Covid-19 n'a pas véritablement impacté le fonctionnement de la société et surtout l'exécution des travaux. Aucun des 700 travailleurs composant l'effectif commis à l'exécution du chantier n'a été libéré ni mis en chômage technique, comme constaté dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration où les promoteurs ont procédé à des déflations et dégraissage du personnel. La difficulté s'est trouvée au niveau de l'approvisionnement en matériaux généralement commandés en Europe. «*Notre matériel vient de l'Europe. Avec l'expansion de la Covid, les bateaux n'arrivaient pas à temps du fait de la paralysie des activités portuaires. C'est ce qui nous a un peu fatigués*», a-t-il confié. CONSEILS LOCATION

Q uoiqu'ayant secoué Yamoussoukro, la capitale politique et administrative, la pandémie à Coronavirus n'a pas eu d'impact significatif sur l'exécution des chantiers programmés. Surtout le chantier du stade devant abriter des compétitions de la Coupe d'Afrique des Nation (Can 2023), la réhabilitation de la voirie, le bitumage de nouvelles rues, le prolongement de l'autoroute de Yamoussoukro à Tiébissou puis Bouaké, etc. Les mesures restrictives, telles que le couvre-feu, l'interdiction de regroupement de plus de

Pour que les travaux puissent se poursuivre, les responsables ont renforcé les mesures barrières. Entre autres, le lavage des mains, le port de cache-nez qui ont été imposés aux travailleurs. «*Vous avez vu à l'entrée le dispositif sécuritaire. Nous avons des thermomètres électroniques pour contrôler la température de tous ceux qui accèdent au chantier. Même les travailleurs qui sortent et reviennent. Tu sors 10 fois, tu seras contrôlé 10 fois*», nous informe-t-on.

Lancés le 28 janvier 2019, les travaux devraient s'achever en fin janvier 2021. Mais pour cause de coronavirus, le

nouveau délai court jusqu'à fin avril 2021. Les techniciens rassurent que ce délai est tenable.

Plusieurs voies de Yamoussoukro rénovées

Au niveau de la voirie, les travaux ne se sont pas estompés; non plus. L'entreprise Pierre Fakhoury Operator (PFO) continue à travailler. La première partie des travaux est achevée. Pendant la période de restriction due à la crise sanitaire, les travailleurs sont restés à la tâche. Au point que la première partie des travaux a été effectuée dans les délais requis. Plusieurs axes ont été réhabilités. L'ancien bitume, dégradé, a été décapé et remplacé par du neuf. On peut citer, pêle-mêle, les axes Morofé-Lycée scientifique; Vieux Simon-Millionnaire (Sodeci); Trésor-Lycée scientifique; Pharmacie des Lacs-Grande école ; les voies du quartier Riviera; Mofaitai-Fondation; axe de l'INP-HB; la principale voie de Kpangbassou et autres. Du côté du quartier Kokrénou, la voie Aledjo-Collège moderne II, autrefois non bitumée et cahoteuse, a changé de visage. C'est une voie bitumée désormais.

Les résidents d'Abouakouassikro, de Bossi et Dougounou-Kouadiokro, des villages périphériques de Yamoussoukro, longeant la route menant à Bouaflé sont les plus heureux. Non seulement la route qui traverse ces villages a été recouverte de nouveau bitume mais aussi est éclairée par des lampadaires qui lui donnent un éclat

particulier. Porteo BTP (ex-NSE), entreprise chargée de la réhabilitation du tronçon Yamoussoukro-Bouaflé, n'a non plus stoppé les travaux malgré les restrictions.

L'autre chantier dont la Covid-19 n'a pas freiné les travaux est le centre de dispatching d'énergie électrique, près de la Basilique Notre Dame de la paix. Lancés le 27 juin 2019, les travaux ont progressé à un rythme satisfaisant, en dépit des difficultés liées au coronavirus.



Yamoussoukro, Programme d'assainissement du cadre de vie. Photo DR



Construction de la voie Yamoussoukro – Tiébissou. Photo DR



Peintures de bâtiments, auto, industries et bois:

UNE DIMENSION ESTHÉTIQUE ET MULTISECTORIELLE

L'écologie

reste au cœur de nos
préoccupations



RENFORCEMENT DE REMBLAIS PAR LA GEOGRILLE

ENSEMBLE NOUS DEVONS FACONNER LE FUTUR.

C.I.C.T

BTP - COMMERCE GENERAL

HUESKER
SPECIALTY POLYMER SOLUTIONS

serac
SPECIALTY POLYMER SOLUTIONS

kto
POLIECO
SPECIALTY POLYMER SOLUTIONS



**GEOGRILLE HATELIT G100
ANTI-FISSURE DE BITUME**



**TAMPONS COMPOSITES
EN FIBRE DE VERRE**



**PANNEAUX DE SIGNALISATION
EN FIBRE DE VERRE**



FORTRAC

Cocody riviera 3 M'badon
08 BP 1030 Abidjan 08
Tél : (+225) 27 22 59 95 85
Cel : (+225) 01 01 02 01 85
email : cict@ci-ct.com

UNE DIMENSION ESTHÉTIQUE ET MULTISECTORIELLE



Bâtiment peint



Un peintre auto

Ce matériau, datant de l'Antiquité, joue un rôle essentiel dans la finition et l'embellissement des édifices, véhicules, du mobilier, etc.

Par Bellarmin Yao Kan

La peinture est une forme d'art visuel qui connaît, au fil des années, des innovations technologiques notoires. C'est un revêtement liquide ou solide qui, avec son assèchement, assure une protection et même une certaine décoration au produit de base. Elle revêt un caractère chimique, multidimensionnel et subjectif lié à ses diverses interprétations. Le rythme et la tonalité constituent son essence. Composé de fluides colorés qui sont esthétiquement appliqués sur les surfaces, ce type de matériau, à usage multiple, est couramment utilisé dans la menuiserie, la construction et la fabrication.

En Côte d'Ivoire, l'essor de l'industrie de la peinture est consécutif à la forte demande du marché et à la réalisation, ces dernières décennies, de projets structurants à travers le pays. Cependant, la problématique en termes de qualité et d'impact sanitaire et environnemental de la peinture ivoirienne reste toujours posée. Notre enquête.

Une industrie au service de l'embellissement

La peinture constitue un secteur clé de l'industrie chimique en Côte d'Ivoire. Obtenue après liquéfaction à l'usine, elle assure, en effet, l'embellissement et la finition de toute œuvre relevant du domaine de la construction et de la fabrication. Le produit est utilisé dans des domaines aussi divers que le vernissage, le revêtement et l'embellissement des bâtiments, sols,

façades, engins, du béton, du bois, du verre, de la roche et de la toile, etc.

Éléments chimiques constitutifs de la peinture

Les divers ingrédients qui entrent dans la préparation de la peinture lui confèrent plus de résistance : carbonates, liants, pigments (colorants), charges (talc, craie, poudre de marbre), solvants (eau ou diluants), additifs et parfois des agents épaississants.

En effet, les liants appelés résines servent en quelque sorte de ciment entre ses différents composants ainsi que les supports à peindre. Comme leur nom indique, les solvants dissolvent tous ses constituants, les maintiennent en liquide et facilitent son application. Les pigments lui donnent la teinte désirée. Des additifs y sont ajoutés pour améliorer son séchage et sa conservation.

Une technologie multiforme à application diversifiée

La technologie de fabrication de peinture ne cesse de s'améliorer pour la satisfaction des besoins des utilisateurs. Elle a permis de mettre sur la toile ou marché une diversité de types de peinture à application variable (voir tableau 1).

Tableau 1 : Domaines d'application des types de peintures

	Parois intérieures et plafonds				Bois intérieur			
	Plaques de plâtre, panneaux de fibres	Béton Maçonnerie Enduit de plâtre Enduit à l'argile	Support peint avec peinture de dispersion	Espaces humides	Intérieur Menuiserie	Planchers Escalier	Bois intérieur	Murs extérieurs
Peintures minérales		•		•				
Peintures silicates		•	•					•
Peintures à la caséine		•	•					
Peintures à la chaux		•		•				•
Peintures chaux/ caséine		•		•				
Peintures émulsions naturelles	•	•	•					
Peintures latex	•	•	•					
Peintures acryliques Peintures émulsions alkydes	•	•	•		•	•	•	
Vernis					•	•		
Lasures					•	•	•*	
Cire					•	•		
Laque						•**	•	

Source: Info-fiche-Eco-Construction : « Les types de peintures et leurs applications », février 2009

- : appropriée
- * : appropriée mais moyennant un entretien régulier
- ** : appropriée mais des dégâts difficilement réparables

Ainsi, l'on distingue les peintures synthétiques, les peintures naturelles, les peintures en phase de solvant, les peintures en phase aqueuse, les peintures acryliques, vinyliques et alkydes.

Les peintures synthétiques et les peintures naturelles sont les principales catégories de peinture. Celles qualifiées de naturelles regroupent la peinture minérale, la peinture à la chaux, la peinture à la caséine, la peinture chaux/caséine, etc. (Tableau 2).

Tableau 2 : Principales catégories de peintures et leurs constituants

	Peintures synthétiques		Peintures naturelles (peinture minérale, peinture à la chaux, peinture à la caséine, peinture chaux/caséine, etc.)	
	En phase solvant (Peintures alkydes)	En phase aqueuse (Peintures acryliques, Peintures vinyliques, Peintures latex)	En phase solvant	En phase aqueuse
Liants	Résine alkyde	Résine acrylique Résine vinyle	Résines naturelles, huiles (huile de lin, huile de bois), Liants minéraux (chaux-caséine, argile)	
Solvant	Solvant organique	Eau Solvant organique	Essence (de térébenthine) huile (citrus)	Eau
Pigments	D'origine organique (pétrochimique) ou minérale		D'origine organique (végétale ou animale) ou minérale	
Additifs	Produits toxiques traitant rouille, moisissures, pourritures Siccatisifs	Produits toxiques traitant rouille, moisissures, pourritures Siccatisifs Addition complémentaire des conservateurs toxiques	Si possible à base de matières premières renouvelables (huile entérique comme conservateur) Pas d'addition de fongicide ou anti-rouille	

Source: STIP – Fiche d'information peintures et vernis

Caractéristiques et aspects techniques des différents types de peintures

Pour se choisir une peinture saine et durable, il importe de connaître ses caractéristiques techniques. Les peintures synthétiques et naturelles sont reconnaissables de par leurs différents aspects techniques à travers leurs types et usages.

En effet, les peintures naturelles sèchent plus lentement alors que les peintures applicables sur les murs ont une durée de séchage légèrement supérieure (8 heures) et de durcissement complète plus longue. Et pourtant, leur usage nécessite absolument deux couches d'application. La majorité des peintures naturelles sont mates du fait de leur plus faible résistance à l'abrasion. La gomme-laque, une sorte de cire, sert à l'améliorer. En outre, l'ouverture à la vapeur d'eau des peintures naturelles aide à créer un climat intérieur sain.

La peinture minérale contenant pour la plupart des métaux (plomb) est celle dont les caractéristiques sont mieux adaptées aux bâtiments et aux espaces humides. Formant une couche dure sur le mur, elle est très ouverte à la vapeur et plus agréable à respirer. L'utilisation des peintures et autres vernis naturels, notamment en phase aqueuse, ne contenant pas de métaux lourds, est un avantage tant pour le peintre que pour l'occupant d'une nouvelle habitation.

Par contre, il est déconseillé d'ouvrir les peintures synthétiques lavables à la vapeur parce qu'elles contiennent des solvants. Leur usage nécessite d'abord de poser un carrelage ou d'utiliser la peinture résistante à l'abrasion (une peinture naturelle contenant de la gomme-laque, un type de cire servant de produit d'obturation).

La peinture à la caséine est, quant à elle, très ouverte à la vapeur et retient facilement la saleté. Une couche transparente lui est appliquée pour assurer sa protection. Elle devient une excellente peinture pour béton en lui ajoutant un primaire. Les peintures naturelles en poudre sont in situ mélangées à l'eau, avec un peu plus d'effort. Elles sont dépourvues de conservateurs. Leur transport demande moins d'énergie.

Par ailleurs, il existe des cires et des huiles naturelles qui ne renferment ni solvants ni biocides. Leurs liants à base de matériaux renouvelables suffisent pour l'entretien du bois intérieur. Les peintures ou produits de finition du bois sont en majorité à base de végétaux ou de minéraux. Ceux-ci ne contiennent aucune matière dangereuse. Les constituants et produits naturels du traitement du bois, en grande partie renouvelables et inépuisables, se dégradent facilement pour se transformer en déchets et produits peu nocifs à la santé humaine et à l'environnement.

Processus de fabrication

La fabrication de peinture a lieu dans une usine. Elle obéit, selon des usiniers, à deux grandes phases : la préparation et l'empattage. La préparation consiste à préparer ou apprêter les différents composants ou ingrédients de la peinture. L'empattage, lui, permet de réaliser un mélange homogène liquide ou pâteux des éléments constitutifs de la peinture en vue de leur broyage ; s'en suit une dispersion des produits non broyés.

Sources : www.wikipedia.com
www.bruxellesenvironnement.be

Impact sanitaire et environnemental

Les peintures ont des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement.

En effet, les solvants contenus dans les peintures et vernis synthétiques sont nocifs. Les peintures et vernis synthétiques en phase aqueuse bien que contenant beaucoup moins de solvants organiques, renferment aussi des substances toxiques. Il en est de même des peintures synthétiques. En outre, les produits organiques, conservateurs et pigments, ajoutés aux peintures pour empêcher le développement de la moisissure et des bactéries, contiennent des métaux lourds (plomb). Les peintures à base de latex, difficiles à respirer, et les vernis en phase aqueuse, ayant un plus faible impact environnemental, contiennent néanmoins de minuscules particules synthétiques et des constituants ne pouvant être recyclés.

B. YAO KAN

Source : www.bruxellesenvironnement.be



Les peintures usuelles en matière de construction en Côte d'Ivoire

Les peintures couramment utilisées dans la construction en Côte d'Ivoire sont les peintures à eau et les peintures à huile, notamment les acryliques, vinyliques et alkydes. A celles-ci, s'ajoutent les peintures antirouille et les revêtements de façades et de sols. Elles sont soit mates soit brillantes. Une multitude de variétés de peintures à des prix variables inonde le marché ivoirien, en témoigne la concurrence déloyale que se livrent les sociétés de fabrication et de commercialisation de peintures de qualité pour ravir le maximum de clients. Les peintures à eau, à cause de leur moindre coût, sont les plus prisées, à en croire Adébayo Moubarak, commerçant de peintures de bâtiment à Yopougon- Siporex,

Les peintres, menuisiers et autres acteurs du secteur du Btp étant les principaux utilisateurs de cette denrée, raconte-t-il, s'en servent pour effectuer les travaux de plafonnage, de vernissage de bois, de revêtement des façades et de sols et de décoration intérieure.

Avant leur usage, quel que soit le type et en fonction de leur désir, ces utilisateurs mélangent pour la plupart la peinture avec des solvants et des colorants (vert, bleu, marron, rouge, violet, etc.). Le commerçant précise que certaines peintures sont destinées uniquement à peindre l'intérieur des surfaces, d'autres pour l'extérieur quand une autre catégorie joue les deux rôles.

B. YAO KAN

Signaux multicolores pour garantir la sécurité routière et des chantiers

Au-delà de son caractère esthétique et constructif, la peinture joue un rôle prépondérant dans la sécurisation routière et des chantiers en matière de signalisation.

Maïmouna Bamba, gérante de l'entreprise Nouraky'S Sarl, spécialisée depuis 10 ans dans le domaine de l'équipement routier, soutient que les signalisations sur lesquelles figurent des symboles en couleurs permettent de prévenir les dangers sur les chantiers et de sécuriser les usagers de la route.

La deuxième femme exerçant dans ce secteur en Côte d'Ivoire distingue ainsi deux types de signalisation. Les signalisations horizontales dites linéaires sont des marquages sur la chaussée et visibles à travers les bandes et balisages. Les signalisations verticales, le 2^e type, sont les panneaux de signalisation qui donnent les indications sur la voirie.

Pour celle dont l'entreprise a réalisé, entre autres, les travaux d'équipement routier de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, du pont HKB et de l'Autoroute du Nord Abidjan-Yamoussoukro et dans la sous-région, au Togo, il existe trois qualités de peinture routière.

Il s'agit des peintures « solvantées » qualifiées de peintures mono composantes mélangées soit à des billes des sortes de grains, des peintures thermoplastiques (peinture à chauffer avant son usage) et des peintures bi-composantes ou enduits (une peinture et sa bille).



Maïmouna Bamba, Gérante de Nouraky'S Sarl



La cheffe d'entreprise souligne que les symboles en couleurs utilisés surtout au niveau des signalisations verticales et sur les chantiers incarnent le langage routier. Quant au jaune, il indique une signalisation temporaire, le rouge une signalisation qui a trait au danger et le blanc est réservé aux travaux définitifs.

B. YAO KAN

Secrets de préservation d'un marquage au sol

Maïmouna Bamba note que les peintures routières qu'elle utilise pour faire les marquages au sol sont de qualité car sont importées et soumises aux normes françaises. Puis de préciser qu'il faut les appliquer aux endroits indiqués.

Cependant, déplore-t-elle, les stationnements et circulations sur les bandes et l'ensablement des chaussées les altèrent.

Pour assurer leur durée de vie, elle conseille le respect d'un certain nombre de paramètres. Il s'agit notamment du respect des conditions d'application de la peinture à utiliser, de laisser un minimum de temps (2 à 3 semaines) entre l'application du bitume et celle de la peinture pour faire les marquages et de dimensionner la route en fonction du poids des véhicules et de l'intensité du trafic afin d'éviter d'altérer les bandes.

B. YAO KAN

Réglementation des panneaux de signalisation

Le dimensionnement et l'implantation des panneaux de signalisation sont régis par une réglementation.

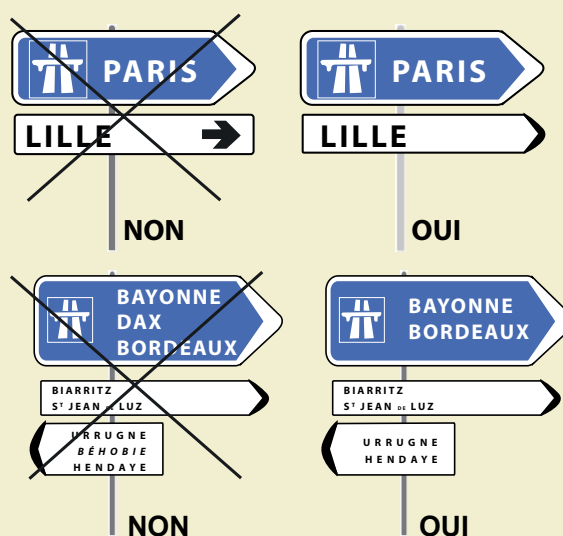
Le mémento : « *Équipements de la route* », édition 2017, indique les principales règles de dimensionnement d'une signalisation verticale. Elles se traduisent d'abord par l'unicité des formes de panneaux où un ensemble qui ne doit comporter que des registres de la même forme (flèche ou rectangle). Un même ensemble, en outre, ne doit pas comporter plus de 6 mentions quel que soit le nombre de directions signalées et plus de 4 mentions d'une même couleur par direction signalée.

Les règles de dimensionnement tiennent également compte de l'alignement vertical des panneaux et aussi de l'alignement par le bas. En effet, dans un ensemble de type D20 (flèche), toutes les flèches d'une même direction doivent être de même longueur, les talons et les pointes des flèches étant alignés par direction. Par contre, dans un ensemble de type D43 (rectangles), les rectangles sont alignés.

En outre, lorsque deux ensembles indiquent deux directions différentes installées côte à côte, les panneaux sont systématiquement alignés vers le bas.

L'ordre des panneaux étant aussi important, s'effectue suivant d'abord la couleur de fond des panneaux (le bleu désignant la couleur prioritaire, puis le vert, le blanc et enfin le jaune). S'en suit la direction mais dans l'ordre (tout droit, rectangle type D43 ; à droite et à gauche). Et enfin, en maintenant la règle de quinconce des flèches pour les panneaux D43.

Le positionnement des symboles et des idéogrammes joue un rôle déterminant au niveau de la signalisation verticale. C'est pourquoi un symbole est toujours associé à un panneau et placé à son talon quand un idéogramme est lui aussi toujours associé à une mention et à sa gauche.



Concernant l'ordre des mentions avec distances, pour chaque couleur, les mentions sont inscrites de haut en bas par ordre de distances décroissantes. Les blocs constitués sont repartis de haut en bas dans l'ordre : bleu, vert, blanc, jaune.

Pour les mentions écrites en minuscules (L4-L5), souligne le document, seul le début d'un nom propre ainsi que celui des autres noms propres, est écrit en majuscules.

Parlant de la hauteur des symboles, 1,5Hc est réservé aux symboles sans chiffres sur les panneaux à 1 ligne. L1, L2, L3, L4 et L5 constituent les alphabets en matière de signalisation routière. Pour être visibles, les mentions des panneaux directionnels sont dimensionnées en fonction de la vitesse d'approche et du type de voie circulée. A chaque vitesse, correspond une gamme de dimensionnement Hb (Hauteur de base) qui permet de déterminer, selon la couleur de fond du panneau, la Hauteur de composition (Hc) des caractères. Les panneaux à fond clair sont de couleurs blanche et jaune : Hc=Hb. Les panneaux à fond foncé sont de couleurs noire, bleue, verte, rouge et marron : Hc=Hb+1.

Par ailleurs, il existe des codes couleurs. Le bleu est utilisé sur les autoroutes pour toutes les mentions desservies par l'autoroute et pour les panneaux de rabattement vers l'autoroute. Le vert sert à signaler les agglomérations importantes sur les itinéraires définis pour les relier entre elles ou les pôles générateurs de trafic. Le jaune donne les indications de directions temporaires ou d'exploitation. Le blanc est destiné aux autres cas.

Le mémento : « *Équipements de la route* », édition 2017, Signature, mentionne que pour leur implantation, les panneaux de signalisation sont orientés avec un angle de 5° vers l'intérieur de la voie pour éviter un effet d'éblouissement. En agglomération, la vitesse usuelle réglementaire est de 50 Km/h, 90 Km/h ou 80 Km/h (en temps de pluies) sur les routes bidirectionnelles (hors agglomération) et de 130 Km/h ou 110 Km/h (en temps de pluies) sur les autoroutes et routes à chaussées séparées (hors agglomération).

B. YAO KAN

Le vernis, une denrée prisée en menuiserie

Atokou Kouassi, menuisier professionnel installé à la Riviera 2, totalisant vingt ans d'expérience dans le métier, explique que le vernis est une denrée prisée dans la menuiserie. C'est d'ailleurs, à l'en croire, le seul matériau utilisé après la fabrication des meubles, cadres, portes et charpentes pour assurer la protection du bois contre toutes sortes d'agression et aussi les rendre plus coquets. Le vernis utilisé, ajoute le menuisier, est acheté à 3000 F le litre chez les revendeurs de son quartier, et ce, au choix du client. Il est soit mate (non brillant) soit brillant. Puis, de révéler que dans leur secteur d'activité, il y a des spécialistes en vernissage appelés vernisseurs qui se servent de pistolets pour faire le pompage de ce produit sur le bois.

Les qualités de bois sur lesquelles est appliqué couramment le vernis, énumère-t-il, sont l'iroko, l'acajou, le fargué, le bois badi, le framiré, le bois rouge.

B. YAO KAN



Préparation obligatoire de la peinture auto à l'usine

Koudoyre Kouassi Emmanuel est depuis 1988, professionnel en peinture auto, installé à la Riviera-Bonoumin. Avant de repeindre un véhicule ou un engin, il passe une commande de peinture préparée spécialement à l'usine et livrée après 24 heures. Car, dira-t-il, la peinture d'origine d'un véhicule porte, à sa sortie d'usine, un numéro de série qui est souvent marqué au niveau de la portière ou à l'intérieur de la fermeture du réservoir à carburant. Le mélange des peintures étant très délicat, il importe donc de se référer à une usine de fabrication de peintures.

Le peintre auto raconte que les peintures ordinaires (jaune, rouge, vert, blanc, etc.) servent à peindre les véhicules de transport en commun (taxis

communaux, woro-woro). Les peintures qualifiées de « brillant-direct » sont appliquées sur les voitures personnelles. La peinture dite « métallisée » se détériorant aussi rapidement n'est plus à la mode.

Après le masticage d'un engin pour le rendre lisse, Koudoyre Kouassi Emmanuel affirme qu'il utilise d'abord l'« auto-base », une sorte de composition de peinture de base avec du diluant cellulosique, avant d'appliquer sur le véhicule le mélange de vernis, de diluant et de durcisseur. Il se réjouit du fait que les usines fabriquent différentes qualités de peinture à des prix variables (26000 F à 40000 F) lui permettant de peindre en 4 ou 7 jours une auto.

B. YAO KAN

Exigences pour réussir un marquage au sol

L'experte en la matière, Maïmouna Bamba fait, en outre, savoir que la réussite d'un marquage exige une préparation efficace du support (béton, asphalte), une surface propre et sèche, le respect du temps de séchage de la peinture (15 à 20 mn) et l'entretien de la peinture en la repassant tous les trois mois sur la chaussée pour éviter de désagréger les bandes.

Elle insiste sur le fait que le marquage doit se faire à la machine pour permettre à la peinture et à la bille de sortir simultanément. Cependant, il peut aussi se faire manuellement ou par machine autoportée.

B. YAO KAN

Une trentaine d'entreprises assure la couverture nationale

En Côte d'Ivoire, vingt-sept entreprises assurent la fabrication et la commercialisation des peintures. Elles sont généralement implantées à Abidjan, précisément dans les zones industrielles de Vridi-Port-Bouet, Koumassi et de Yopougon. Certaines comme Neuce Côte d'Ivoire et Saec/Astral, sont spécialisées dans l'importation de peintures de haute qualité.

B. YAO KAN

Normes de fabrication en vigueur

En Côte d'Ivoire, il n'y a que, selon le site www.codinorme.ci, trois entreprises qui sont admises au droit de la marque NI-peinture. Il s'agit de SIPPEC, Seigneurie-PPG Côte d'Ivoire et SNPC. Pour la fabrication de leurs peintures, ces entreprises utilisent comme norme d'essais : NI 850 : 2017 « *peintures et vernis-spécifications des peintures de finition pour pièces sèches* ».

B. YAO KAN

Facteurs déterminants la durabilité d'une peinture

L'environnement agressif, la nature des matériaux de construction ou de fabrication, le type de support et celui de la peinture sont des paramètres importants à prendre en compte dans le choix d'une peinture à appliquer ou faire appliquer sur une surface donnée. Ceux-ci constituent, du reste, des facteurs déterminants pour la durée de vie d'une peinture.

Ainsi, est-il nécessaire, avant toute opération, que le peintre fasse une étude technique. En procédant ainsi, il est certain de choisir la peinture adaptée au support à peindre. En effet, une peinture appliquée sur un support inadapté résiste difficilement aux intempéries. Celle-ci se détériore au fil du temps, au contact de l'humidité, de la chaleur et sous les effets de la pluie. Ainsi, elle se désagrège, devient friable et perd progressivement son éclat avant d'être attaquée par la moisissure.

B. YAO KAN





La géogrille fortrac

**UN MATÉRIAU GÉOSYNTHÉTIQUE
DONT ON NE DIT QUE DU BIEN**



De la géogrille fortract prête à être utilisée

UN MATÉRIAU GÉOSYNTHÉTIQUE DONT ON NE DIT QUE DU BIEN

Utilisée depuis une vingtaine d'années ailleurs dans le monde, cette technique innovante est en phase expérimentale en Côte d'Ivoire. Lancée en ce premier trimestre 2021, elle fait déjà des émules parmi les acteurs du Btp.

Par Zéphirin Gohia

Réalisée par le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD), relative au projet de bitumage de la voie menant à la cité d'Ebimpé, une étude a relevé des risques d'affaissement au niveau du tronçon P12 jusqu'à P28. En charge des travaux de renforcement de cette partie de la voie avant le passage du bitume, la Compagnie internationale de commerce et de travaux (CICT), représentant Afrique de l'Ouest de Huesker (un groupe allemand spécialisé dans la production et la commercialisation des géosynthétiques), a opté pour la géogrille fortract. Le recours à cette catégorie de matériau géosynthétique a pour objectif de trouver une solution au problème constaté en ce point critique de la voie à bitumer.

En vue d'en apprendre un peu plus, nous avons rencontré l'entreprise qui a posé la 8^{ème} couche de la géogrille fortract pour le remblai de la voie. En effet, confectionné à partir de matières premières synthétiques à haut module et à faible fluage enduites d'une couche de protection polymère, ce «précieux» matériau flexible et extrêmement résistant est utilisé pour le renforcement des sols.



Djibril Konaté, Directeur Général de la CICT

Ces caractéristiques sont, entre autres, choses de bien dont nous a parlé sur cette matière M. Djibril Konaté, Directeur Général de la CICT. « Avec la géogrille fortrac, nous avons la possibilité de protéger les talus en faisant des murs de soutènement afin d'éviter des affaissements ou encore l'érosion, parce que dans ce produit, nous avons la géogrille et la grille verte qui sont des anti-érosion », a fait savoir le spécialiste des matériaux synthétiques. Et à Djibril Konaté d'expliquer le procédé de remblayage avec la géogrille fortrac. « Il suffit de mettre une ligne de géogrille à chaque couche de remblai et le recouvrir par la suite, quand on atteint 0,60 m d'épaisseur. Jusqu'à ce jour (05 mars 2021 : ndlr), nous sommes à la 8^{ème} couche, soit à 4,800 m du point zéro. A terme, nous aurons posé 17 couches, soit 10 m de hauteur du point zéro et 200 m de long pour que la voie soit à niveau », a-t-il indiqué. Pour lui, la géogrille fortrac représente une solution incontestable des problèmes auxquels sont exposés nos ouvrages. « Nous savons tous que nos pays africains rencontrent de nombreux problèmes au niveau des ouvrages. Il apparaît donc nécessaire d'apporter des solutions innovantes en vue de corriger ces insuffisances », a dit M. Konaté.

Bien que vieille d'une vingtaine d'années sous d'autres cieux, cette expérience de remblai à partir des géogrilles ne commence qu'à être appliquée en Côte d'Ivoire ; maintenant. « C'est la toute première fois qu'on l'utilise dans notre pays », a souligné notre interlocuteur. Il estime que la géogrille n'est pas le matériau de l'avenir, mais plutôt celui d'aujourd'hui, au regard de ses performances.

Nul besoin de ciment, de gravier ni d'acier

Il est connu de tous que pour solidifier un ouvrage, on recourt au gravier, au ciment, à l'acier. Mais pour l'exécution de travaux du remblai de la voie de la cité

d'Ebimpé, un quartier en plein essor, l'équipe de Djibril Konaté n'a nul besoin de tous ces matériaux. « Nous n'avons besoin ni de ciment, de gravier encore moins d'acier. Nous avons tout juste besoin des produits géosynthétiques pour renforcer le remblai comme nous le faisons sur ce projet. Uniquement que de la géogrille avec le recouvrement à chaque couche », a-t-il laissé entendre. Et de poursuivre : « Nous avons fait les notes de calcul pour trouver le type de géogrille de renforcement qui convient à ce projet ».

De plus, la résistance à la traction des géogrilles de renforcement va de 80 à 3000 kilo newtons, selon la gravité du problème à résoudre. Un argument de grande taille qui vient conforter la conviction du spécialiste des géosynthétiques. « Par exemple, faite en fibre de verre, notre barre d'armature est 3 fois plus légère que l'acier et 7 fois plus résistante pour des constructions en milieu marin, parce qu'il est 100 % non-corrosif », précise l'ingénieur.

Une véritable attraction pour les professionnels

Si la technique de remblai de la voie de la cité d'Ebimpé est une attraction pour les riverains de ladite cité, cela l'est encore plus pour les acteurs du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. A la découverte de cette technique nouvelle utilisée pour la toute première fois en Côte d'Ivoire, les représentants d'entreprise se succèdent sur le chantier de la CICT en vue de découvrir le traitement de ce "gros trou", à en croire Djibril Konaté. « Nous avons reçu la visite de Bouygues la semaine dernière (fin février, ndlr) et attendons celle du groupe japonais TOA Corporation et NGE Contracting », a fait remarquer le représentant de la société allemande Huesker et de l'italienne Polioco. Presque toujours avec le BNETD et le LBTP (Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics), les travaux ont atteint le niveau actuel sous un regard particulier de services technique tels que l'Agence de gestion des routes (Ageroute). « Presque tout le monde a vu notre expertise », se félicite le DG de la CICT.

Des avantages de poids

La géogrille est en polymère avec des fibres de verre. De ce fait, tout comme la grande famille des produits géosynthétiques, la géogrille fortrac a un profond respect de la nature. « C'est écologique », dirait-on. « La géogrille est une matière recyclable. Une fois recyclée, elle peut être utilisée pour solidifier le bitume », a précisé le représentant de Huesker. Elle a une durée de vie de 120 ans. Inutile d'ajouter que cette performance impacte nécessairement la durée de vie d'un ouvrage fait à partir de la géogrille, avant qu'il ne commence à se détériorer. Le rapport qualité-prix est, pour ce produit, un avantage des plus comparatifs. Mieux, elle est très facile à poser. « Il nous a fallu tout juste deux semaines. Il sied de souligner que notre équipe est composée d'une quinzaine de personnes. En environ un mois, nous aurions fini de remblayer ce site de 200 m du point 0 jusqu'à 10 m de

haut, et cela, sur toute la longueur du tronçon (200 m) », a indiqué notre interlocuteur.

Membre d'une grande famille de géosynthétiques

Bien qu'étant le matériau le plus utilisé dans ce projet de remblai de ladite cité, la géogrille fortrac fait partie d'une grande famille de produits géosynthétiques qui contribuent à la perfection et la résistance des ouvrages. La géogrille anti-fissures de bitume, aussi appelée la géogrille G100, permet de retarder les fissurations au niveau de l'enrobée. Cette technique donne une durée de vie plus longue à l'infrastructure en répartissant les charges. Elle se met entre deux couches bitumineuses. « Quand on a une voie à traiter, par exemple, on n'a pas besoin de la fraiser ou décaper. On regarde tout juste son degré de fissuration, avant d'y mettre et de verser une nouvelle couche bitumineuse. On gagne en temps et en durée de vie de la chaussée », a expliqué M. Konaté.

Quant à la géogrille d'accroche-terre, elle est optimale pour prévenir les glissements sur talus et l'érosion du sol. Fortrac 3D, résultat du travail de développement sur les célèbres géogrilles fortrac est une géogrille de renforcement flexible, tridimensionnelle, fabriquée en polyester de haute ténacité et à faible fluage de manière à offrir une sécurité supplémentaire en cas d'érosion du sol. Cette géogrille est munie d'une enduction polymère spéciale qui la protège contre les UV et les agressions mécaniques. Le comportement à long terme de fortrac 3D étant bien connu, il est possible de dimensionner le produit en fonction de sa durée d'utilisation. La grille anti-fissures de renforcement d'enrobés, flexible et à haute ténacité, les produits de renforcement des enrobés de notre gamme HaTelit permettent une augmentation de l'espacement des campagnes de réhabilitation et le prolongement de la durée de vie de la chaussée. HaTelit permet ainsi de réduire, à long terme, les frais de rénovation et d'entretien ; ce qui en fait une solution très économique pour la réhabilitation des routes et chaussées. Minegrid est une grille en polyester de haute ténacité enrobée d'une enduction résistante aux flammes. Elle est produite pour des résistances de 35 à 1000 kN/m. La taille standard des rouleaux est 5 x 100 m, mais des rouleaux plus courts ou plus étroits peuvent être fournis sur demande.

La large gamme de produits Minegrid permet aux exploitants de mines et carrières de trouver un produit répondant à leur besoin précis. Depuis 1994, Minegrid est utilisée pour soutenir les longues tailles chassantes, les piliers et renforcer les fronts de taille dans les mines et carrières du monde entier. Minegrid a prouvé ses performances dans les conditions les plus extrêmes et respecte les standards de qualité du domaine. Elle améliore la sécurité de façon inégalée. C'est la raison pour laquelle les mines et carrières ont recours à Minegrid pour améliorer la sécurité, la production et la

rentabilité de leurs opérations. (Source: www.huesker.fr).

Solution au déficit de matériaux

Pour le spécialiste des géosynthétiques, le secteur du BTP est confronté à des problèmes de matériaux dus au changement climatique. Ainsi, les produits géosynthétiques constituent, selon lui, la solution à ces problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui. Le fait que les ouvrages n'ont pas une durée de vie conventionnelle n'est pas à mettre sur le compte du maître d'œuvre ni du maître d'ouvrage. « Les gens s'étonnent de voir l'état d'une route faite, par exemple, du temps d'Houphouët-Boigny, et qui est encore aujourd'hui bien praticable. A cette époque, les routes étaient, certes, bien faites, comme aujourd'hui d'ailleurs ; mais la seule différence se situe au niveau des matériaux utilisés », fait remarquer l'expert.



UN PÔLE D'EXPERTISE DE HAUT NIVEAU AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

CONCEPTION ET ÉTUDES + ASSISTANCE ET CONSEIL + SUIVI ET CONTRÔLE DE TRAVAUX

DOMAINES D'ACTIVITÉS

- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS
- CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENTS
- GESTION URBAINE
ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
- INDUSTRIE, ÉNERGIE
- INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
- ÉCONOMIE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE
- AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL
- ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT
ET HYDRAULIQUE
- ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

INTERVIEW

Brigitte AGNISSAN née YOMAN

Directrice du Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation professionnelle (CIDFOR)

NOUS ASSURONS L'IMMERSION DES ENSEIGNANTS EN ENTREPRISE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



Brigitte AGNISSAN née YOMAN Nicole est le Directeur du CIDFOR depuis 2008. Inspecteur général de la filière des techniques administratives et bureautique (TAB), elle a été auparavant conseiller technique du ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Elle présente les missions de sa structure et les défis à relever pour rassurer le secteur privé dont le soutien est aussi fondamental.

Propos recueillis par Hervé Gobou

Pouvez-vous présenter votre structure ?

Le Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (CIDFOR) est un Établissement public national (EPN). Placé sous la tutelle du Secrétariat d'État auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, il est chargé de l'Enseignement technique et la Formation professionnelle.

Créé par décret, en 2005, le CIDFOR a véritablement commencé ses activités depuis 2008.

Le Centre a pour, entre autres, missions développer la formation professionnelle par la documentation, le perfectionnement, l'information, la recherche et la coopération... Nous intervenons, en d'autres termes, dans la documentation, le perfectionnement, l'information et au niveau des moyens techniques.

Notre structure a initié, depuis 2012, un programme d'immersion en entreprise des acteurs de la formation technique et professionnelle dont ont déjà bénéficié 311 formateurs.

Au niveau de la documentation, elle a créé les Journées du livre technique professionnel et du numérique (JLTPN) dont la 3^{ème} édition a eu lieu les 5 et 6 décembre 2019.

En 2016, il a remporté le 3^{ème} Prix de l'administration publique la plus moderne du Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration.

Quelles sont les offres de formation du Cidfor faites aux formateurs aux métiers du Btp ?

Le CIDFOR n'est pas un établissement de formation académique initiale, en tant que tel. C'est une administration publique chargée du développement de la formation professionnelle. A ce titre, le CIDFOR assure le renforcement des capacités et la mise à niveau du personnel du ministère de l'Enseignement technique et la Formation professionnelle. Comme offres de formation aux enseignants, nous assurons, depuis 2012, leur immersion en entreprise pour une période variant d'un à trois mois, à travers notre Programme immersion. Nous organisons régulièrement à l'intention des enseignants des ateliers d'immersion et des séminaires de formation et de renforcement des capacités.

Les formations actuelles aux métiers du Btp répondent-elles, selon vous, aux attentes du secteur ?

Le monde évolue d'autant très vite que des technologies et techniques nouvelles y font leur apparition tous les jours. Pourtant, les curricula de formation datent de plus de 10 voire 20 ans. Ils ne sont pas actualisés. Il est donc évident que les formations actuelles ne répondent pas tout à fait aux attentes et besoins du secteur privé. C'est dommage de le dire, mais nous constatons qu'à tous les niveaux de corps de métier, il y a une inadéquation entre la formation et l'emploi. Consciente de ce fait, la tutelle a introduit, en 2009, une réforme au niveau du système de formation professionnelle.

Le personnel enseignant est-il en nombre suffisant pour répondre aux besoins en matière de formation ?

Le personnel enseignant, au niveau de la filière du Btp, est relativement suffisant pour répondre aux besoins

en formation. En termes de nombre, le problème ne se pose pas.

Qu'en est-il des établissements et centres de formation notamment en ce qui concerne leurs capacités d'accueil, le personnel enseignant et le matériel didactique ?

Notre système de formation professionnelle compte plusieurs établissements de formation aux métiers du Btp. Nous avons, au plus bas niveau, les Unités mobiles de formation (UMF), les Centres de formation professionnelle (CFP) qui forment au Cap et les Lycées professionnels pour les diplômes de Bt et Bts. Ce sont en tout quatorze établissements.

Le problème crucial, concernant les structures de formation, reste la vétusté des équipements et du matériel didactique. Les établissements et centres de formation ont besoin, dans l'ensemble, de réhabilitation en termes de salle de classes et d'équipements. Les offres d'entrée croissent chaque année et les capacités d'accueil ne suivent pas.

Quel message pouvez-vous adresser aux autorités, acteurs du Btp et partenaires ?

Une réponse à la question de l'inadéquation entre la formation et l'emploi exige une étroite collaboration entre l'État et le milieu productif. C'est de concert qu'une solution durable pourrait être trouvée.

L'État doit pouvoir réhabiliter les établissements et centres de formation afin d'assurer une meilleure formation initiale et continue des enseignants.

Par ailleurs, les structures de Btp pourraient accompagner les établissements de formation en offrant à ces derniers du matériel et du mobilier de première ou de deuxième main encore fonctionnel. Ces entreprises de BTP gagneraient aussi à accueillir nos enseignants dans le cadre de notre Programme immersion et accepter de prendre en stage nos apprenants. En sus, encourager les visites d'entreprises des élèves mises en place par des chefs d'établissement. En outre, les différentes parties gagneraient à signer des conventions de partenariat.



Madame Kandia Camara, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et la Directrice du Cidfor, Madame Brigitte Agnissan, posant avec 24 jeunes formés aux métiers du digital. Photo DR



L'électricité dans le bâtiment
JEAN-LOUIS TECHEMI,
SOCIÉTÉ SIPEL

AVEC L'ÉLECTRICITÉ, ON DONNE VIE À UN BÂTIMENT!

Les travaux d'installation se situent au début du chantier, dès le gros-œuvre, et se poursuivent durant toute la construction.

A la finition, l'électricien doit encore l'habiller. Ce travail d'embellissement se fait en deux étapes. Incursion dans cet univers de la lumière à travers les techniciens de la Sipel.

Par Serge Hengoup

L'électricité, selon des spécialistes, peut-être définie comme étant l'effet du déplacement de particules à l'intérieur d'un matériau conducteur, sous l'effet d'une différence de potentiel aux extrémités de celui-ci. Les propriétés de l'électricité ont été découvertes au 18^{ème} siècle, selon l'histoire. Qui ajoute que la maîtrise du courant électrique a permis l'avènement de la deuxième révolution industrielle.

Aujourd'hui, l'énergie électrique est obtenue à partir de différentes sources, principalement solaire, thermique, nucléaire et hydraulique. Indispensable dans les communications à distance, l'électricité a un usage tant domestique qu'industriel.

Un domaine totalement normalisé et des fournisseurs de confiance

En fin d'après-midi, au moment où la pression du travail tombe et que certains employés s'apprêtent à rentrer à la maison, l'équipe de reportage franchit le portail de la Société d'installations de plomberie et d'électricité (SIPÉL), à Cocody-Riviera. Objectif, honorer un rendez-vous pris de longue date avec, à l'ordre du jour, échanger sur l'électricité dans le bâtiment. Cette démarche s'est faite en deux étapes : la première dans les locaux de l'entreprise et la seconde sur le chantier de construction d'un bâtiment dans la commune de Treichville. Le Directeur Général de l'entreprise nous indique qu'avant d'aller voir les installations sur le chantier, la première partie du travail se « déroule d'abord au bureau d'études qui réalise le plan de travail, le soumet ensuite à l'approbation du client et son exécution, enfin ».



Jean-Louis Techemi en plein travail avec son équipe

Les différents types d'électricité sur lesquels l'entreprise intervient sont le courant fort, le courant faible et la sécurité incendie. Et au-delà, la plomberie. Pour ces professionnels, « *l'électricité donne vie au bâtiment* ». Quant au technicien, il intervient à toutes les étapes de la construction depuis la fondation (gros-œuvre).

Le responsable du bureau d'études est Jean-Louis Techemi. Il est ingénieur-électrotechnicien et occupe ce poste depuis 2018. Après l'obtention d'un baccalauréat série D (2002), ce père de famille de deux enfants entre à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro. Il en sort avec un Diplôme universitaire de technologie (DUT) en informatique, en 2005.

Naturellement, il commence à travailler dans ce domaine. Mais plus tard, le besoin de changer d'objectif professionnel se fait sentir. Il renoue avec les études. Il pose ses valises à l'École supérieure des affaires et de management (ESAM), en 2011. Il y obtient, en 2015, un diplôme d'ingénierie en électrotechnique.

Entré à Sipel, en 2008, comme dessinateur-projecteur CAO-DAO, il est promu chargé d'études des travaux d'électricité et de plomberie ; de 2013 à 2018. Depuis cette date, il est le responsable du bureau d'études. Il dirige une équipe composée de sept personnes ayant des profils variés (Bac + 45 en électrotechnique, génie électrique et ingénieur électrique). C'est ce groupe qui, une fois le dossier du client bouclé, se charge de sa conception et de sa transmission pour exécution.

Étant donné que le bureau d'études est la pièce maîtresse de l'ouvrage, il se doit de produire un travail préliminaire méticuleux et approfondi. C'est ce bureau d'études qui détaille les schémas et les documents nécessaires à la conception, la réalisation, la vérification et la maintenance des installations électriques. Il élabore, ensuite, des notes de calcul (elles déterminent de façon économique les sections de câblage et tout l'appareillage de protection). Il veille également à l'achat des matériaux qui doivent être conformes aux normes internationales.

S'agissant de la question de la fiabilité et de la qualité des équipements achetés auprès de ses fournisseurs et utilisés sur ses chantiers à travers le pays, le dirigeant de l'entreprise dit n'avoir aucune crainte. « *Nous travaillons dans un domaine mature, le secteur de l'électricité est entièrement normalisé. Nous avons un réseau de fournisseurs agréés, crédibles à qui nous faisons confiance. Nous n'avons pas de problème. Mais nous croyons aussi en Dieu* », a-t-il expliqué.

La séance de travail se délocalise quelques jours après sur le chantier. Un bâtiment R+7 avec deux sous-sols. Selon les explications, une fois que le travail du bureau d'études est achevé, le dossier est transmis au chef de projets Ouattara Sékou est le premier responsable sur le chantier.

Cet ingénieur en fluides énergies domotiques est secondé par Martial Vodounon, titulaire d'un BT en électrotechnique pour une expérience de 22 ans. C'est lui qui chapeaute l'équipe des électriciens.

Le chef de projets est chargé de relayer les informations reçues du bureau d'études au responsable des électriciens. Une équipe de dix personnes en moyenne y travaille quotidiennement de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Concernant leur tâche, le chef des électriciens explique que ses collaborateurs sont chargés d'effectuer tous les travaux d'installations électriques, de distribution et de raccordement d'appareils électriques dans le bâtiment.

Il nous entraîne, par la suite, dans les allées du bâtiment pour présenter ses collaborateurs à l'œuvre. Tous sont affairés à la pose des câbles, des fils, des tableaux ou des armoires électriques et des prises. Tous ces travaux sont effectués dans les normes de sécurité optimales (tenues conventionnelles, chaussures et casques de protection).

Le profil des électriciens n'est pas uniforme. Certains, révèle Martial Vodounon, ont appris le métier sur le tas. Toutefois, cela ne remet pas en cause leur savoir-faire et leur professionnalisme. D'autres, par contre, ont suivi un cursus académique (BT en électrotechnique, CAP en électricité...) dans des écoles de formation spécialisées du pays. Tous travaillent dans une parfaite harmonie, avec pour objectif final de livrer des installations



électriciens qui respectent les normes assurant la protection des personnes et des biens.

Risques fréquents à maîtriser

Les risques en matière d'électricité ont pour noms l'électrocution et les avaries du matériel. « *Un bon plan de calcul permet de garantir la protection des personnes et de leurs biens. Le plan vient de l'architecte et de l'entrepreneur du gros-œuvre. Notre rôle est de faire vivre le bâtiment ; c'est vraiment intéressant. On commence ensemble avec les constructeurs au niveau du gros-œuvre mais on finit toujours après* », note le dirigeant de l'entreprise. C'est un travail qui nécessite donc une bonne coordination entre électriciens et constructeurs. Ce qui permet d'éviter les erreurs sur la note de calcul, les études et données d'entrée fournies par le promoteur. Leur responsabilité est donc grande en cas d'incendie. Heureusement, en 32 ans d'existence, par la grâce de Dieu, les éventuelles difficultés sont jugulées.

« *L'entreprise Sipel procède-t-elle à des installations électriques qui permettent ou favorisent une économie d'énergie ?* » « *Oui ! Mais cela se fait à la demande du client* », a-t-il souligné. Pour la simple raison que l'installation de l'énergie solaire - cette énergie qui permet de fabriquer de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques ou des centrales solaires thermiques grâce à la lumière du soleil captée par des panneaux solaires - est très onéreuse. En plus, le secteur électrique est très concurrentiel.



Risques électriques sur un chantier, parlons-en !

Selon les experts, les incidents en lien avec l'électricité sur les chantiers font partie du top 5 des accidents rencontrés, fréquemment. Il s'agit le plus souvent d'électrisation (brûlure) et d'électrocution (décès). Les causes de ces catastrophes sont diverses. Au cours de la 6ème édition d'Archibat en 2017, le Sous-Directeur de la Prévention et de la Sécurité à la CIE, de l'époque, soulignait : « *les causes des accidents électriques sont liées à l'occupation anarchique des couloirs électriques, aux actes de vandalisme sur le réseau, à la mauvaise qualité des installations intérieures, au non-respect des règles par les entreprises d'électricité, aux travaux non électriques effectués non loin des lignes électriques.* »

Le Directeur Général de la Sipel a indiqué qu'en 32 ans d'existence, son entreprise avait connu peu d'accidents sur les chantiers. Toutefois, un accident électrique arrive tant du côté des décharges que des arcs électriques. La plupart des blessures électriques découlent d'un piètre entretien ou d'une mauvaise mise à la terre d'un appareil ou d'une pièce d'équipement, etc., de manœuvres non sécuritaires à proximité de lignes et de conducteurs électriques, de circuits surchargés, de composants électriques à

découvert ou d'un câblage électrique inadéquat.

Comment prévenir ces accidents ? Il ne faut pas ranger des équipements ou de la machinerie au-dessous de lignes électriques car le courant des lignes à haute tension peut franchir le vide, circuler dans vos équipements et causer des décharges électriques. Des signaux d'avertissement bien visibles la nuit doivent être installés dans le respect des conditions météorologiques. Par ailleurs, la présence d'un signaleur durant l'utilisation de machinerie lourde à proximité de câbles électriques aériens contribuera à prévenir des incidents et fera en sorte que les travailleurs de l'entreprise respectent les distances de dégagement minimales à proximité des lignes à haute tension durant le travail sur une échelle ou un échafaudage.

Pour quiconque exécute des travaux d'électricité ou à proximité d'une source d'électricité, l'équipement de protection individuelle (PPI) requis comprend un casque de sécurité de classe E et des bottes résistant aux décharges électriques.

Serge Hengoup

Carine Josiane **BASSA**

*Mariée de force au BTP
mais ... heureuse !*

Par Elvis Kodjo





Il l'a toujours appelée «*la Grande Dame* !». Sans qu'elle ne sache pourquoi. C'est l'appréciation donnée par son ami et frère, le Docteur Paulin Kouassi, Ingénieur expert en infrastructures de transport et ingénierie de prescription.

Référence imagée à la force de travail, de caractère de Bassa Carine Josiane, seule femme parmi les cinq coordinateurs adjoints que compte le Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI). Opiniâtre, elle ne flanche devant rien, ou presque.

Technicienne des routes, on est loin de s'imaginer que la voie de son accomplissement n'a pourtant pas été un fleuve tranquille.

Jeune élève, Bassa Carine Josiane rêvait de devenir médecin ou pharmacienne. Fille d'un instituteur ayant fait valoir ses droits à la retraite peu avant qu'elle n'entame l'école maternelle, elle se définissait elle-même prosaïquement comme un "enfant de la retraite".



Bassa Kouakou et sa fille Carine Josiane à 4 ans

Elle suit une scolarité tranquille, jusqu'en classe de Première D. À l'époque (les années 1980-1990), pour accéder en Terminale et prétendre passer le Baccalauréat, il y avait un filtre appelé Probatoire.

Un véritable cauchemar pour les élèves en classe de Première. Élève au lycée Jeunes filles de Bouaké, Carine s'y casse la figure au moins deux fois. Deux années perdues pour elle, autant d'années d'avance pour ses condisciples qui eux, sont passés à travers les mailles du filet. Elle devait quitter le lycée. Un véritable drame!

Et bonjour le complexe ! De peur d'avoir à croiser ses camarades de promotion sur son chemin, elle décide de revoir ses ambitions à la baisse.

Pharmacie ou médecine

Tant pis pour la pharmacie et la médecine, elle deviendra couturière ! Elle ira en Italie pour cela. «*Le Probatoire, ça ne ratait pas. Certains ont la chance de le passer sans difficulté. Moi, ça n'a pas marché, et j'ai été renvoyée*», résume-t-elle.

Elle s' imagine donc en Italie, non seulement pour apprendre ce métier de couturière qu'elle embrassait par défaut, mais surtout pour fuir le regard de ses

ex-camarades de classe, bien plus chanceux qu'elle. Mais, il va se trouver sur son chemin deux "anges" qui vont remettre ce projet en question et donner une toute autre orientation à sa vie.

La voix d'une amie

Le premier ange est une camarade de classe ; mieux, une "sœur" (Marie-Irène Yao Yao) qui réside aujourd'hui au Ghana où elle est chef d'entreprise. «*Tu as du potentiel. Ne te laisse pas aller au découragement*», lui assénait-elle sans cesse. Mieux, elle lui assurera le soutien financier nécessaire qui lui permettra de reprendre la classe de Première dans un établissement scolaire privé d'Abidjan. Bouaké et le regard des autres, ses camarades de classe qui ont pris de l'avance sur elle ; elle ne voulait plus en entendre parler. Ce changement d'environnement, comme l'avait prédit son amie, lui réussit. Probatoire, enfin, en poche après une année scolaire !

Mais pas question de s'éterniser à Abidjan non plus où, au détour d'une rue, elle pourrait se retrouver face à d'ex-camarades du lycée de jeunes filles de Bouaké qui sont en année de licence de l'Université d'Abidjan. Josiane panique encore alors, à l'idée de l'évocation du passé, des échanges d'informations les uns sur les autres... Quel complexe de réaliser qu'on a accusé du retard !!!

Retour donc à Bouaké où elle a vu le jour et vécu une vingtaine d'années auparavant au quartier Air France 1, rue 20 ! Mais pas question non plus de réintégrer le lycée Jeunes filles. D'anciennes connaissances, élèves ou enseignants, pourraient s'y trouver encore et lui faire revivre les mêmes sentiments. Direction : le Lycée classique, suite à l'intervention de Bassa Rolande (sa grande sœur). Et là, Baccalauréat série D décroché après une seconde tentative.

Vers où s'orienter maintenant ? Pourquoi pas le Cafop (Centres d'Animation et de Formation Pédagogiques) pour devenir institutrice... comme Papa. Mais ce ne sera pas pour faire carrière. Juste y travailler trois ans, le temps de constituer une cagnotte et partir pour... l'Italie. Décidément !

Le cousin inattendu

Mais un soir, elle va trouver sur son chemin un autre "ange" qui déterminera le reste de son destin. Un cousin (Konan Raphaël) à elle, venu rendre visite à son père et solliciter l'aide de ce dernier pour rejoindre Abidjan, la capitale économique afin d'y passer un concours. Josiane qui avait soif, en cette période de vacances, d'y être également pour retrouver ses cousines, saute sur l'occasion. Sans vraiment y accorder de l'intérêt, elle questionne son cousin sur ce fameux concours. Lui-même n'en sait pas grand-chose, et lui fait savoir vaguement qu'il faut voir du côté de l'antenne de l'Ecole nationale supérieure des travaux publics (Enstp) de Cocody Danga.

“

Un ancien condisciple ... m'a conseillé de m'orienter dans les Routes. Dans ce domaine, il y a beaucoup de mathématiques, et elle me savait férue de mathématiques”



Carine Bassa, hôtesse des étudiants de cycle ingénieur de l'Enstp lors de l'une de leurs activités en 1992

Voici donc Josiane à Abidjan, installée, tous frais payés par son géniteur, pas pour se présenter à un concours comme elle l'aura prétendu mais pour faire la java avec ses cousines qu'elle avait hâte de retrouver dans la commune tonitruante de Yopougon.

Après deux semaines passées à Abidjan, elle consent à faire un tour tout de même à Cocody Danga pour savoir ce que propose l'Enstp. Il s'agissait d'un concours d'entrée dans cette école dans le but d'obtenir plus tard le diplôme de Technicien supérieur des travaux publics ; organisé pour la toute première fois. On était au dernier jour des inscriptions !

Composition à la va-vite

Pas vraiment intéressée, Carine Josiane s'inscrit tout de même. *«Nous avons composé un samedi à l'Ensea. Les compositions ont duré jusqu'au soir. L'après-midi, je n'ai même pas composé. Je suis partie parce que j'étais venue à Abidjan pour autre chose»*, se souvient-elle.

Quelques jours plus tard, les résultats tombent. Ironie du sort, elle est admise et se retrouve quasiment à la fin d'une liste de 110 candidats. Le cousin par qui cette véritable odyssee a eu lieu n'a pas eu par contre cette chance.

Il faut partir illico pour Yamoussoukro où les cours commençaient dès le lendemain de la proclamation des résultats. Ainsi Bassa Carine Josiane se retrouve-t-elle à l'Enstp de Yamoussoukro sans trop savoir ce qu'elle partait y faire. Première épreuve, choisir une filière parmi six, aussi intéressantes les unes que les autres.

Un ancien condisciple (Adjoua Colombes Kouamé) du lycée des Jeunes filles de Bouaké, en fin de cycle, rencontrée, sera de bon conseil pour Josiane.

«Elle m'a conseillée de m'orienter dans les Routes. Dans ce domaine, il y a beaucoup de mathématiques, et elle me savait férue de mathématiques ». Josiane y rencontre, par ailleurs, des *“gens formidables”* et trouve sur place un

système de parrainage qui lui sera de grand secours. Le parrainage consiste pour les promotions précédentes à prendre en charge les plus jeunes, à faciliter leur intégration, à les coacher. Nous sommes en janvier 1991. Trois ans plus tard, Bassa Carine Josiane décroche le diplôme de Technicien supérieur des Travaux publics en juillet 1993. Durant les trois années passées à l'Enstp, elle a bénéficié de l'encadrement de la promotion des ingénieurs Ensi 1992 et c'est cette même promotion qui l'a présentée à Dimba Pierre (déjà en fonction au Bnetd) pour l'encadrer dans le cadre de son stage de production réalisé dans cette structure en juillet 1992.

Le mentor

Nantie de ce parchemin, elle entre au Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd) en avril 1994 à la demande de Dimba Pierre dans le cadre du renforcement de son service. Elle y restera jusqu'au 30 juillet 2012, occupant diverses fonctions : chef de service Voirie et Réseaux divers, chef secteur Projets urbains, Coordinatrice des études et travaux d'infrastructures et Vrd, chef de mission adjoint, chargée d'études et attachée d'études en voirie et réseaux divers...



Carine Bassa sera façonnée par son maître de stage Dimba Pierre durant toute sa carrière.

Formation, encore et encore

Sans doute se serait-elle contentée du confort de cette position si un autre “*ange*” (le troisième) ne s’était trouvé sur son chemin, au sein même du Bnetd : Dimba Pierre, son supérieur hiérarchique, un ancien de l’Enstp (promotion Ensi 1990).

Avec insistance, il lui recommandera de poursuivre sa formation afin d’aller de l’avant. «*C’est un investissement pour l’avenir*», me conseillait-il.

Malgré le montant élevé des frais de formation, Josiane fera les sacrifices financiers nécessaires pour suivre en cours du soir des formations qui feront d’elle, en 2006, un Ingénieur des techniques des travaux publics. Elle ira ensuite présenter ce diplôme à son maître Dimba Pierre afin de recevoir des félicitations

Mais celui-ci l’encourage à faire une formation dans la gestion de projets, tout en lui rappelant que c’est un investissement pour le long terme. Ainsi, elle va encore mobiliser les ressources pour la formation en cours du soir sur quinze mois et sanctionnée par un diplôme de DESS en gestion de projets en 2010.

BTP love

Sur le plan professionnel, ces différentes qualifications lui valent d’être, depuis le 1^{er} janvier 2017, coordinateur adjoint du financement additionnel du Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d’Ivoire (Prici-Fa), après avoir servi au sein de la même cellule de coordination projets en tant qu’ingénieur des techniques, chargée du suivi opérationnel des activités du financement initial du Prici (2012 à 2016) et du projet d’urgence d’infrastructures urbaines (Puiur de 2012 à 2014), un autre programme phare de sortie de crise de l’Etat de Côte d’Ivoire. Elle totalise une expérience professionnelle globale de 27 années.

Comblée, elle encourage les jeunes à s’engager dans le domaine du Bâtiment et des Travaux publics. «*Dans mon cas, c’était comme un mariage forcé. Vous vivez ensemble et l’amour naît. Entre le BTP et moi, c’était un mariage forcé. Aujourd’hui, je ne peux plus m’en passer*», schématise-t-elle. Cela, bien que le métier soit très prenant, où l’on travaille sous pression, à n’importe quelle heure (le jour comme la nuit) pour répondre aux exigences du gouvernement et des partenaires au développement. Sillonner 13 localités sur l’ensemble du territoire pour la supervision des chantiers n’est pas chose aisée. Le projet financement additionnel du Prici a clôturé satisfaisant le 30 septembre 2020 avec un taux de décaissement de 99.99%. Reste à assurer la réception définitive des activités et la préparation d’éventuels nouveaux projets.

A l’heure du bilan sur son parcours scolaire, étudiantin et professionnel, Josiane se rappelle, avec satisfaction, cette pensée du Président Félix Houphouët-Boigny qui



Cérémonie de lancement du Prici en janvier 2013

disait, en substance : «*nous sommes tous dans la course ; c’est la fin qui compte !*».

Originaire de Bomizambo, le village des tisserands, dans la sous-préfecture de Tiébissou, Bassa Carine Josiane est mère de deux enfants, âgés respectivement de 20 et 18 ans dont elle est fière.





Amélioration de l'accès à l'eau potable à Yamoussoukro financé par le Prici



Visite à la Basilique de Yamoussoukro



Avec Serey-Eiffel au Bnetd en avril 1994, année de son recrutement



Centre de santé urbain de Méagui réhabilité par le Prici



Intronisation de Carine Bassa à la Jeune Chambre Internationale en 1994



Installation de feux tricolores à Bouaké en 2013 par le Prici



Carine et ses enfants



Visite du ministre Amédé Kouakou au Prici en 2017



Visite de la voie bitumée à Abengourou en avril 2019 par le Prici



Mission d'identification des voiries à aménager au Congo Brazzaville par le Bnetd en 2008



Visite du chantier du Drain de Yopougon par la directrice des opérations et une vice-présidente de la Banque mondiale en février 2020



Réhabilitation de l'école primaire « Tsf Bassa » à Bouaké par le Prici en 2013

**Bulletin mensuel d'officialisation des prix
en matière des travaux publics
et de construction pour la période
de janvier à juin 2020 / n°69**

010534800

BIENS INTERMÉDIAIRES

Origine : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Cet indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français est établi en base 100 en 2015. Sa valeur est susceptible d'être rectifiée par l'Insee jusqu'à trois mois après sa première parution. Cet indice de prix de production de l'industrie est mesuré sur le marché français aux prix de marché (hors TVA, y compris impôts sur les produits, hors subventions sur les produits déduites, hors transactions intra-groupe). Cet indice de prix de production base 100 en 2015 peut remplacer l'indice BINT00 en base 100 en 2010. Les nouvelles valeurs base 100 en 2015 sont calculées par l'INSEE et présentées ci-dessous. Selon l'INSEE, deux méthodes permettent de réviser ou d'actualiser les contrats : la méthode de la double fraction et celle du coefficient de raccordement proposée.

Date de raccordement : septembre 2017

Coefficient de raccordement : 1,0278

Ainsi, pour prolonger l'ancienne série, **la nouvelle série est à multiplier par le coefficient de raccordement de 1,0278**. Le tableau ci-dessous résume la nouvelle et l'ancienne série des indices relatifs aux biens intermédiaires

LABEL INDICES D'IMPORTATION		Janv 20	Fev 20	Mar 20	Avril 20	Mai 20	Jun 20
BINT00 / nouvelle série	Année de base : 2015	108,78	108,78	108,68	108,48	108,68	108,97
BINT00 / ancienne série	Date raccordement : septembre 2017 - coef : 1,0278	111,80	111,80	111,70	111,50	111,70	112,00

Source : INSEE

LABEL

PERSONNEL

IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
AM2	Salaire horaire minimum (Agent de Maîtrise 2)
AM3	Salaire horaire minimum (Agent de Maîtrise 3)
MO1	Salaire horaire moyen (Manœuvre Ordinaire de la 1 ^{ère} catégorie A et B)
MO3	Salaire horaire moyen (Manœuvre Ordinaire de la 3 ^{ème} catégorie 1 ^{er} échelon A et 2 ^{ème} échelon B)

MO4	Salaire horaire moyen (Ouvrier Spécialisé de la 4 ^{ème} catégorie 1 ^{er} échelon A et 2 ^{ème} échelon B)
HS1	Heures Supplémentaires de la 41 ^{ème} à la 48 ^{ème} heure + 15%
HS2	Heures Supplémentaires au-delà de la 48 ^{ème} heure + 50%
KCS	Coefficient des charges sociales pour le personnel manœuvre et ouvrier

IMPORTATIONS

BINT00¹	Indice d'ensemble des prix de gros (ou Biens Intermédiaires) des produits industriels en France
Im86	Indice des prix de matériel de chantier
Pn4	Coefficient pondérateur de classe du matériel de terrassement
Pn7	Coefficient pondérateur de classe du matériel pour la construction et l'entretien des routes et pistes d'aviation
Pn11	Coefficient pondérateur de classe du matériel ferroviaire

Pn13	Coefficient pondérateur de classe du matériel d'atelier bois
Pn19	Coefficient pondérateur de classe du matériel spécial pour la pose de Canalisations (pipe-lines)
ICHTTS1²	Indice de coût horaire du travail, tous salariés confondus, dans les industries mécaniques et électriques (charges salariales incluses)
BT41	Indice ventilation et conditionnement d'air
BT47	Indice électricité
BT48	Indice ascenseurs
HC	Fonte hématite de moulage classique
ICHT-IME	Indice du coût horaire du travail, tous salariés, dans les industries mécaniques et électriques (Base 100 décembre 2008), remplace l'indice ICHTTS1

¹Indice BINT00 remplace B100 supprimé depuis février 2009

²Indice supprimé depuis janvier 2009 et remplacé par ICHT-IME

MATÉRIAUX LOCAUX

LIANTS HYDRAULIQUES

CLS	Ciment de production locale Portland Artificiel CPA 350 départ usine en sachet
CLV	Ciment de production locale Portland Artificiel CPA 350 départ usine en vrac
CMS	Ciment qualité CPJ 425 en sac (en vente en C.I depuis septembre 1995) en sachet
CMV	Ciment qualité CPJ 425 en sac (en vente en C.I depuis septembre 1995) en vrac
PLI	d'importation, bonne qualité, en sac papier 40 kg prix magasin de vente

ISOLATION PLAFOND

ESB	Etoupe sisal ou filasse, livré en balles
PPL	Polystyrène livré en plaques de 4 cm, densité 20kg/m ³ , en vrac

MÉTAUX FERREUX

TOR	Fer à béton en acier TOR ou Nersid de diamètre 12 par commande > 3 Tonnes
IPN	Poutrelle IPN de 80 à 160 mm en acier prix moyen commande > 3 Tonnes TVA 7,5% incluse
COR	Cornière 40 x 40 x 4 m par commande > 3 Tonnes
TOL	Tôle acier doux, lisse de 2 à 5 mm d'épaisseur

AGRÉGATS ET SABLE

SAB	Sable de lagune propre, départ carrière (décision Commission des prix du 13 avril 2005)
GRC	Concassé de granit 15/25, départ carrière
AGC	Concassé de granit 5/15, pour travaux de bâtiments et génie civil, départ carrière

EXPLOSIFS

DYN	Dynamite gomme A, garantie pure sans charge
------------	---

BOIS

BCH	Bois locaux de charpente madrier 8/11, sciage frais, départ scierie, 1er choix
BLM	Bois de menuiserie planche de 4 x 8, bois rouge, 1er choix départ scierie,
BLC	Bois locaux de coffrage, planche de 4, sciage frais départ scierie
CP5	Contre-plaqué 5 mm, qualité TIF, 1m x 2 m

CARREAUX

FAI	Carreaux faïence 108 x 108 teinte blanche
GE2	Carreaux grès émaillé 2 x 2 lisse, fabrication locale équivalent Céram Anten
GC1	Carreaux grès cérame 2 x 2 en vrac, épaisseur 4,5 mm qualité 1er choix Villeroy Boch Série 1
GC2	Carreaux grès cérame 2 x 2 en vrac, épaisseur 4,5 mm qualité 1er choix Villeroy Boch Série 2

PLOMBERIE

TAG	Tube noir soudé par rapprochement 20/27
TPO	Tuyaux polyvinyle pour assainissement section 93,6/100 mm pression 2,5kg/cm ² , longueur 6 m (100 x 3)
ROB	Robinetterie, appareillage complet de lavabo, 2 robinets, 1 vidange, 1 siphon qualité courant
LAV	Faïence et grès, lavabo, qualité courante percé de 3 tous avec console
ZNL	Zinc laminé feuille n°14, poids 11,490 kg
TCU	Tube de cuivre diamètre 12/14
TLU	Tuyaux lucoflex 33, 6/40 long 6 m, 10kg/m ² (ou 40 x 3)
PVC	Tuyaux PVC diam 90, long 6 m, Pression 10 bars à 25 degrés, normes ISO à partir de juin 1974
TGS 1	Tuyaux fonte diamètre 100 standard 2 GS à joint automatique
TGS 2	Tuyaux fonte diamètre 200 standard 2 GS à joint automatique

ÉLECTRICITÉ

CAL	Câble aluminium HGE 3 x 50 + 50 normes HN 33. S 33
FIL	Fil de cuivre isolé 6mm ² V 500 normes NF 32.201
CCU	Câble de cuivre isolé 4 x 25mm ² -HG 1000
TIS	Tube plastique isorange 9 mm
CNU	Câble NU ALMENECE 54 mm ²

PEINTURE - VITRERIE

PEH	Peinture (en blanc ou teinte pastel) à huile de lin et au blanc de zinc 20%
PEV	Peinture (en blanc ou teinte pastel) à eau copolymère de vinyle ou acétate de polyvinyle, qualité intérieure
PEG	Peinture (en blanc ou teinte pastel) oléo glycérophtalique, qualité courante
PEP	Peinture (en blanc ou teinte pastel) de ravatement à la polyolithe
PERB	Peinture rétro réfléchissante aux copolymères acryliques modifiés agréé Ponts et Chaussées de teinte blanche
PERJ	Peinture rétro réfléchissante aux copolymères acryliques modifiés agréé Ponts et Chaussées de teinte jaune
GL8	Verre à vitre glace polie VV, épaisseur 8 mm, caisse 50 m ² , dimensions 510 x 249
VV3	Verre à vitre normal, épaisseur 3 mm, en caisse 20 m ² , largeur 0,80

SERRURERIE

SER	Serrure à mortaiser «universel», 4 gorges, 2 clés, CSISNFC, coffre laqué au four pêne demi-four laiton (321 Bricard)
BEA	Béquille ensemble aérolyt chez Bricard (Réf. 558 020 Bricard)
BCS	Béquille double balustre plat à col sterlium poli (Réf. 81 272 Bricard)
ADR	Crémone à tringles indépendants ADR, boîte + garniture fonte, bouton sterlium tringles fer 2 m (Réf. 3061 Bricard)

COUVERTURE

BA6	Bac autoportant aluminium, largeur utile 0,75m, épaisseur 6/10è
BA7	Bac autoportant aluminium, largeur utile 0,75m, épaisseur 7/10è

ÉTANCHÉITÉ

36-S	Feutre d'étanchéité bitufibre brut 36-S rouleau de 20 m ² , poids 17 kg, (ou CETRAFEX feutre 36 S), prix magasin de vente
PA	Pax alumine en rouleau de 10 m ² , poids 3 à 4 kg le m ² , (ou SETRAL 40), prix magasin de vente
BE11	Bitume d'étanchéité mexphalte 110/30 en fûts (ou BITOMIX en sac de 30 kg)

PRODUITS PÉTROLIERS - BITUME ET CUT-BACK

GOL	Gas-oil en vrac, qualité ordinaire, prix Abidjan
ESS	Essence ordinaire en vrac, prix Abidjan
DD	Diesel distillate en vrac, prix départ Vridi Abidjan
CB1	Cut-back 0/1 en vrac, prix dépôt (prix sous-douane)
BE60	Bitume de pénétration 60/70 en vrac, prix dépôt Vridi Abidjan (prix sous-douane)

PRODUITS CHIMIQUES

CV1	Chaux vive importation, bonne qualité emballage perdu, prix magasin fût 50 kg
FDC	Fleur de chaux entilée au tamis AFNOR 20 tel que le refus ne dépasse pas 2% de teneur de Ca(OH) ₂ de 94% avec tolérance de + ou - 1%
SUL	Sulfate d'alumine, qualité noisette titrant 17, 18% d'alumine

CALCUL DES INDICES

LABEL INDICES DU PERSONNEL		Janv 20	Fev 20	Mars 20	Avril 20	Mai 20	Jun 20	Jul 20	Aout 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20
IHPC	Année 2014			105,8	106,1	106,5	107,6						
AM2		746,65	746,65	746,65	746,65	746,65	746,65	746,65					
AM3		876,36	876,36	876,36	876,36	876,36	876,36	876,36					
MO1		386,732	386,732	386,732	386,732	386,732	386,732	386,732					
MO3		410,200	410,200	410,200	410,200	410,200	410,200	410,200					
MO4		435,2697	435,2697	435,2697	435,2697	435,2697	435,2697	435,2697					
HS1		15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%					
HS2		15%	15%	50%	50%	50%	50%	50%					
KCS		102,302	102,302	102,302	102,302	102,302	102,302	102,302					

LABEL INDICES D'IMPORTATIONS		Janv 20	Fev 20	Mar 20	Avril 20	Mai 20	Jun 20	Jul 20	Aout 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20
BINT00 / nouvelle série	Année de base : 2015	108,78	108,78	108,68	108,48	108,68	108,97						
BINT00 / ancienne série	Date raccordement : sept 2017 - coef : 1,0278	111,80	111,80	111,70	111,50	111,70	112,00						
Im86	Base 100 en 2010	1,1653	1,1656	1,1637	1,1538	1,1546	1,1394						
Pn4													
Pn7													
Pn11													
Pn13													
Pn19													
ICHT-IME	base 100 en décembre 2008	126,3	126,4	126,5	126,6	126,7	126,9						
BT41	base 100 en 2010	114,5	114,7	114,4	113,9	114,2	114,1						
BT47		110,1	110,3	110,4	110,4	110,2	110,5						
BT48		112,5	112,4	112,3	112,0	111,9	112,0						
HC	base 100 en janvier 1990												

N.B. : les valeurs en gras et en italique sont des valeurs provisoires

**CALCUL DES INDICES DE PRIX HTVA
(DROITS DE DOUANES INCLUS)**

MATÉRIAUX LOCAUX

LABEL	U	Valeur de référence Indice 1000	Janv 20	Fev 20	Mars 20	Avril 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Aou 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20
CLS	T	5 510	13 395	13 395	13 395	13 318	13 318	12 628						
CLV	T	5 184	13 117	13 117	13 117	13 117	13 117	13 117						
CMS	T	5 256	11 251	11 251	11 251	11 170	11 170	11 170						
CMV	T	5 040	12 232	12 232	12 232	12 022	12 022	12 022						
PLI	T	18 655	9 086	9 086	9 086	9 086	9 086	9 086						
ESB	kg	192	8 385	8 385	8 385	8 385	8 385	8 385						
PPL	m ³	17 251	696	696	696	696	696	696						
TOR	kg	33,62												
IPN	kg	44,61	12 486	12 486	12 486	12 486	12 486	12 486						
COR	kg	35,26	13 982	13 982	13 982	13 982	13 982	13 982						
TOL	kg	38,79	13 982	13 982	13 982	13 982	13 982	13 982						
SAB	m ³	615												
GRC	T	806	11 849	11 849	11 849	11 849	11 849	11 849						
AGC	T	1 198	9 182	9 182	9 182	9 182	9 182	9 182						
DYN	kg	410	11 020	11 020	11 020	11 020	11 020	11 020						
BCH	m ³	12 300	4 426	4 426	4 426	4 426	4 426	4 426						
BLM	m ³	13 669	4 565	4 565	4 565	4 565	4 565	4 565						
BLC	m ³	7 954	2 514	2 514	2 514	2 514	2 514	2 514						
CP5	m ²	254	9 449	9 449	9 449	9 449	9 449	9 449						

N.B. : les valeurs en gras et en italique sont des valeurs provisoires

CALCUL DES INDICES DE PRIX HTVA (DROITS DE DOUANES INCLUS)

LABEL	U	Valeur de référence Indice 1000	Janv 20	Fev 20	Mars 20	Avril 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Aou 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20
Carreaux														
FAI	m ²	958	6 325	6 325	6 325	6 325	6 325	6 325						
GE2	m ²	1 108	5 866	5 866	5 866	5 866	5 866	5 866						
GC1	kg	82	18 902	18 902	18 902	18 902	18 902	18 902						
GC2	kg	85	11 129	11 129	11 129	11 129	11 129	11 129						
Plomberie														
TAG	ml	131	11 336	11 336	11 336	11 336	11 336	11 336						
TPO	ml	537	5 251	5 251	5 251	5 251	5 251	5 251						
ROB	u	4 444	10 845	10 845	10 845	10 845	10 845	10 845						
LAV	u	6 561	6 938	6 938	6 938	6 938	6 938	6 938						
ZNL	u	221												
TCU	kg	675												
TLU	ml	179	7 542	7 542	7 542	7 542	7 542	7 542						
PVC	ml	471	7 558	7 558	7 558	7 558	7 558	7 558						
TGS1	ml	13 100	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779						
TGS2	ml	2 311	20 424	20 424	20 424	20 424	20 424	20 424						
Electricité														
CAL	ml	623	12 783	12 783	12 783	12 783	12 783	12 783						
FIL	ml	52,64	8 868	8 868	8 868	8 868	8 868	8 868						
CCU	ml	970	10 603	10 603	10 603	10 603	10 603	10 603						
TIS	ml	14	14 071	14 071	14 071	14 071	14 071	14 071						
CNU	kg	407	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600						
Peinture														
PEH	kg	101	1 170	1 170	1 170	1 170	1 170	1 170						
PEV	kg	86	49 921	49 921	49 921	49 921	49 921	49 921						
PEG	kg	216	25 176	25 176	25 176	25 176	25 176	25 176						
PEP	kg	283	19 108	19 108	19 108	19 108	19 108	19 108						
PERb	kg	105,60												
PERj	kg	105,60												

N.B. : les valeurs en gras et en italique sont des valeurs provisoires

CALCUL DES INDICES DE PRIX HTVA (DROITS DE DOUANES INCLUS)

LABEL	U	Valeur de référence Indice 1000	Janv 20	Fev 20	Mars 20	Avril 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Aou 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20
Vitrierie														
GL8	m ²	3 362	6 869	6 869	6 869	6 869	6 869	6 869						
VV3	m ²	525	20 130	20 130	20 130	20 130	20 130	20 130						
Serrurerie														
SER	u	889	15 385	15 385	15 385	15 385	15 385	15 385						
BEA	u	747	16 683	16 683	16 683	16 683	16 683	16 683						
BCS	u	94	35 160	35 160	35 160	35 160	35 160	35 160						
ADR	u	434	10 016	10 016	10 016	10 016	10 016	10 016						
Couverture														
BA6	ml	368	15 149	15 149	15 149	15 149	15 149	15 149						
BA7	ml	438	13 813	13 813	13 813	13 813	13 813	13 813						
Etanchéité														
36-S	m ²	134	7 883	7 883	7 883	7 883	7 883	7 883						
PA	m ²	369	8 266	8 266	8 266	8 266	8 266	8 266						
BE11	T	178 249	3 566	3 566	3 566	3 566	3 566	3 566						
Produits pétroliers -Bitume et Cut-back														
GOI	hl	2 359	26 070	26 070	25 858	25 011	24 163	24 587						
CB1	T	14 851												
BE60	T	14 887												
Produits chimiques														
CV1	kg	17,63	10 493	10 323	10 210	10 720	10 550	10 493						
FDC	T	10 516	21 396	21 301	21 396	21 586	21 396	21 396						
SUL	T	36 324	6 827	6 414	7 268	7 213	6 359	6 800						

N.B. : les valeurs en gras et en italique sont des valeurs provisoires

Source : GIBTP

OUVRAGE D'ART





Source : Côte d'Ivoire Tourisme

Le pont de Tiassalé

L'identité d'une ville historique

L'IDENTITÉ D'UNE VILLE HISTORIQUE

Mis en service en janvier 1937, ce joyau, malgré son état de dégradation, continue après 84 ans d'exploitation, de contribuer à l'essor économique de la Côte d'Ivoire.

Par Bellarmin Yao Kan

Tiassalé est une ville historique, paisible et de brassage ethno-culturel. Les stigmates de la colonisation y sont toujours visibles. Les bâtiments coloniaux servant autrefois de postes administratifs ou de commerce, disséminés à travers son quartier phare Tiassalékro sont aujourd'hui transformés en habitations tout en gardant, en effet, la même architecture. Le sépulcre du célèbre explorateur Manet, mort dans les chutes et rapides du fleuve Bandama, avec à côté, sa pirogue métallique rongée par la rouille, rappelle encore l'impérialisme français et la grande époque coloniale.

Pour joindre la ville en vue de visiter ses sites touristiques, il faut, depuis Abidjan, parcourir 120 km en 1h30. A l'entrée, juste après le village voisin de Niamoué, est bâti un gigantesque pont dont l'histoire s'apparente à la vie même de cette cité d'avenir.

Du bac traditionnel à pagaies au pont en béton armé

Situant le contexte historique, le chef du village de Niamoué, 1^{er} village avant le pont en provenance d'Abidjan, Nanan N'Da Kassi II, 91 ans, révèle qu'avant la construction de ce joyau, en 1934, la traversée sur le fleuve Bandama entre Tiassalé et Niamoué, se faisait à l'aide d'un bac traditionnel avec des pagaies. Ce bac composé de quatre grandes pirogues reliées entre elles par des planches, ne pouvait supporter que deux véhicules ou engins. Les véhicules en provenance



Nanan Ettien Mazzola, chef du quartier de Tiassalékro à Tiassalé



Nanan Kassi II, chef du village de Niamoué.

d'Abidjan, raconte-t-il, transitaient principalement par Tiassalé pour regagner le Nord, l'Ouest et le Centre du pays. Tiassalé était ainsi considéré comme l'épicentre de la Côte d'Ivoire.

Pour le chef de Niamoué, Tiassalé était le pôle commercial du sel et du transit des billes de bois pour Grand-Lahou par navigation. Puis de rappeler que Tiassalé est la pointe du V Baoulé, à partir de laquelle la Reine Abla Pokou a développé sa base pour installer le peuple Baoulé.

Le chef du village de Tiassalékro, Nanan Assi Etien Mazzola, quant à lui, souligne que Tiassalé était, avant la construction de l'autoroute Abidjan-Singrobo, le principal point de liaison entre le Sud, le Centre, l'Ouest et le Nord voire les pays de l'hinterland (Mali, Burkina Faso et Niger) étant donné qu'il était un pôle



Un moteur de développement économique

A l'instar du pont Félix Houphouët-Boigny, celui de Tiassalé joue un rôle moteur dans le développement économique de la Côte d'Ivoire notamment dans la commune de Tiassalé. Avec le flux intense du trafic qui y transite quotidiennement, le chef du village de Tiassalékro considère que cette ville sonne comme le point de liaison avec toute la Côte d'Ivoire agricole d'aujourd'hui.

En effet, la Boucle du cacao s'étant déplacée de l'Est à l'Ouest et au Sud-Ouest, le pont de Tiassalé est le canal utilisé par la plupart des conducteurs de gros camions pour convoyer aussi rapidement leurs produits agricoles au port d'Abidjan, avec un gain de temps et de distance.

Caractéristiques techniques essentielles

Le pont de Tiassalé est l'un des 14 principaux ponts-routes réalisés en Côte d'Ivoire par le colon, de 1930 à 1947. C'est un joyau composé de 22 arcades (11 de part et d'autre du pont). Construit en béton armé, en 1934, où les fleuves du Bandama et du N'Zi se rencontrent, il a été mis en service en janvier 1937. Dans sa thèse de Doctorat d'Etat Es Lettres et Sciences Humaines portant sur : « *Équipement public et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire (1930-1947)* », PP 345 à 347, le Professeur Semi Bi Zan caractérise l'ouvrage comme étant un pont métallique « boss-string », long de 265 m, avec 9 travées de 22,15 m et une travée de 37,65 m. Le tablier, les piles et les arcades sont faits en béton armé. Il compte également deux passages piétons et six lampadaires pour son éclairage.

Avec une largeur que nous avons estimée à 4 m, la circulation des véhicules est à double sens. Cependant, aux passages des gros camions, la voie n'étant pas aussi large, la circulation à sens unique s'impose ; contraignant les conducteurs des petits véhicules d'attendre pour ne pas se faire écraser par les plus gros.

Le pont de Tiassalé repose sur 11 piliers rectangulaires en béton armé dont 9 sont implantés dans le Bandama. Les arcades opposées deux à deux sont interconnectées par 11 joints métalliques rectilignes et fixables à la chaussée, visibles sur la chaussée.

Les travaux de construction du pont ont été réalisés par la société française *Commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique* (CICA).

économique incontournable. « *Le commerce du bois et du sel se faisait à travers Tiassalé. Tout y transitait pour aller à Grand-Lahou et exporter en France* », précise-t-il.

Au regard du rôle économique joué par la ville coloniale de Tiassalé, des souffrances liées aux périodes de grandes crues du Bandama, il a fallu attendre 41 ans, après son érection en poste administratif, le 15 février 1893, comme l'affirment les deux chefs, pour que les autorités coloniales décident de la construction de ce pont.

A cette époque coloniale, Bouaké n'était qu'un bourg et Yamoussoukro quasi-inexistante face au prestige de Tiassalé, soutiennent-ils avec un brin de nostalgie.

La construction du pont venait donc à point nommé. Car, le commerce du bois, expliquent-ils, était florissant et attirait une mosaïque d'ethnies issues de l'espace sous-régional, la CEDEAO, et du pays profond. Par ailleurs, ils font savoir que les ressortissants du Nord de la Côte d'Ivoire, et principalement ceux de Tengréla, constituaient l'essentiel de la main-d'œuvre pour la construction de cet édifice.

Un joyau emblématique, symbolisant les mouvements du Bandama

Le pont de Tiassalé, décrivant une forme curviligne et une architecture spéciale, représente tout un symbole. Pour Nanan Assi Etien Mazzola, les arcades ne sont rien d'autre que les mouvements du fleuve Bandama. Il ajoute que le fait de construire ce joyau où se rencontrent les fleuves du Bandama et du N'Zi est emblématique et riche en enseignements. Car, dira-t-il, les deux fleuves forment naturellement un seul fleuve sous le pont, d'où l'unicité.



Une solidité inouïe face aux intempéries

Après 84 ans d'exploitation, le pont de Tiassalé demeure l'un des plus solides en Côte d'Ivoire malgré son état de délabrement, selon une étude de 2019 réalisée par le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier. Malgré tout, il résiste aux nombreuses secousses des véhicules. La récurrence des accidents de circulation y a provoqué des fissures sur des arcades, piliers et le dénudement des joints entre les arcades sur la chaussée. A l'observer, on constate que les deux passages piétons et de motocyclistes, situés de part et d'autre

du pont et protégés par des barres de fer, sont obstrués par l'installation d'ouvrages de transport d'eau potable. Et ce, après la construction de la station d'alimentation en eau potable de Tiassalé et des villes environnantes telles que N'Douci et Sikensi. Les piétons et motocyclistes se disputent désormais la chaussée avec les automobilistes. Ce qui n'est pas sans provoquer des accidents ; parfois avec perte en vies humaines ; malheureusement.

B. Y. KAN



Piétons et véhicules se rivalisent le passage sur le pont.

Un nouveau pont à construire pour décongestionner l'ancien

Les autorités traditionnelles de Tiassalé plaident en faveur de la construction d'un deuxième pont sur le Bandama. Celles-ci craignent, en effet, que le vieux pont ne s'écroule, un jour, avec l'intensification du trafic routier. D'où leur souhait d'un nouvel ouvrage afin de décongestionner l'actuel. Portant

les séquelles des nombreux accidents, elles sollicitent également l'appui de l'Etat ivoirien en vue de renouveler les jointures dégradées et dénudées qui maintiennent encore les arcades ; pour plus de sécurité routière.

B. Y. KAN

Trois ponts du même type mais de caractéristiques distinctes

Quatorze ponts-routes constituant des ouvrages d'art définitifs ont été réalisés en Côte d'Ivoire, à l'époque coloniale, de 1930 à 1947. Selon la thèse de Doctorat d'Etat du Professeur Zemi Bi-Zan, trois de ces ouvrages sont des ponts métalliques « bow-string » en anglais, du même type. Mais avec des caractéristiques distinctes. Il s'agit du pont de Tiassalé (84 ans), de ceux sur le N'Zi (route Toumodi-Dimbokro, 84 ans) et sur l'Agneby (92 ans).

Le pont de Tiassalé, officiellement réceptionné en janvier 1937, a été réalisé par la société CICA. Il est long de 265 m avec 9 travées de 22,15m et une de 37,65m. Il repose sur des piliers rectangulaires en béton armé, implantés dans le fleuve Bandama. 22 arcades, disposées par paire, constituent sa partie supérieure.

Quant au pont construit sur le N'Zi (route Toumodi-Dimbokro), il a 114 m de long sur une pile et culées en maçonnerie. Construit par l'UDEC, il a été mis en circulation, en janvier 1937, la même année que celui de Tiassalé.

Le pont sur l'Agneby, le plus ancien (92 ans), avec 62,5m de portée et construit par l'entreprise STOA, a été ouvert à la circulation en avril 1932.

La durée de vie de la majorité des grands ponts en Côte d'Ivoire dont ces trois cités, est largement dépassée. 50 ans, c'est, en effet, le seuil de leur existence.

B. Y. KAN



Pont de Tiassalé



Pont sur le N'zi



Pont sur l'Agneby



DYNAMIQUE DU SECTEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE

Rapport

préparé pour Le Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (**GIBTP**)

Equipe Axes Marketing :

Yves N'GUESSAN, Ismaël BOGA-N'GUESSAN

Septembre 2019

 AXFS MARKETING

La Côte d'Ivoire connaît un succès économique remarquable qui lui permet de figurer dans le peloton de tête des pays à forte croissance dans le monde. En effet, le rythme moyen de croissance annuelle a été de 8,8%, sur la période 2012-2017. Ce dynamisme découle de la bonne exécution des Plans Nationaux de Développement 2012-2015 et 2016-2020 qui ont conduit au renforcement des infrastructures socio-économiques et à l'amorce de la transformation structurelle de l'économie.

Ces performances économiques s'appuient principalement sur l'amélioration continue du climat des affaires et la consolidation des acquis en matière de bonne gouvernance. Les perspectives, à moyen terme, restent positives malgré de nombreux défis à relever en matière de stabilité politique, d'inclusion sociale, de construction d'infrastructures de base et de réformes structurelles à mettre concrètement en œuvre.

D'ici 2020, la Côte d'Ivoire entend devenir l'un des principaux pays émergents. En attendant, de gros investissements sont faits dans les travaux d'infrastructure : notamment **l'optimisation des réseaux routiers et ferroviaires**. Ce qui permettra d'accélérer et de sécuriser le transport des personnes et des marchandises. **Les ports ivoiriens** se sont également développés, et imposés comme point nodal logistique de l'Afrique de l'Ouest. D'autres projets à grande échelle sont, par ailleurs, planifiés, tels que des **centres de santé ou ceux relatifs à l'énergie, en passant par des infrastructures sportives et des logements**.

Le BTP bénéficie d'une conjoncture plus favorable que certains secteurs au cours de ces dernières années.

La demande du secteur est animée par les grands travaux actuellement menés par l'Etat avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, FMI, Union européenne...) mais aussi par le privé, autrefois absent des investissements dans le secteur, du fait des crises successives qu'a connues le pays. Le taux d'investissement privé s'établit à 13,9% en 2016 du PIB, 14,6% en 2017 et 15,7% en 2018.

On note aujourd'hui, une montée en puissance du secteur privé grâce au regain de confiance dû aux réformes structurelles nécessaires engagées par les autorités ivoiriennes, à l'amélioration du climat des affaires, conséquence des bonnes performances économiques réalisées par la Côte d'Ivoire.

Les perspectives économiques demeurent bonnes grâce à la diversification de l'économie entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur privé devrait continuer à jouer son rôle de moteur de la croissance avec une hausse continue des investissements privés (15,2% en 2019 et 16% en 2020). La solution d'accroître la participation du

secteur privé dans le financement de travaux publics par le développement de partenariats entre le privé et le public (PPP) porte ses fruits. Plusieurs projets de type PPP ont été enregistrés sur la période 2012-2017.

La valeur ajoutée du secteur de la construction en 2016 est de 168,3 milliards F CFA ; soit 4,6% de la VA HT de l'ensemble des entreprises du secteur moderne (estimé à 34 301 entreprises selon la Centrale des bilans 2016) et emploie 6,2% des emplois salariés.

L'indicateur avancé du BTP enregistre une augmentation de 17,9% par rapport à 2017. Cette évolution est le fruit de l'accélération des investissements à la fois publics et privés.

Le chiffre d'affaires des entreprises du secteur s'élève à 1143 milliards de FCFA en 2016, réalisé par 3 048 entreprises. Près de 80% soit environ 2405 entreprises sont soumises à un régime fiscal simplifié (régime allégé ou système minimum de trésorerie). Seulement 1/5 soit environ 643 entreprises sont au régime normal. La majorité des entreprises exerçant dans le secteur, plus de 80%, se trouve à Abidjan.

95% des entreprises formelles opérant dans le secteur soit 2905 sont constituées de Petites et moyennes entreprises. Les 5% restant soit 143 entreprises sont de Grandes entreprises (entreprise qui réalise plus d'un milliard de chiffre d'affaires par an). **Les grandes entreprises à elles seules représentent 83% du chiffre d'affaires de la profession et emploient près de 20 000 salariés ; soit près de 2/3 de l'effectif des salariés du secteur.**

Avec un impact indéniable sur l'économie nationale, le BTP absorbe un bon nombre de travailleurs et constitue un vivier important de professionnels. **On dénombre plus de 28 000 emplois directs et une masse salariale de plus de 70 milliards avec une contribution aux recettes fiscales de l'ordre de 19 milliards de F CFA.**

3/4 de ces entreprises travaillent sur le segment du gros-œuvre (génie civil et construction de bâtiment), et représentent 75% du chiffre d'affaires total de la filière BTP et 72% des emplois. Les sociétés de la branche **Activités spécialisées de Construction** réalisent, quant à elles, 25% du chiffre d'affaires total avec 768 entreprises pour 7 854 emplois.

Le secteur concentre les 20 plus grosses entreprises (plus de 8,5 milliards FCFA de chiffre d'affaires) totalisant 339 milliards FCFA de chiffre d'affaires pour 10 000 salariés ; soit 30% du volume d'affaires total des entreprises déclarées à la Centrale des bilans 2016. 16 de ces 20 entreprises dépassent 10 milliards FCFA de chiffre d'affaires.

Le secteur est largement dominé par les entreprises à capitaux ivoiriens qui constituent près de 90% de l'effectif du BTP du secteur moderne. 4% sont des entreprises de l'espace UEMOA, 3% sont françaises et 3% d'origines diverses (Europe, Asie, Liban-Syrie, ...).

Huit (08) champions ivoiriens figurent au top 20 des entreprises du BTP et dix (10) sont membres du GIBTP. C'est le signe de l'ouverture du marché ivoirien aux entreprises étrangères.

La concurrence dans le secteur est rude et oppose des champions locaux tels PFO, NSECI, LRA aux grands groupes européens tels Bouygues, COLAS, SETAO, FRANZETTI ... autrefois, leaders incontournables du secteur.

Concernant la catégorisation socio-professionnelle, on note très peu de variation au fil des années entre 2012 et 2016, les cadres supérieurs ne représentent que 4% des emplois tandis que la part des techniciens supérieurs et cadres moyens est à 6%, celle des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés est de 30%. Les ouvriers, manœuvres et apprentis représentent 60% du secteur. Cependant, l'effectif des emplois dans le secteur moderne n'a cessé de croître sur la période 2012 à 2016.

Le nombre d'employés est passé de 15 314 en 2012 à 28 294 en 2016, soit une progression de 85% ; ce qui est une hausse importante, près du double de ce qui est enregistré en 2012. Et environ 8 emplois sur 10 sont stables. 86% des effectifs sont des nationaux et seulement 24% du personnel ivoirien intervient dans les fonctions d'encadrement ; ce qui est une illustration de la dépendance du savoir-faire étranger.

Contraintes et défis du secteur

En Côte d'Ivoire, les marchés publics du BTP sont exécutés majoritairement par les entreprises du secteur privé. La majorité des investissements (dans les travaux publics et le bâtiment) émanent de l'État : routes, aéroports, ponts, aménagement urbain, etc.

Même si l'on constate un nombre important d'intervenants dans le secteur, la plupart n'ont pas encore l'expérience et les compétences nécessaires pour se voir confier de grands chantiers. Peu d'entreprises sont capables de réaliser ces travaux. Les conditions d'accès aux marchés publics sont plus favorables aux grandes entreprises, qui disposent de cadres techniques et d'équipements spécifiés dans les critères de pré-qualification, et qui disposent également du capital nécessaire, ou bien ont accès au crédit bancaire, pour le cautionnement du marché.

L'introduction des contrats PPP, dès 2012, a permis aux entreprises implantées en Côte d'Ivoire d'avoir accès aux marchés publics ; ce qui a bien entendu eu un impact sur les indicateurs de croissance notamment l'augmentation du nombre d'entreprises du secteur, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, le niveau de l'emploi, le niveau des investissements privés et la rentabilité de l'activité.

Cette tendance a ouvert d'énormes possibilités de développement au secteur privé, mais a également mis en lumière des problématiques liées aux conditions d'accès aux marchés d'une part et les qualifications et compétences des entreprises, d'autre part.

Globalement, on distingue dans le secteur trois (03) segments de marché : le marché des grands chantiers, le marché de la construction d'ouvrages et de bâtiments de moindre envergure et le marché des petits travaux.

- Sur les grands chantiers relatifs à la filière **Génie Civil & Travaux Publics**, seules les grandes entreprises ivoiriennes et groupes européens tels que : Bouygues, SETAO, COLAS, SONITRA,... ont les capacités nécessaires. Ce segment est très dominé par les grands groupes européens qui ont la confiance de l'État grâce à de solides positions acquises à l'étranger et à leurs capacités financières.
- Sur le segment de la construction d'ouvrages et de bâtiments de moindre envergure, de nombreuses PME locales sont présentes. Mais là encore l'octroi des marchés aux PME n'est pas garanti. Les responsables des groupements de professionnels du secteur (la Confédération des PME du BTP et celui des entrepreneurs en bâtiment) déplorent la préférence accordée aux grandes entreprises.
- Sur le marché des petits travaux plutôt relatif à la filière **Activités spécialisées de Construction**, interviennent plusieurs structures (PME/PMI, petits entrepreneurs du BTP, petites entreprises artisanales du bâtiment ...) qui interviennent comme sous-traitants des grandes entreprises de construction. Là également se pose le problème de mains-d'œuvres qualifiées.

A côté de cela, de nombreuses autres contraintes freinent la structuration et le développement des acteurs de la chaîne de valeur tant au niveau des infrastructures, de l'urbanisme, de l'habitat, de la formation et des ressources humaines que de l'accès au marché.

Au niveau des Travaux Publics

Infrastructures routières

Le réseau actuel comprend seulement 6 500 kilomètres (km) de routes asphaltées et 75 500 km de routes non revêtues

La Côte d'Ivoire possède l'un des réseaux routiers les plus développés de la sous-région. Cependant, le manque d'investissement et le mauvais entretien des routes ivoiriennes durant la dernière décennie font perdre au pays cet avantage régional. Les routes bitumées sont conçues et réalisées pour résister à l'usure et à la fatigue sur une durée de vie de 15 ans. Or, près de ¾ des routes bitumées ivoiriennes (soit 4 875 km) ont un âge qui varie entre 15 et 35 ans.

Ces sections doivent donc nécessairement être rénovées de toute urgence. Pour pallier ce problème, l'Etat a entrepris de développer de nouvelles voies de transport terrestre vers l'intérieur du pays notamment pour tirer profit au maximum de la portée régionale de ses ports.

Au niveau des Ressources humaines

En ce qui concerne les ressources humaines, on constate une pénurie de compétences locales, notamment dans les fonctions d'encadrement. Seulement 1/4 du personnel ivoirien intervient dans les fonctions d'encadrement. Même si la qualité des formations est globalement considérée comme acceptable, **le manque d'expérience des ingénieurs sortis des écoles ivoiriennes soulève quelques interrogations et méfiances de certains grands constructeurs qui déplorent une baisse du niveau et un manque de formation aux techniques de construction modernes.**

Le savoir-faire ivoirien connaît en conséquence des limites. Avec la demande croissante du secteur, l'offre actuelle est loin d'être satisfaisante, les risques de pénurie de compétences et de mains-d'œuvre qualifiées sont très probants et imminents.

Au-delà des compétences liées aux techniques de construction, les compétences en management pour la gestion d'une entreprise de construction font souvent défaut, notamment pour les nombreuses PME que compte la filière. Les initiatives prises par le GIBTP et l'ESTP en vue de densifier et d'adapter les formations aux contingences actuelles du marché sont à soutenir et encourager.

Au niveau des matériaux de construction

Les intrants – matériaux, équipements – sont relativement chers en comparaison au marché sous-régional, et/ou présentent souvent une qualité médiocre voire défectueuse. Le coût des transports des matériaux apparaît comme un facteur pénalisant supplémentaire pour la compétitivité des entreprises de construction.

Au niveau des PME

Les PME du secteur ont été fortement impactées par la crise même si leur potentiel reste intact (95% de l'effectif des entreprises du secteur formel). Actives dans le secteur de la construction résidentielle, les PME locales font face à des barrières liées au manque de compétences techniques et de capacités financières qui ne leur permettent pas d'accéder à certains marchés d'envergure. En lien avec une fiscalité assez lourde, elles subissent de plein fouet la concurrence des grandes entreprises (ivoiriennes et étrangères) face auxquelles elles peinent à rester compétitives même sur les marchés de moindre envergure, censés leur être destinés.

Les taux d'intérêts élevés pour les promoteurs et entreprises, de l'ordre de 10% ou plus et les garanties demandées conduisent de nombreux acteurs à ne pas pouvoir recourir à l'emprunt bancaire, limitant ainsi leur capacité d'investissement avec à la clé des marchés de sous-traitance qui peuvent être perdus faute de pouvoir avancer des fonds. Ces PME souffrent plus fortement encore du peu de confiance qui leur est accordée par

les banques. En sus, les importants impayés de l'Etat ivoirien viennent impacter négativement leur dynamisme, et partant du secteur.

Au niveau de l'habitat

A ces problématiques évoquées viennent s'ajouter trois facteurs spécifiques au domaine du logement : le cadre institutionnel, l'environnement des affaires et le financement.

Le cadre institutionnel du logement nécessite une rénovation profonde: litiges fonciers, prolifération de quartiers précaires, lotissements illégaux en augmentation ou encore absence de schéma directeur d'assainissement et abandon prolongé de la planification urbaine.

La viabilisation est de plus en plus à la charge des privés malgré le prix élevé des terrains aménagés, tandis que les contrôles du respect des plans de construction ont pratiquement disparu. En outre, l'absence d'une politique de gestion du patrimoine locatif, la spéculation foncière et la hausse des loyers déstabilisent fortement le secteur.

Au niveau de l'environnement des affaires des promoteurs, les aménagements fonciers sont peu nombreux, du fait du nombre limité d'acteurs. L'accès au crédit leur est particulièrement difficile, tandis que les normes de construction et les cahiers des charges sont difficilement respectés.

Autre problématique clé, **le système financier ivoirien** ne permet pas d'envisager un accès à la propriété pour les classes moyennes: l'accès au crédit est, en effet, limité pour les particuliers avec des conditions très sélectives, tandis que les taux d'intérêt pratiqués figurent parmi les plus élevés de l'UEMOA (10% et plus). De plus, l'absence de crédit à long terme élimine une clientèle potentielle nombreuse, notamment les classes moyennes. Par ailleurs, les mécanismes prévus pour promouvoir le logement via le FSH et le CDMH ne sont pas encore très opérationnels et par conséquent loin d'atteindre les objectifs visés.

En résumé, l'on assiste aujourd'hui à une véritable crise du logement et de l'urbanisme due : à la faible implication de l'État dans la gestion du secteur immobilier, au manque de financement dans le secteur, aux limites des mesures d'accompagnement mises en place pour soutenir le secteur

Orientations stratégiques et opportunités du secteur du BTP

Au niveau des infrastructures routières

La Côte d'Ivoire a défini ses ambitions à long terme dans le Plan de développement routier 2016-2020. Avec des investissements d'une valeur de 3700 milliards de francs CFA (5,7 milliards d'euros), le gouvernement entend renforcer et étendre le réseau routier dans et autour d'Abidjan, tout en désengorgeant les nœuds routiers

dans l'ensemble du pays. Au total, ce sont plus de 300 chantiers qui seront ouverts, impliquant également de nombreux travaux d'infrastructures routières.

Le développement d'infrastructures sportives

La Côte d'Ivoire organisera, en 2023, la Coupe d'Afrique des nations de football. Trois nouveaux stades seront construits à cet effet dans les villes hôtes d'Abidjan, de San Pedro et de Korhogo.

L'hôtellerie, un secteur en plein essor

Une série de nouveaux projets hôteliers et d'investissements dans les offres touristiques devrait permettre de renforcer l'attrait de la Côte d'Ivoire en tant que destination touristique, y compris le tourisme d'affaires.

Au niveau des infrastructures portuaires

La Côte d'Ivoire compte deux importants ports, ceux d'Abidjan et de San Pedro. Des plans ambitieux sont à l'étude pour accroître leurs capacités. Un important programme d'extension et de modernisation des installations portuaires, lancé en 2015, vise à multiplier leurs capacités.

Ajouté à cela, le **port sec de Ferkessédougou** pour renforcer les aptitudes logistiques de la Côte d'Ivoire afin de garantir la desserte du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Désireuse de consolider sa position de grand hub logistique en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a signé un accord portant construction d'un port sec dans le nord du pays

Au niveau des chemins de fer et métro

Les routes et les ports ont connu d'importants investissements, ces dernières années. On ne peut pas en dire autant pour le réseau ferroviaire. Pour rattraper ce retard, deux projets (2) longtemps attendus ont été matérialisés en 2017. Il s'agit de l'amélioration du réseau ferroviaire et de la construction du métro d'Abidjan.

Au niveau du secteur de l'énergie

La capacité de production actuelle du pays est de près de 2.250 mégawatts (MW). Selon le gouvernement, ce chiffre devrait presque tripler d'ici 2030. Afin d'accélérer la capacité de production, le gouvernement ivoirien mise sur la libéralisation du marché.

Au niveau du secteur de l'eau : l'hydraulique

Face à la nécessité de résorber les déficits de production d'eau potable partout en Côte d'Ivoire et de corriger les dysfonctionnements des réseaux de distribution, des projets structurants dans le cadre du programme « Eau pour tous » sont mis en œuvre par le Gouvernement.

Fort des contraintes répertoriées, les axes de réflexions pour une meilleure promotion du secteur du BTP sont :

- Des infrastructures de transport modernes et performantes sont essentielles pour une économie compétitive et productive. A court terme, il est indispensable de mettre fin à la dégradation du réseau routier. Il est donc impératif d'investir davantage dans les routes afin de fluidifier la circulation à Abidjan, la capitale commerciale du pays, et d'améliorer les échanges commerciaux à l'échelle nationale et régionale.
- la résolution du déficit du logement du pays (supérieur à 50.000 logements par an) en revisant les règles d'assainissement, de planification urbaine et de contrôle des corps du bâtiment.
- Le renforcement des instruments de production, d'aménagement et de financement de terrains d'habitats à moindre coût
- Le redimensionnement du secteur financier qui passe par le déblocage de crédits immobiliers pour les classes moyennes, mais aussi pour toutes les catégories sociales, l'accompagnement financier des PME et des promoteurs immobiliers. Bien entendu, des dispositifs de refinancement et de garanties institutionnelles (CDMH, FSH, ...) seront toujours nécessaires à la solidification de cet ensemble d'outils de financement
- Au-delà de ces contraintes souvent citées, il faudrait aussi que les promoteurs et les entreprises de construction soient capables de produire des logements de façon efficace, en étant capables de s'adresser à une demande moins aisée, en proposant des logements de qualité et en volume et abordables;
- L'utilisation des techniques de construction modernes favoriserait l'augmentation des volumes, améliorerait la qualité et faciliterait la construction en hauteur. Selon une étude de la Banque mondiale, le benchmarking avec d'autres marchés (Maroc, Ghana, etc.) va faire ressortir une baisse des coûts à environ 30% et la réduction des délais de réalisation de 40 à 50% en associant logique de construction industrielle et conception optimisée, pour un niveau de qualité respectant les normes. Par exemple, la préfabrication permettrait d'accélérer les rythmes de production des bâtiments de plusieurs étages. La construction en hauteur peut être une manière de réduire les coûts quand le prix du foncier est élevé comme c'est le cas actuellement.
- En effet, la conception de logements optimisés aurait un impact considérable sur les coûts, étant donné la relation entre surface du logement et coûts de construction. L'optimisation implique notamment de supprimer les surfaces inutiles et d'adapter le niveau de prestation au prix de sortie et au standard visés.
- L'intégration de solutions d'efficacité énergétique dans les logements permettrait de construire à coûts maîtrisés tout en augmentant le confort et en diminuant les coûts énergétiques pour les acquéreurs. Si la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment n'est ni

obligatoire ni entrée dans les mœurs en Côte d'Ivoire, il est important de sensibiliser au sujet. Des modes constructifs alternatifs tels le géo béton, le polystyrène expansé par exemple permettent aussi de diminuer la consommation énergétique. L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ouvre donc des perspectives industrielles importantes.

- La baisse du coût des matériaux et de leur acheminement sur les zones de chantier sont tout aussi déterminants, la demande étant particulièrement sensible et élastique à ce centre de coût et qui constitue une part importante du coût de revient.
- Un investissement soutenu dans la formation devrait être au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs, privés comme publics. L'objectif est de créer un tissu densifié d'expertises qui soient compétitives et exportables à l'échelle régionale et d'accompagner la reprise des grands travaux d'infrastructures à des coûts compétitifs. Le développement de compétences locales (chef de chantier, géomètre, ingénieur TP, ouvrage d'art, machinistes...) et le développement du savoir-faire et de la R&D seront des étapes fondamentales pour l'essor d'expertises ivoiriennes en matière de construction.
- La formation doit opérer un changement pour atteindre deux objectifs : **former plus et former mieux !**
 - o Former plus, car selon le rapport de la Banque mondiale sur la revue du secteur du bâtiment en Côte d'Ivoire, les effectifs de diplômés sortis des écoles de formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs par an ne sont pas très élevés (seulement près d'une centaine formés aux métiers du bâtiment). Il est donc nécessaire d'améliorer l'attractivité de la filière.
 - o Former mieux, car tous les corps de métier sont impactés par le besoin de compétences bien formées et ouvertes aux nouvelles exigences du secteur. De plus, de nouveaux métiers voient le jour (domotique, réseaux électriques intelligents ou smart grids, etc.) Il faudra donc former les futurs acteurs à ces métiers.
- Par ailleurs, les réglementations et les technologies étant régulièrement en mutation, il est nécessaire d'ancrer les professionnels du bâtiment dans une démarche de formation continue pour qu'ils soient toujours à jour et puissent ainsi répondre aux nouvelles exigences et demandes telles l'efficacité énergétique et l'impact environnemental. Toutes ces nouvelles technologies nécessitent l'acquisition de nouvelles compétences par les acteurs de la construction.
- En outre, la rénovation de bâtiment apparaît comme un secteur promoteur au regard de la vétusté de nombreux bâtiments et infrastructures qu'il faut à défaut de reconstruire, rénover. L'État de Côte d'Ivoire a lancé un plan de restauration très ambitieux dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de modernisation et de revalorisation de la cité, visant à refaire par exemple

du Plateau, le « Manhattan de l'Afrique de l'Ouest. Ce plan en cours d'exécution témoigne de la volonté des pouvoirs publics de donner un nouveau visage à ce commun symbole.

Les facteurs clés de réussite et de développement de la filière BTP sont nombreux et doivent faire l'objet d'un schéma directeur coordonné. Ils incluent en premier l'implication de l'Etat en tant que maître d'ouvrage et le secteur privé.

En ce qui concerne particulièrement le GIBTP, l'étude révèle que :

- La notoriété spontanée du GIBTP auprès des entreprises non encore affiliées est de 56%; ce qui signifie qu'au moins 4 entreprises non membres sur 10 déclarent ne pas le connaître. Cette situation limite bien entendu la portée et le rayonnement du GIBTP au sein de la communauté des acteurs et cela traduit que les communications et actions menées par le GIBTP passent inaperçues ou ont peu d'écho.
- Ses missions et activités ne sont pas bien connues des entreprises du secteur. Sur les 99 entreprises interviewées dans le cadre de cette étude, seules 44% prétendent les connaître, avec toutefois un taux plus élevé chez ses membres (52%).
- Malgré la faible notoriété au sein de la communauté d'acteurs du BTP, on note un fort potentiel d'adhésion parmi les non-membres. 7 entreprises interviewées sur 10 seraient intéressées d'y adhérer. Les Petites et moyennes entreprises sont les plus disposées à adhérer au GIBTP. Bon nombre d'entre elles n'en sont pas encore membres pour des raisons d'ignorance de son existence et de méconnaissance de ses missions et activités.

Un travail de communication est nécessaire :

- pour développer davantage la notoriété du GIBTP et faire connaître à l'ensemble de la communauté des acteurs du BTP ses missions et activités, à travers des actions de communication (publi reportage, publicité institutionnelle, sponsoring d'événements tels Archibat, SIA, ...) **pour susciter à la fois l'intérêt et l'adhésion.**
- Des prises de paroles dans les médias tels que la presse économique (Magazine ciblé Entreprise par exemple), les émissions radio/télé portant sur l'économie, pour **accroître sa visibilité.**
- Disposer d'une base d'entreprises du BTP serait un atout pour toucher les acteurs plus rapidement et à moindres coûts. La communication pourrait ainsi se faire via un mailing ciblé (SMS, E-mail, Courrier, ...) ou même par des rencontres B2B (séminaires, forums...) Toute chose qui aiderait à se rapprocher davantage des principaux pouvoirs de décisions.

ACTIVITÉS DU GIBTP

Le GIBTP offre près de 129 millions de dons aux ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et à l'INPHB

Le Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP) n'a pas voulu rester en marge des efforts fournis par tous les acteurs sociaux dans la lutte que mène le gouvernement ivoirien contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Le Conseil d'Administration du GIBTP a donné son accord pour la réalisation de trois projets d'un coût global de 128 906 070 Fcfa et fait des dons au Chu de Treichville, à l'Institut Pasteur et l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro.

Le 15 juin 2020, le vice-président de cette organisation professionnelle, Jean Pascal Ouédraogo a, au nom du président du GIBTP, Philippe Eponon, restitué le Service des maladies infectieuses et tropicales (Smit) du CHU de Treichville, après sa réhabilitation et son équipement. Séance tenante, le professeur Mamadou Samba, directeur général de la santé, représentant le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a remis l'équipement au directeur général du CHU, Yao Etienne qui, à son tour l'a transmis au Pr Aristophane Tanon, représentant du Pr Eholié Serge Paul, chef du Smit. Le Smit est en pointe dans la prise en charge des malades de la Covid-19 bien avant l'apparition du premier cas, le 11 mars 2020.

Le projet à l'Institut Pasteur d'Abidjan d'une valeur de quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante-quatre (43 394 354) Francs CFA a été remis le 24 juin 2020 par le vice-président Lamine Koné, au nom du président du GIBTP. La cérémonie s'est déroulée en présence du Pr Yapi Houphouët-Félix, Directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Pr Mireille Dosso, directrice de l'Institut Pasteur.

Les travaux portent sur l'aménagement, l'équipement et l'opérationnalisation d'un laboratoire additionnel pour l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (Site d'Adiapodoumé) ; l'aménagement et équipement d'une salle de décontamination (Site d'Adiapodoumé). Ces actions permettront à l'Institut Pasteur d'augmenter sa capacité de traitement de test Covid. Le Gibtp a ajouté à ces dons un ordinateur et des cartons de gants.

Par ailleurs, une subvention a également été octroyée à l'Institut nationale polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB), institution partenaire du GIBTP dans le cadre de la production de deux respirateurs artificiels pour un montant de 5 668 520 FCFA.

Par Paulin N. Zobo



DEJEUNER-DÉBAT AVEC LE TRÉSOR PUBLIC

Procédures et mécanismes de règlement de la dépense publique

Une session de formation a été organisée, au Plateau, à l'intention des chefs d'entreprise du Bâtiment et des Travaux publics.

Permettre aux participants de comprendre et maîtriser le circuit de la dépense publique et de s'enquérir des procédures administratives et comptables existantes en la matière. C'est tout le sens de la session d'information qu'a organisée le 19 août 2020, au Plateau, au cours d'un déjeuner, le Groupement ivoirien du bâtiment et des travaux publics (Gibtp), en collaboration avec la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, à l'intention des directeurs généraux des entreprises du Gibtp.

Cette session d'informations et d'échanges a pour objectif essentiel, selon le président du Gibtp, Philippe Eponon, d'outiller les participants sur les procédures et mécanismes de règlement des factures du Trésor public.



BON À SAVOIR

Le 14 octobre 2020, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du GIBTP à la Maison de l'entreprise au Plateau.



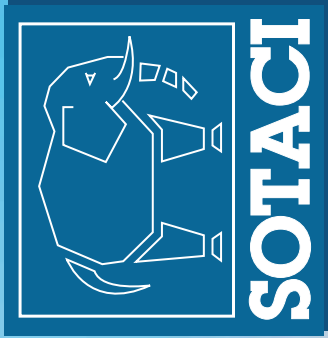
Le 11 décembre 2020, la faïtière a organisé son premier after work à la Riviera pour un échange et un partage d'expériences dans un environnement de crise sanitaire liée à la Covid-19.



CIMENT LION, LE CIMENT ROI.



Ensemble, construisons l'avenir.



La maîtrise de l'acier

PLUS DE 40 ANS DE QUALITÉ DANS NOS PRODUITS

DE 1978
À AUJOURD'HUI,



suès



afaq
ISO 9001
Qualité